

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

REPRISE DES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT

CAMPAGNES XII à XVII (1948-1953)

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

suivis

d'Études sur les Textes en cunéiformes

par

CH. VIROLLEAUD

(Extraits de la Revue *Syria*, 1951, 1953 et 1954)

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

12, RUE VAVIN (VI^e)

1955

REPRISE DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES A RAS SHAMRA-UGARIT

SONDAGES DE 1948 ET 1949 ET CAMPAGNE DE 1950

PAR

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

(Pl. I-IV)

Mon dernier rapport sur les fouilles de Ras Shamra remonte à la veille de la guerre (*Syria*, XX, 1939, p. 277 à 292). En 1944, chargé par l'Amirauté Française à Londres d'une mission dans le Proche Orient, je pus visiter le site et constater qu'aucune fouille clandestine n'y avait été pratiquée pendant la durée des hostilités. Cheikh Nasser, le fidèle gardien, vint vers moi toucher mon uniforme, craignant avoir affaire à un revenant, le bruit s'étant répandu que mon bateau avait sombré.

Sur l'extrémité nord-est du tell, face à la mer, il me désigna quelques tranchées en zigzag creusées sur ordre du commandement local pour prévenir un débarquement. Des pans de murs datés par des fragments de poterie du milieu du second millénaire avaient été arrachés. Je fis aussitôt arrêter cette entreprise futile.

En 1946, le Gouvernement de Syrie annulait les contrats de fouilles délivrés par l'ancienne administration du Mandat. En même temps, le territoire des Alaouites fut fermé. Le site de Ras Shamra s'y trouvait emprisonné. Son gardiennage, jusque-là assuré par la mission, fut confié au nouveau Service des Antiquités à Damas.

En 1947, le Conseil des Ministres prit un nouvel arrêté, interdisant les fouilles archéologiques, sur l'ensemble du territoire, mesure conforme à une décision de la Ligue Arabe. En automne de la même année, l'Emir Djaffar Abdel Kader, alors Directeur Général des Antiquités de Syrie, avec l'autorisation de son ministre m'invita à l'accompagner pendant son premier voyage

d'inspection dans le Nord. Je revis Ras Shamra pendant une journée. A notre retour à Damas, je fus autorisé à faire relever ou réparer les installations de la Mission à Minet-el-Beida, ayant souffert pendant l'occupation militaire, et d'évacuer à Ras Shamra les déblais qui, après l'éroulement des murs de soutènement, s'étaient déversés sur des terrains non encore fouillés.

En novembre 1948, après avoir été reçu par le Président de la République de Syrie, qui faisait savoir à ses services l'intérêt qu'il y aurait à rouvrir les recherches, je fus autorisé par la Direction des Antiquités à me rendre à Ras Shamra pour procéder à des sondages et à des travaux de consolidation, à l'exclusion de fouilles proprement dites. En décembre 1949 et en janvier 1950, je pus reprendre mes recherches dans les mêmes conditions.

Mais ce ne fut qu'en automne de la même année que les fouilles de Ras Shamra ont pu reprendre normalement. En effet, en novembre 1950, pour faciliter mes recherches et permettre leur plein développement, le Gouvernement de Syrie m'a accordé une concession de fouilles valable pendant cinq ans. C'est grâce au bienveillant intérêt pris pour les recherches concernant l'histoire ancienne de la Syrie par S. E. M. Hachem Atassi, Président de la République de Syrie, que ma demande pour une stabilisation et une intensification des recherches à Ras Shamra, appuyée par le Directeur Général des Antiquités, docteur Selim Abdul Hak, fut favorablement accueillie par les autorités gouvernementales.

Je voudrais exprimer ici au Gouvernement de la République de Syrie mes remerciements pour la confiance témoignée à la Mission de Ras Shamra.

En dehors de l'appui dont nous avons bénéficié de la part des autorités de Damas et de la Direction des Antiquités en particulier, je dois signaler le concours qui nous a été fourni par les Mohafez de Lattaquié qui se succédèrent de 1948 à 1950.

Les sommes considérables nécessaires à ces recherches furent mises à la disposition de la Mission ⁽¹⁾ par la Direction Générale des Relations Culturelles, sur proposition de la Commission des Fouilles.

⁽¹⁾ La Mission était constituée de six membres venus de France et de deux membres syriens que le Directeur Général des Antiquités a bien

voulu nous adjoindre. Comme par le passé, Mme Schaeffer a assumé toute l'organisation matérielle de la Mission et de son installation

Le rapport présenté ici porte sur les deux campagnes de sondages de 1948 et de l'hiver 1949-50 et les fouilles d'automne de la même année.

Pendant la première de ces campagnes, la douzième à compter depuis 1929, nous étions très occupés à consolider les ruines des principaux bâtiments antérieurement dégagés à Ugarit. Fatigués par les pluies de neuf hivers et l'absence totale de soins, les murs commençaient à crouler, laissant au pied de nos fronts de taille des amas pénibles à évacuer.

Le point faible se révéla être le logement pour l'armature des poutres, qui traversent les murs d'Ugarit ⁽¹⁾. Le bois étant brûlé lors de l'incendie, les fentes s'étaient remplies de terre d'infiltration. Mises à nu par les fouilles, elles s'étaient vidées de leur remplissage sous l'action des pluies et du vent. Les assises au-dessus se trouvaient ainsi en porte-à-faux. Il fallut les soutenir d'urgence à l'aide de cales provisoires pour éviter des dégâts plus graves. Trois maîtres maçons d'Ibn Hani et leurs équipes, habitués à travailler le calcaire vacuolaire de Ras Shamra, posèrent ensuite, sous la direction des architectes de la mission, les soutènements et les cales définitives.

Pendant ce temps les équipes de fouilleurs parmi lesquels la plupart de mes vétérans d'avant la guerre, commençaient à dégager les bâtiments des déblais provenant des éboulements, et délogeaient à cette occasion un grand nombre de serpents et scorpions qui avaient repris possession de leur fief après notre départ de 1939.

Comme souvent en matière de fouilles, les incidents influèrent sur les recherches : l'impossibilité de faire travailler nos ouvriers en profondeur à cause des pluies précoces nous a contraint d'opérer un dégagement en surface.

à Minet-el-Beida, où nous disposons de neuf chambres, atelier d'architecte, garages, atelier de réparation et de dépôt. Mlle Schaeffer m'a servi de secrétaire et m'a ainsi permis de continuer, pendant les heures d'arrêt des fouilles, la préparation des publications en cours et la poursuite de mes devoirs de secrétaire de la Commission des Fouilles Archéologiques. Les collaborateurs techniques de la Mission furent M. P. Pironin le Poitevin, vétérans architecte-topographe des fouilles de Ras Shamra; M. W. Forrer, fils de l'assyriologue suisse

E. Forrer et, en 1950, M. M. Suffert, assistant volontaire.

Un archéologue syrien, M. Chefik Imam, représentait le Service des Antiquités et fit profiter nos trouvailles de son exceptionnelle expérience de conservation des matières fragiles. M. Selim Kurmeli s'occupait de la comptabilité et de la main-d'œuvre, cette dernière atteignant 300 hommes.

⁽¹⁾ Cf. mon rapport de la campagne de 1939, *Syria*, XX, 1949, p. 289, fig. 11.

Nous aboutîmes ainsi rapidement à un élargissement du plan du grand bâtiment ainsi que de l'ouvrage fortifié qui semblait le rejoindre sur la pente ouest du tell.

La forteresse dont en 1938-39 nous avons dégagé la tour carrée et la poterne ⁽¹⁾ avec la continuation de son glacis en pierre maintenant reconnue au sud, et la découverte d'un bâtiment insoupçonné au centre, révèlent des dimensions et un agencement qui dépassent tous les ouvrages semblables connus dans le Proche Orient, y compris les remparts et portes de Boghazkeuy, que j'ai tenu à étudier sur place en rapport avec les découvertes de Ras Shamra.

Je dois d'ailleurs exclure ici tout de suite l'hypothèse d'une dépendance de l'architecture militaire hittite. Il me semble plus probable que les Anato liens aient emprunté les éléments essentiels de leur système de fortifications à la Syrie du Nord, à laquelle ils étaient redevables de tant d'autres connaissances.

Quand on a franchi la grande porte et gravi l'escalier à marches basses du couloir souterrain coudé, on se trouvait dans un passage entre le mur arrière de la tour carrée et la façade d'un grand bâtiment immédiatement à l'est. À gauche, une porte large de 4 mètres s'ouvre dans la tour de garde; à droite, un passage de 3 mètres donne accès au bâtiment en face.

Une branche de l'égout passe sous les grands seuils, se jetant dans le fossé à l'angle sud-est de la tour, fossé alimenté par une branche artificielle de la rivière coulant au pied nord du tell.

Du bâtiment situé entre la tour avancée et les constructions sur le sommet du tell, nous n'avons retrouvé que le corps central et l'aile est. Toute l'aile ouest, malgré ses lourds et profonds murs de soutènement, s'était effondrée anciennement; ses matériaux avaient glissé sur la forte déclivité jusqu'au pied du glacis [pl. IV (4)].

L'ensemble constituait jadis un rempart en pierres de non moins de 16 mètres de diamètre, contenant à l'intérieur des chambres ou casemates destinées au logement des troupes chargées de la défense et de leur matériel. Ce remarquable ouvrage rappelle évidemment les murs de défense analogues de Tyrnthe et de Mycènes épais de 12 à 13 mètres ⁽²⁾, l'enceinte en brique

⁽¹⁾ *Syria*, 1939, pl. XLII e' XLIII.

⁽²⁾ Cf., sur les rapprochements mycéniens, *Syria*, XX, 1939, p. 292.

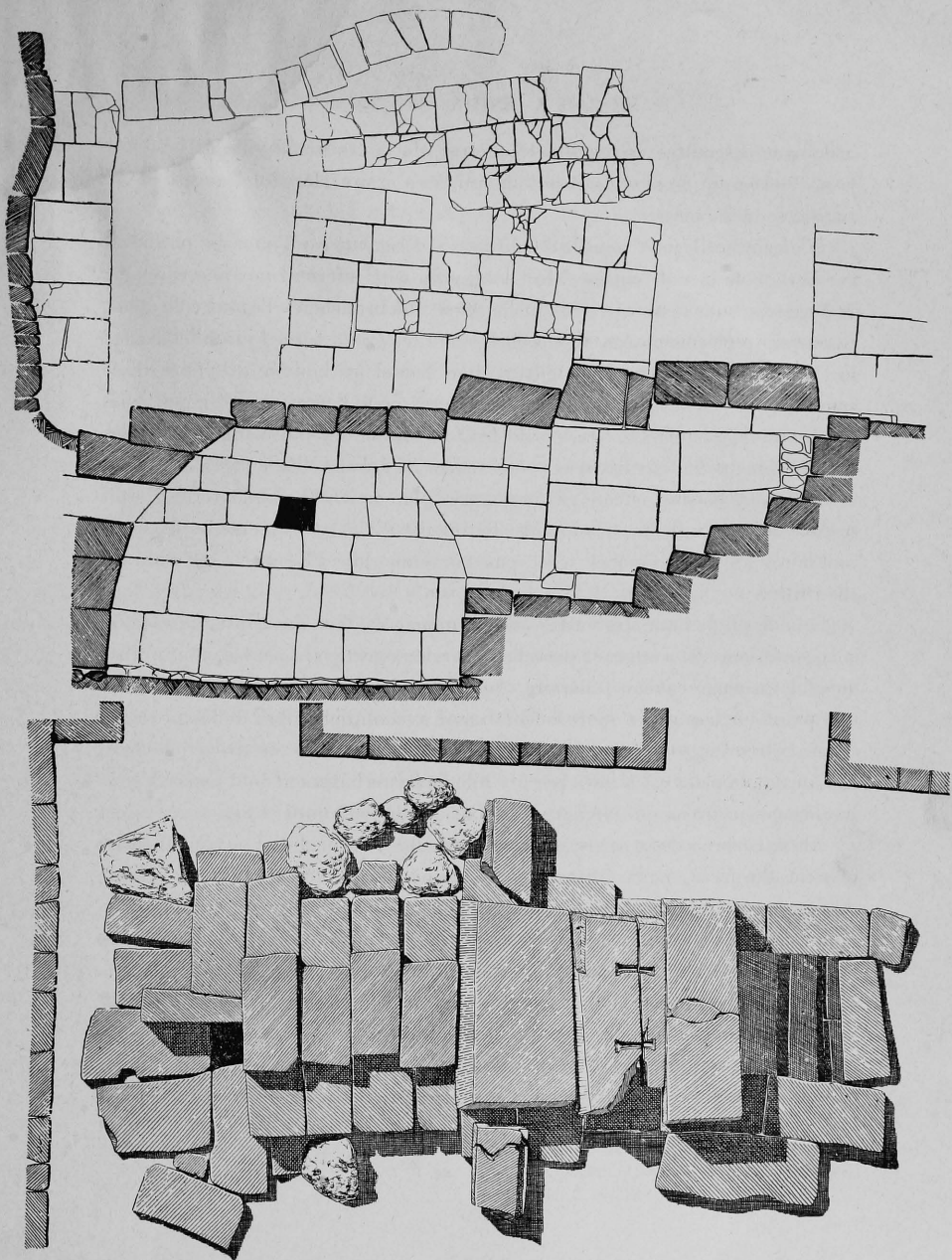


FIG. 1. — Ras Shamra. Plan et coupe d'un caveau funéraire découvert sous le sol d'une des chambres dans l'intérieur de l'enceinte du palais. Relevé par W. Forrer (1949).

également casematée épaisse de 16 mètres, de la troisième ville d'Hissarlik-Troie ⁽¹⁾ et, enfin, le mur de Babylone qui, à en croire Hérodote, aurait eu un diamètre de 25 mètres.

L'enceinte d'Ugarit, ou plutôt du palais d'Ugarit, car l'ouvrage ne faisait pas le tour de la ville entière, était longée du côté inférieur par une rue large de 4 mètres, sous le niveau de laquelle passe une branche de l'égout collecteur. Construit en pierres posées en encorbellement, ce grand tunnel jusqu'ici dégagé sur environ 100 mètres de longueur, dans lequel un homme de petite taille peut se tenir debout, est pourvu d'ouvertures pour l'aération et de plusieurs entrées pour le curage ⁽²⁾. Traversant les fondations des bâtiments voisins, les canalisations pour les eaux usées sont reliées à l'égout collecteur par des joints hermétiques. Ils sont encore efficaces après plus de 3.000 ans, la terre d'infiltration qui, par ailleurs, a rempli les bâtiments d'Ugarit et même les caveaux funéraires les plus étanches n'est pas parvenue dans l'égout ou ses embranchements.

Sous le sol de l'une des vastes pièces aménagées dans l'enceinte, du côté de la rue intérieure, et s'ouvrant sur celle-ci par deux portes spacieuses, nous mîmes au jour un vaste caveau funéraire. Au-delà de la rue de l'enceinte, se trouve une place sur laquelle s'ouvre un bâtiment avec antichambre dallée précédée d'une entrée large de 8 m. 50 divisée par deux colonnes en trois passages.

Au sud, la place est bordée par une aile du même bâtiment dont nous n'avons pu dégager jusqu'ici qu'une partie des façades du côté nord et est.

Autre surprise dans ce secteur de nos fouilles : au pied de l'ouvrage fortifié au-delà du fossé, nous trouvâmes les ruines d'un ouvrage d'assez vastes dimensions dont nous n'avons pu mettre au jour jusqu'ici que la façade ouest, ainsi qu'une rampe en pierres située au pied même de la tour carrée, et montant en direction nord-sud jusqu'à mi-hauteur de l'ouvrage. Cette rampe constitue le sommet d'un énorme mur incliné qui servait évidemment de butée à la base de la tour contre laquelle il s'appuie.

Du coup, une constatation de nos fouilles de 1939 s'éclaire : nous avons signalé les traces d'un tremblement de terre qui avait renversé ou lézardé les

⁽¹⁾ Cf. notre *Stratigraphie comparée et Chronologie de l'Asie Occidentale*, p. 234.

⁽²⁾ *Syria*, XIX, 1938, p. 315 et s., fig. 43

à 45, pl. XXXIII (3 et 4); XX, 1939, p. 286, fig. 8.

murs de la forteresse et causé l'écroulement de la haute voûte en encorbellement du passage souterrain ⁽¹⁾. Nous retrouvons maintenant les assises supérieures de la tour, qui étaient tombées au fond du fossé, matériaux qui avaient ensuite été rangés et utilisés pour la construction de la butée destinée à étayer ce qui est resté debout de l'ouvrage après le séisme. Au lieu de passer par la porte devenue inutilisable par suite de l'effondrement du couloir souterrain, on a aménagé sur la butée la rampe par laquelle on montait par-dessus les restes de la tour directement dans l'intérieur de l'enceinte et de la ville.

Ayant perdu ainsi son utilité, la porte du glacis fut murée et c'est dans cet état que nous l'avons retrouvée en 1939 comme le montre la photographie pl. IV (1 et 2). Nous décidâmes ensuite de la rouvrir afin de pouvoir étudier l'intérieur de la forteresse. La photographie pl. IV (3) montre la porte restaurée dans son état primitif, sans, bien entendu, le pont probablement en bois, qui devait franchir ici le fossé.

Les indices tirés de l'étude stratigraphique et de la céramique confirment la datation obtenue en 1939 pour l'écroulement de la tour de la forteresse et d'une partie de son énorme enceinte, au milieu environ du xiv^e siècle.

Il s'agit donc du tremblement de terre du temps d'Aménophis IV mentionné dans les lettres de Tell el Amarna ⁽²⁾ et dont nous avons observé les effets dans tous les quartiers de la ville jusqu'ici interrogés par nos fouilles.

Pour quitter l'ouvrage fortifié et l'enceinte, nous présentons, figure 1, un plan et une coupe longitudinale du caveau funéraire découvert dans le sous-sol d'une des casemates. L'un des blocs de couverture du dromos en deux parties est pourvu d'entailles à queue d'aronde, technique d'assemblage que nous retrouvons, comme le montre la photographie (fig. 2), dans d'autres parties de la forteresse. Le caveau, comme toutes les autres grandes tombes jusqu'ici découvertes à Ugarit, était pillé. Les photographies (pl. III) montrent à droite le dromos enfoncé, à gauche le mur brûlé de la casemate, resté debout sur plus de 4 mètres de hauteur.

Parmi les vestiges abandonnés dans la chambre funéraire se trouvent de nombreux fragments de beaux vases mycéniens peints et de vases en albâtre,

⁽¹⁾ *Syria*, 1939, p. 290.

⁽²⁾ *Ugaritica* I, p. 35; *Stratigraphie comparée*, I, p. 1 et s.

ainsi que les fragments d'une pyxide en ivoire figurant en bas-relief un personnage égyptien dans l'attitude du combat, précédé de la croix ansée, proportionnellement très grande. Plus loin, un autre personnage vêtu à la mode syrienne, offre son butin de chasse, une superbe biche. Ces objets, ainsi que les scarabées, permettent une datation certaine du caveau dans la première moitié du *xiv*^e siècle avant notre ère. Il est donc antérieur à la destruction partielle de la forteresse et de l'enceinte.

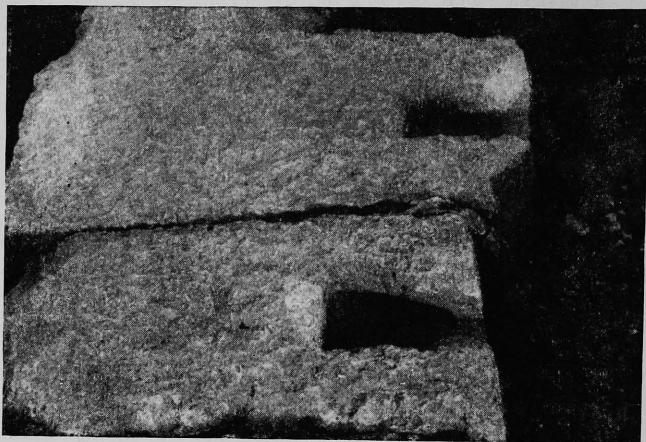


FIG. 2. — Entailles à queue d'aronde dans la forteresse d'Ugarit.

A propos du caractère fortement imprégné de tradition égyptienne de ces objets et d'autres vestiges rencontrés dans la forteresse, je voudrais signaler un intéressant cylindre trouvé ici. Il figure une présentation de deux étendards par des personnages et des divinités vêtus à la mode égyptienne. L'un des étendards supporte une plaque rectangulaire sur laquelle est couchée une chèvre, animal totem ou mascotte (fig. 3). Des étendards identiques sont connus par des cylindres ou empreintes de cylindres hurrites ou mitanniens provenant de Nuzi ⁽¹⁾. Nous avons déjà signalé les trouvailles antérieures qui sont en faveur

⁽¹⁾ Nous reviendrons sur la question dans notre volume en préparation sur les cylindres

de Ras Shamra et la glyptique de la Syrie du Nord.



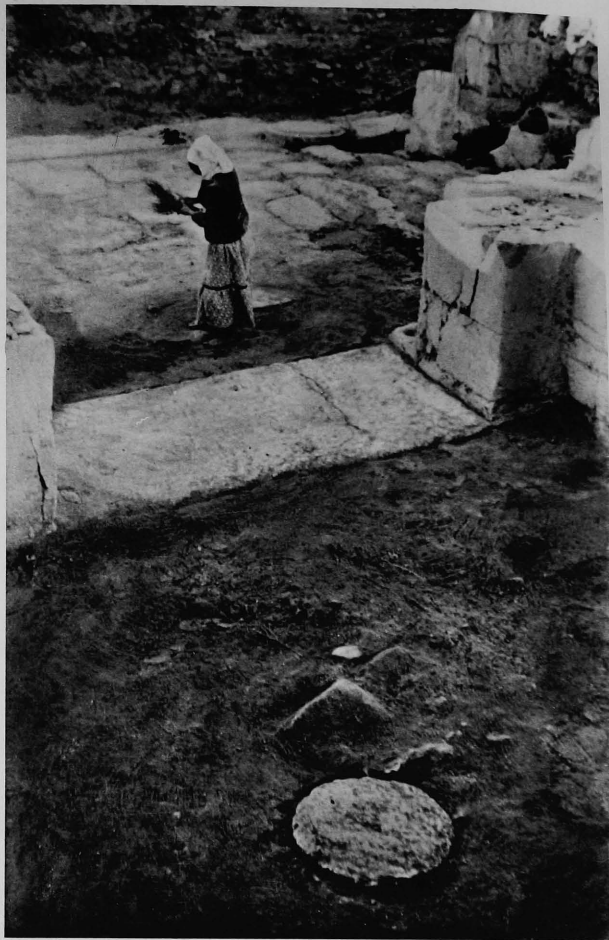
1. - L'entrée du palais d'Ugarit, en cours de dégagement.



2. - Dégagement de la façade nord du palais d'Ugarit.



1. - Vue de détail de l'entrée du palais en cours de dégagement.
Au centre, la porte de l'antichambre.



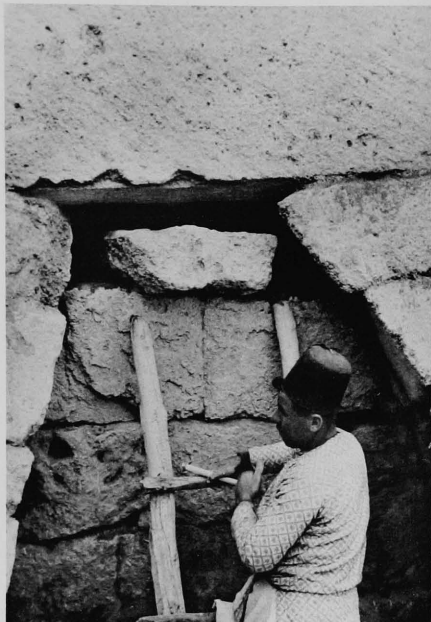
2. - Vue de l'antichambre avec base de colonne centrale.
Seuil monolithe : 3^m15 x 1^m30.



1. - Pan de mur incendié de la forteresse avec l'ombre de l'ouvrier qui dégage les dalles de couverture de la grande tombe I (1949).



2. - Le dromos de la tombe installée dans une chambre de la forteresse.



1. - Linteau et partie supérieure de la grande porte du glacis avant l'enlèvement du mur qui l'obstruait.



2. - Le mur qui obstruait la porte, en partie démonté !



3. - La porte du glacis, état primitif.



4. - Murs d'un ouvrage construit par-dessus le remblai de l'ancien fossé au pied du glacis.

de l'hypothèse de l'emploi d'archers et de frondeurs mitanniens pour la défense d'Ugarit, probablement encadrés aux xv^e et xiv^e siècles d'officiers ou d'instructeurs égyptiens. Dans les textes égyptiens, et notamment sur la stèle bien connue d'Aménophis II, dont une version nouvelle retrouvée à Memphis vient d'être publiée par Badawi, Ugarit est appelé la forteresse du roi ⁽¹⁾. Dans cette inscription, il est fait allusion à une insurrection contre les troupes



FIG. 3. — Ras Shamra ('949). Empreinte de cylindre figurant une présentation d'étendards par des divinités et des personnages vêtus à la mode égyptienne (première moitié du xiv^e s.).

égyptiennes stationnées dans la ville, insurrection qui fut matée par le pharaon vers 1444 comme le rapporte la stèle.

On y lit : « Sa Majesté parvint à Ugarit et y dompta tous ses ennemis. Ensuite, elle s'est remise en marche d'un cœur gai (ou léger) ayant fait de tout ce pays sa propriété. »

L'effort principal de nos recherches de 1948 et toute la campagne de 1949

(1) A.-M. BADAWI, *Die neue historische Stele Amenophis II*, dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, XLII, 1943, p. 1 et s.

furent cependant concentrés sur l'aile nord du palais situé en face de la forteresse. En dégagant ici quelques murs dont le sommet avait été atteint à la fin de la campagne de 1939, puis recombler, nous trouvâmes quelques fragments de tablettes en caractères cunéiformes alphabétiques. Un peu plus bas, sur le sol de la première salle qu'on atteint après avoir franchi le grand seuil du bâtiment, nous avons trouvé la petite section de tablette (fig. 4) d'à peine 5 centimètres de longueur en terre grise, sur laquelle un scribe avait



FIG. 4. — Ras Shamra. L'alphabet en cunéiformes d'Ugarit (cf. ci-après l'étude de M. Ch. Virolleaud).

noté l'alphabet de trente signes en cunéiformes utilisé dans l'ancienne Ugarit aux *xv^e* et *xiv^e* siècles avant notre ère.

Ce précieux fragment était couché contre le jambage gauche de la porte visible sur la photographie, pl. II (2), parmi les cendres de l'incendie à 2 m. 70 de profondeur.

Depuis que M. Virolleaud a présenté cet abécédaire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 17 février 1950, et en a déterminé la nature, la découverte a été signalée dans tous les journaux. La tablette révèle, en effet, le plus ancien alphabet du monde actuellement connu.

En criblant les terres, nous avons trouvé une quinzaine d'autres tablettes

ou fragments. La récolte continua pendant la campagne de l'hiver 1949 et en 1950.

En marquant sur un plan du bâtiment l'emplacement où gisaient les tablettes, on s'aperçoit qu'elles proviennent pour la plupart de trois pièces étroites situées le long de la façade nord du bâtiment, visible sur la photographie (pl. I).

C'était là, sans aucun doute, que furent conservées les archives diplomatiques et administratives du royaume d'Ugarit, le bâtiment en question ayant depuis été identifié avec certitude comme l'angle nord-ouest du palais d'Ugarit. Je dois signaler tout de suite qu'en dehors des tablettes et fragments, la récolte d'objets dans cette partie du palais fut décevante.

Après sa destruction définitive au XIII^e siècle dont témoigne l'état des ruines, le palais a dû être fouillé et refouillé dans l'antiquité à la recherche de tout ce qui avait pu y subsister de précieux ou d'utilisable.

Ce n'est qu'aux emplacements enfouis sous des décombres et des blocs par trop pesants que des épaves du mobilier primitif se sont conservées. Leur nature est significative : d'abord l'absence complète de poterie qui contraste avec les milliers de fragments céramiques qui partout ailleurs farcissent le sol de l'ancienne Ugarit. Nous nous trouvons ici évidemment dans des salles réservées à l'usage officiel, loin des appartements privés du roi et des cuisines.

Parmi les trouvailles il y a de nombreux fragments de grands vases en albâtre formant des amoncellements, noircis par les cendres de l'incendie (fig. 5). Non loin de là, sous l'un des piliers effondrés, nous nous trouvâmes en face de plusieurs très grandes pyxides et de statuettes en ivoire complètement écrasées et réduites à l'état de poudre, impossible à sauver.

Sous une cavité entre deux blocs, furent recueillis les restes d'une statuette féminine en pierre à la coiffure compliquée et l'extrémité de ce qui devait avoir été un insigne ou sceptre en ivoire d'hippopotame. Des lambeaux de feuilles d'or provenant du placage de meubles et de figurines complètent l'inventaire de nos déceptions. Une seule catégorie d'objets s'y trouvait en abondance; je veux dire les flèches en bronze et ces plaquettes renforcées par une nervure médiane du même métal, qui proviennent des cottes d'écaille dont les archers et frondeurs se protégeaient le torse (fig. 6). Des lambeaux de ces cottes ont été trouvés dans les sites mitanniens de Nuzi et de Tepe Gawra, présentant le

montage original, et une cotte complète de ce type faisait partie des tributs rangés dans l'antichambre de la tombe de Toutankhamon, placés dans des coffres de bois.

En pointant ces objets sur un plan du palais, nous avons établi que les



FIG. 5. — Ras Shamra. Fragments de grands vases en albâtre, retrouvés parmi les cendres de l'incendie du palais d'Ugarit.

flèches et reste de cottes d'armes sont concentrés autour de l'entrée, se trouvant ici parfois en paquets, soudés ensemble par la patine. Ceci prouve que des carquois pleins de ces missiles ont été perdus pendant la destruction et l'incendie du palais.

Les frondeurs y avaient aussi accumulé leurs munitions, comme le montrent

des morceaux de galets du même calibre. Je rappelle ici la découverte en 1939

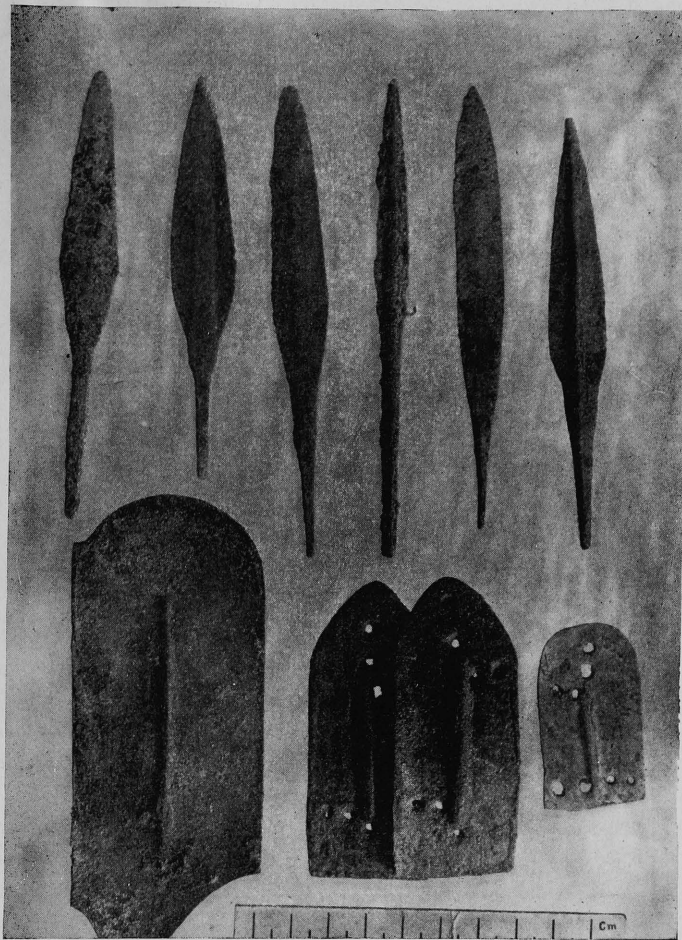


FIG. 6. — Flèches et éléments de cottes d'écaille en bronze trouvés dans le palais d'Ugarit (1949).

d'une grande tablette dans la résidence du gouverneur militaire d'Ugarit,

dégagée en face du palais. D'après un déchiffrement dû au regretté Thureau-Dangin, il s'agit d'une liste de distribution d'armes où, précisément, il est fait allusion aux arcs et frondes de l'armée d'Ugarit ⁽¹⁾.

Nous ne sommes que tout à fait au début de l'exploration du palais. Cependant, comme on peut le voir sur le plan dressé par mes collaborateurs M. Pironin et M. Forrer, de l'aile nord du bâtiment (fig. 7), ses dimensions s'annoncent remarquables et son aménagement intérieur se dessine : le long d'une rue étroite est-ouest, s'allonge le front nord du palais sur 60 mètres de longueur, sans aucune issue, avec des pilastres carrés servant de contreforts. L'extrémité est du palais n'est pas encore atteinte. Les sondages nous apprennent que le bâtiment se prolonge de ce côté.

Après avoir traversé l'escalier à marches basses usées par le passage des chars, entre les colonnes en bois posées sur des tambours de pierres de 1 mètre de diamètre, on pénètre dans une salle de réception longue de 11 mètres, dallée et pourvue de chaque côté d'un banc en pierres.

Ici les visiteurs et la garde du palais pouvaient se mettre à l'aise, et s'ils en éprouvaient le désir, pendant les journées chaudes, ils pouvaient se désalter avec l'eau d'un puit profond aménagé dans l'angle de la salle.

De la seconde pièce, de plan carré, avec une colonne centrale, le visiteur ordinaire pouvait gagner par une porte à gauche la partie administrative et les archives déjà signalées, précédées d'un spacieux secrétariat.

C'est ici que devait se tenir le scribe auquel nous devons l'abécédaire. Une trouvaille significative confirme l'usage de la pièce : sur le sol soigneusement lissé parmi des fragments de tablettes, nous avons trouvé plusieurs styles en bronze de la longueur d'une plume à une extrémité aplatie, parfois légèrement inclinée, avec lesquels les signes cunéiformes étaient imprimés dans la pâte encore molle.

Accessible par une seule porte, cette partie administrative du palais comprenant cinq pièces se trouvait complètement séparée du reste du bâtiment.

Le visiteur admis dans le palais proprement dit devait tourner à droite dans la pièce carrée à la colonne centrale et franchir une petite pièce sur laquelle donnent deux couloirs étroits où se tenaient des gardes.

⁽¹⁾ F. THUREAU-DANGIN, dans *Revue d'Assyrologie*, XXXVII (1940), p. 97.

RAS SHAMRA

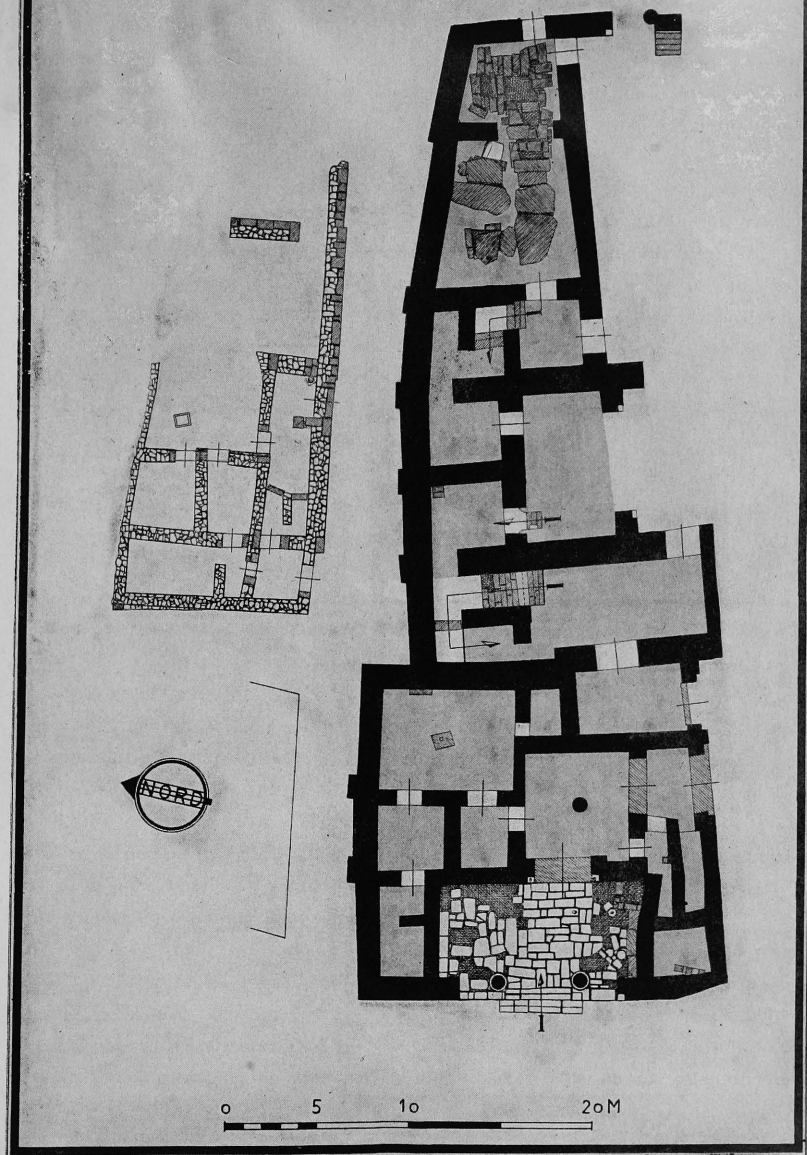


FIG. 7. — Plan de l'aile nord et de l'entrée du palais d'Ugarit (état du dégagement 1949).
Dressé par MM. P. Pironin et W. Forrer.

Par un second seuil monolithe large de 1 m. 40, il pénètre ensuite dans une vaste cour intérieure entièrement dallée sur laquelle s'ouvrent plusieurs larges portes donnant accès à d'autres salles. Cette partie du palais dégagée pendant notre campagne de 1950 n'est pas encore portée sur le plan, pl. II.

Au pied d'une des portes de cette cour, parmi les cendres accumulées sur le dallage, fut recueilli l'original d'un sceau royal hittite superbement gravé, pièce importante à laquelle un article spécial sera consacré.

A l'est, la succession des pièces et salles comprend d'abord un spacieux vestibule avec, au bout, un large escalier montant au premier étage, puis une très vaste salle, à en juger d'après la partie nord jusqu'ici déblayée, et l'importance des contreforts.

A l'extrémité est de la partie actuellement mise au jour, nous avons trouvé ce qui semble être la salle du trône, longue de 18 mètres, avec au fond une plate-forme flanquée d'une colonne et précédée de quatre marches.

Entre cette salle et le front nord du palais, sous le sol de deux spacieuses pièces, nous avons découvert la nécropole royale. Elle est composée de trois vastes caveaux, dont l'un double, construits en blocs pesants et voûtés selon le système à encorbellement.

Les plans et coupes (fig. 8), dus à M. P. Pironin, montrent le complexe long de plus de 11 mètres dans le sens est-ouest, pourvu d'ossuaires et de quelques passages souterrains qui ne sont pas encore tous explorés.

Les campagnes de recherches de 1948 et 1949 ont principalement enrichi notre connaissance de l'architecture d'Ugarit, d'une part en révélant l'importance de la forteresse et de l'enceinte casematée de 16 mètres de diamètre, et, de l'autre, en nous fournissant les premiers éléments pour l'appréciation du vaste complexe qu'est le palais royal, avec sa salle d'entrée à portique, sa partie administrative abritant les archives, ses salles d'apparat et sa nécropole royale.

C'est de beaucoup le bâtiment le plus vaste qui ait été trouvé jusqu'ici en Syrie, en dehors de la Mésopotamie. Et nous n'en connaissons encore que les pièces et salles situées le long de la façade nord.

Au point de vue objets, notre principal butin sont les tablettes et fragments provenant des archives royales. M. Virolleaud se propose de communiquer bientôt au lecteur de *Syria* son déchiffrement de ces nouveaux documents, composés de listes nominatives, liste de corporations d'Ugarit,

l'inventaire des chars de la ville de Bekani, actes de propriété et diverses lettres dont l'une est adressée à la dame d'Ugarit, probablement une princesse. Dans un article faisant suite à ce rapport, M. Virolleaud traite de l'abécédaire et de sa signification pour l'histoire de l'écriture.

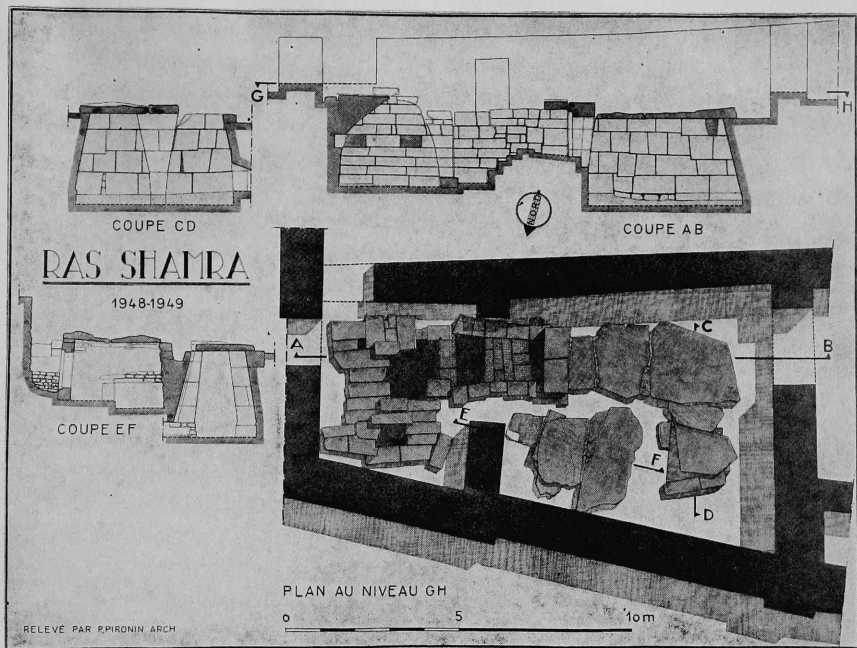


FIG. 8. — Ras Shamra. Plan et coupes des caveaux funéraires, situés dans l'enceinte du palais d'Ugarit. (Relevé par P. Pironin.)

Les tablettes jusqu'ici retrouvées à Ugarit sont concentrées dans les différents édifices de la ville strictement selon leur nature : les unes religieuses ou mythologiques dans la bibliothèque du temple de Baal et dans la maison du Grand Prêtre, sur l'extrémité est du tell explorée de 1929 à 1939; les textes diplomatiques administratifs et la correspondance royale et des autres dignitaires dans le quartier du palais que nous explorons maintenant, les textes

relatifs à l'organisation militaire dans la résidence du gouverneur militaire et la forteresse.

Il nous manque donc encore une catégorie, probablement la plus nombreuse de toutes, celle des textes commerciaux. Nous en avons déjà trouvé quelques-uns avant la guerre. Ils étaient enfouis parmi les ruines de maisons de particuliers et les entrepôts spacieux de la ville basse qui en dépendaient.

Un nouveau texte de cette catégorie, en forme de coin, constituant une étiquette ou un plomb, marqué de l'empreinte d'un cylindre, et percé pour le passage des fils, fut recueilli au pied de la porte de la ville, où arrivaient les caravanes et étaient déchargées les marchandises débarquées dans le port voisin, le Minet-el-Beida de nos jours.

Ici et ailleurs dans la ville commerciale, une nouvelle source de documents épigraphiques semble s'ouvrir à nos recherches.

Nos travaux pendant la campagne de 1950 étaient consacrés aussi à l'exploration du quartier de la ville basse au pied du temple de Baal ainsi que du sommet du tell, vers lequel s'étaient approchées nos fouilles d'avant-guerre. Mais avant toutes nouvelles fouilles, nous avons dû consacrer beaucoup d'effort à la réorganisation de nos moyens d'évacuation et aux décharges pour les déblais. Les distances des terrains maintenant à fouiller par rapport aux décharges aménagées en dehors du périmètre des terrains archéologiques, ainsi que les difficultés que présente la surface accidentée du tell, rendent l'emploi du Decauville par trop onéreux. D'autre part, il n'est pas question de faire transporter les énormes quantités de terre et de pierres produites par les fouilles au moyen de couffins portés à dos d'homme, comme nous avons pu le faire pendant nos sondages de 1948 à 1949.

L'expérience de nos travaux de 1950 est concluante : il faut procéder à la motorisation du train d'évacuation. Ainsi, nous avons déjà pu améliorer la disproportion devenue grave entre le nombre d'ouvriers occupés aux fouilles proprement dites, par rapport aux hommes chargeant et déchargeant les terres. Alors qu'en 1949, cette proportion n'était qu'un quart de l'effectif total, pendant la campagne de 1950, sur 300 hommes engagés, 120 pouvaient être réservés aux travaux de recherches. Nous pensons pouvoir améliorer encore cette proportion en multipliant les moyens de transport mécaniques. C'est seulement de cette façon que nous pouvons espérer terminer l'essentiel de

l'exploration archéologique de la vaste colline de Ras Shamra, dans un délai compatible avec nos propres forces et à l'aide des moyens financiers mis à notre disposition pour cette grande recherche archéologique.

Nos fouilles de 1950 sur le sommet du tell furent une grande surprise. La surélévation en forme de rectangle de 100 à 150 mètres de longueur que présente ici la colline, est constituée par une installation datant de l'époque grecque. Mais il ne s'agit pas, comme semblaient le faire prévoir nos trouvailles antérieures, du passage de quelques marins du VI^e siècle venus trouver leurs statères archaïques achetés dans les ports thraco-macédoniens et en Chypre contre les produits du pays ⁽¹⁾. Les bâtiments mis au jour, l'épaisseur des murs et la qualité de l'architecture attestent l'existence à Ras Shamra d'un assez vaste comptoir de commerce, exploité par des marchands grecs aux VI^e et V^e siècles à en juger d'après la qualité de la céramique attique et ionienne retrouvée parmi les ruines ⁽²⁾. Cette découverte confirme la thèse selon laquelle la baie de Minet-el-Beida, l'ancien port d'Ugarit, était connue des navigateurs grecs sous le nom de *Leukos Limen*, comme le rappelle le *Stadiasmé* ⁽³⁾.

L'exploration du sommet du tell avait été entreprise en vue d'un nouveau sondage stratigraphique que nous entendions pousser jusqu'à la base de la colline. La présence de l'installation grecque qui se superpose ici immédiatement au dernier niveau d'Ugarit de la fin du XIII^e siècle, nous a empêché d'atteindre les couches profondes du tell. En attendant que nous puissions achever le dégagement du niveau superficiel, nous avons prolongé notre sondage par une tranchée de recherche longue de 60 mètres qui sectionne la pente orientale de la vaste colline. Ici, nous avons dégagé les vestiges d'un nouveau quartier d'Ugarit de la fin du II^e millénaire et, au-dessous, les installations de la ville du second niveau, contemporaine du Moyen Empire Égyptien.

Dans une habitation dégagée ici, nous avons trouvé une statuette incom-

⁽¹⁾ Voir notre étude : *Une trouvaille de monnaies archaïques grecques à Ras Shamra*, dans *Mélanges Syriens offerts à M. René Dussaud*, p. 461.

⁽²⁾ Selon M. François Villard, attaché à la conservation du Département des Antiquités

grecques et romaines du Musée du Louvre, la plupart des fragments datent du V^e siècle; quelques-uns remontent au dernier quart du VI^e.

⁽³⁾ R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie Antique et Médiévale*, p. 417.

plète en pierre noirâtre, étrangère au pays. Elle figure un personnage égyptien dans l'attitude accroupie traditionnelle. Selon l'inscription hiéroglyphique, il s'agirait, d'après M. Vandier, conservateur des Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, d'un prêtre, peut-être du grand prêtre d'Héliopolis de la fin de la XII^e dynastie, probablement du temps d'Aménemhat III (1850-1800). C'est la seconde statuette d'un prêtre égyptien trouvée à Ugarit, la première, anépigraphique, ne pouvait être identifiée que d'après l'attitude et le costume ⁽¹⁾.

Dans le quartier de la ville basse, nos fouilles de 1950, en même temps qu'elles devaient compléter nos recherches antérieures, étaient destinées à libérer ici un terrain pour nos déblais. Par suite de la déclivité du sol au pied de la ville haute, les couches archéologiques y sont recouvertes de déblais post-ugaritiques, épais par endroit de plusieurs mètres, qu'il faut évacuer d'abord.

Plus bas, une rangée d'habitations ont commencé à apparaître. L'une d'elles comportait l'atelier d'un bijoutier qui fabriquait des colliers en perles de verre, de cornaline et même d'ambre. Il gravait aussi des cylindres dont nous avons retrouvé plusieurs à l'état d'ébauche. Parmi les restes de cet atelier gisait un gros scarabée en faïence blanche, portant le nom de couronnement du pharaon Aménophis III : NEB-MAA-RA. Nous avons dégagé, ici aussi, un caveau de famille installé dans le sous-sol d'une habitation qui, quoique pillé dans l'antiquité, nous a livré encore un mobilier funéraire instructif.

Pour terminer, une remarque relative à la chronologie des nouvelles tablettes : elles sont antérieures à la grande catastrophe qui vers 1360 s'était abattue sur Ugarit ⁽²⁾.

En fait, jusqu'ici nous n'avons trouvé aucun texte que nous puissions attribuer avec certitude à la toute dernière période d'existence d'Ugarit, celle du XIII^e siècle, dont témoignent pourtant quelques inscriptions hiéroglyphiques et des scarabées du temps de Ramsès II.

Il se peut d'ailleurs que parmi les textes trouvés dans les décombres en

⁽¹⁾ Cf. nos *Ugaritica*, I, p. 21 et fig. 11.

⁽²⁾ L'association signalée dans *Syria*, XX, 1939, p. 287, avec un vase du temps de Ram-

sès II est restée isolée et semble, pour le moment, devoir être considérée comme accidentelle.

dehors de leur propre milieu archéologique, on en reconnaisse dans l'avenir quelques-uns qui puissent appartenir à la période finale de la ville. Mais pour le moment, et après treize campagnes de fouilles, je n'en saurais identifier aucun avec certitude.

La tradition littéraire d'Ugarit si vivante et si productive semble donc s'être arrêtée net au milieu environ du xiv^e siècle. Ce n'est pas un tremblement de terre, aux effets certes désastreux, mais somme toute réparables, comme celui des environs de 1365, qui puisse expliquer pourquoi l'élan de la tradition littéraire s'est brisé à ce moment à Ugarit.

Il y a lieu ici de chercher une autre cause, peut-être consécutive aux coups sévères que les éléments avaient portés à la ville. Dans son enceinte écroulée, une civilisation plus rustique, dépourvue de tradition littéraire se serait-elle substituée à celle de la fin du Bronze ? Serions-nous ici à la veille de reconnaître les prodromes de cette grande invasion qui vers la fin du xiii^e siècle et au début du xii^e dégénéra en un bouleversement général connu sous le nom de l'invasion des Peuples de la Mer ? Certains résultats de nos récentes fouilles à Enkomi-Alasia dans l'île de Chypre pourraient s'accorder avec une pareille conception des événements historiques à la fin du Bronze ⁽¹⁾.

Je ne saurais pourtant pour le moment m'avancer plus loin parmi ces hypothèses. Mais j'ai confiance que les recherches de Ras Shamra, maintenant reprises avec l'autorisation du Service des Antiquités de Syrie, vont nous permettre de consolider ou de rectifier les notions que nous sommes en train d'acquérir de cette période encore si obscure de la fin du Bronze dans le Proche Orient.

« Le Castel Blanc », Saint-Germain-en-Laye, juin 1951.

Claude F.-A. SCHAEFFER.

⁽¹⁾ Cf. *Enkomi-Alasia*, I, sous presse.

LES NOUVELLES TABLETTES DE RAS SHAMRA

(1948-1949)

PAR

CH. VIROLLEAUD

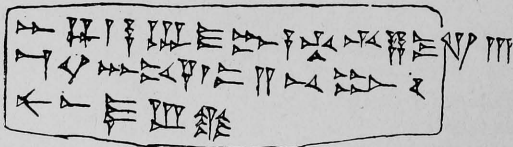
Lors de ses récentes recherches à Ras Shamra, M. Cl. F.-A. Schaeffer a découvert tout un lot de tablettes et de fragments qui sont publiés ci-après et qui viennent compléter heureusement la riche collection qu'il avait recueillie dans sa dernière campagne de fouilles, celle de l'hiver 1938-1939. Voir *Syria*, XXI, 123-151, 247-276; *Revue d'Assyriologie*, XXXVII, 11-44, 129-153; XXXVIII, 1-12; *Mémorial Lagrange*, p. 39-49.

Sur les circonstances de la trouvaille, on voudra bien se référer au rapport publié par M. Schaeffer dans ce fascicule de *Syria*, p. 1 et s.

TEXTES ALPHABÉTIQUES

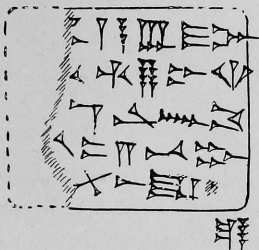
I. — Les abécédaires.

A. Abécédaire intact, qui a été publié et décrit déjà dans les *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, année 1950, p. 71-74. Voir en outre : C. GORDON, dans *Orientalia*, vol. XIX, p. 374-6; ALBRIGHT, *BASOR* n° 119, oct. 1950; R. DUSSAUD, *Syria*, XXVII, 376; J. CANTINEAU, *Semitica*, III, 21 ss. et aussi C. R. du GLECS, t. V, 57 s.; *Journal asiatique*, 1950, 481-2 et ci-dessus, p. 10, fig. 4. Nous reproduisons ici, simplement, le texte et sa transcription :

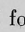
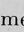
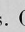


a, b, g, h, d, h, w, z, h, t, y, k, š, l,
m, ž, n, s, s, ', p, s, q, r, š,
ġ, t, e, u, š.

B. Autre exemplaire, incomplet. Il manque sept lettres, et c'est pourquoi la nature de ce document, qui provient de la XI^e campagne et qui a été publié dans la *Revue d'Assyriologie*, t. XXXVII, p. 34, avait été, jusqu'à présent, méconnue. On voit clairement aujourd'hui qu'il faut lire ainsi :



[*a, b,*] *g, h, d, h, w,*
 [*z, h,*] *t, y, k, š,*
 [*l,*] *m, ž, n, s,*
 [*s,*] *', p, s, q, r,*
 [*š,*] *ġ, t, e, u,*
š.

L'écriture est d'une main encore peu exercée ⁽¹⁾, *e* et *u*, en particulier, sont très mal formés. On notera que *ž* est écrit , variante de  ou , qui ne s'est rencontrée qu'à partir de la XI^e campagne; *ġ* est tracé avec négligence; *n* et *y* sont au contraire gravés avec application, comportant, le premier, cinq « clous » au lieu de trois, et le second huit au lieu de six, singularités qui se sont rencontrées déjà, en différents textes.

La dernière lettre, soit *š*, se trouve isolée, sur la tranche, par manque de place à la fin de la l. 5, ou pour un autre motif.

C. Fragment d'une tablette mince, inscrite d'un seul côté, et dont il ne reste qu'une seule lettre : *š*, isolée et tracée soigneusement. Suivant toute vraisemblance, il s'agit, ici encore, d'un abécédaire :



(1) A ce seul trait, il apparaît évident qu'il s'agit là d'exercices d'écoliers; et rien n'auto-

rise à reconnaître aux documents de cette sorte un caractère magique.

II

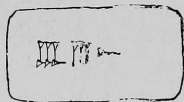


r. n. l. a

m'n

alnr

šdq-šlm



dlt

On doit, pensons-nous, se représenter la scène évoquée par cette minuscule tablette de la façon suivante : Le maître prononçait ou dictait les quatre lettres *r, n, l, a*, qui sont très nettement séparées les unes des autres par un trait vertical, et il demandait à ses élèves de former ou de citer un nom formé au moyen de ces quatre lettres. La réponse (*m'n*) était ou devait être : *alnr*.

Or *Alnr* est un nom d'homme hurrite, qui s'est rencontré dès le début; 1929, n° XV, l. 6, dans une liste de noms d'hommes, dont l'un au moins : *Ewr-nr*, l. 5, est hurrite également.

Alnr est peut-être un nom composé comme *Ewr-nr*. Pour *nr* en hurrite, voir *asm. nr. nm*], 1929, n° xxvii, 2, 8, et sans doute aussi les noms de fonctions *tpnr* et *hbrtnr* (*Syria*, XIX, p. 138, l. 6-11 et XXI, p. 256 et 266) et le n. div. *wnr* : 1929, n° XVII, 10.

Pour *al*, comp. les noms hurrites *Algp* : *Syria*, XV, p. 148, l. 3, et *Alhn* : *Syria*, XXI, p. 268, l. 25.

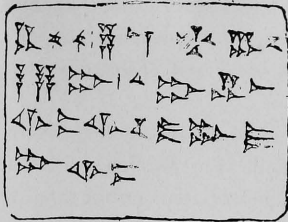
A la l. 4, le n. h. *šdq-šlm* (voir déjà *Syria*, XXI, p. 268, l. 23 et R. A., XXXVII, p. 12, l. 8 et p. 41^a), exprimant les idées de justice et de paix, est peut-être l'équivalent sémitique du hurrite *Alnr*.

Au milieu du revers, on lit *dlt* « la porte » en hébreu et peut-être aussi à Rš : *Syria*, t. XIV, pl. XVIII, l. 25. Le sens de cette annotation nous échappe entièrement.

III

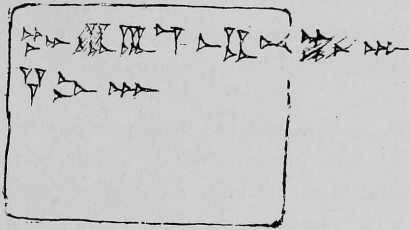
Texte astrologique (?)

On lit très nettement, d'un côté :



A. *b šš ym hds*
hyr. 'rbt
šps šgrh
ršp

et sur l'autre face, mais non sans hésitation :



B. *w '(?)bdm tbqr(?)n*
skn

A. — Il faut évidemment comprendre :

Pendant les six jours de la nouvelle lune
 du (mois de) Hiyar, elle se couche,
 la (déesse) Soleil, son portier (étant)
 Reshef.

Nous apprenons ainsi que la néoménie du mois de Hiyar⁽¹⁾ (et il en était sans doute de même pour les autres mois) durait, non pas un jour ou deux,

⁽¹⁾ Le nom de Reshef s'est rencontré déjà à Rš, en divers passages liturgiques ou mythologiques (v. *Syria*, XXIII, 143), mais dans des conditions qui ne permettaient guère de se faire une idée de la nature de ce personnage,

si mal connu, en somme. La lecture Reshef n'est d'ailleurs que provisoire ou conventionnelle (comme celle de Keret, par exemple). A Mari, on disait Rasap, R. A. XXXVII, 41^c.

mais bien six jours, c'est-à-dire à peu près toute la durée du premier quartier, ou les six jours ouvrables de la première semaine.

Il s'agit bien de « six jours », en effet, et non pas du « sixième jour », puisqu'il y a *šs* et non pas *šdš*.

Ainsi, le second mois de l'année s'appelait, à Rš, *hiyâr*, comme en phénicien, au lieu de *'aiar*, comme dans les autres langues sémitiques, et notamment en accadien. On notera que, jusqu'à présent, on ne connaissait qu'un seul nom des mois du calendrier d'Ougarit : celui de Tasrit (*Tšrt*), qui est le septième (Rš 1929, n° IX, l. 11).

On sait qu'à la basse époque Reshef était considéré comme un dieu solaire, ou comme le soleil lui-même et qu'on l'identifiait avec Apollon. Mais ici, à Rš et au xiv^e siècle, Reshef paraît être un simple serviteur ou un satellite de la déesse du Soleil : Šapaš; plus particulièrement, c'était lui qui ouvrait la porte (sur *šgr* « portier », v. R. A., XXXVII, 16) ⁽¹⁾ devant Šapaš, et cela, non pas tout le long de l'année, mais à certaines époques, dans des circonstances déterminées à l'avance ou occasionnelles.

B. — Après *ω*, qui n'est guère douteux, on peut lire *'bđm*, quoique ' soit très petit et comme absorbé dans le signe suivant, dont le haut apparaît comme effacé. De toute façon, il y avait là un substantif masc. plur. Pour le verbe qui suit, la troisième radicale est de lecture incertaine. Sur le *skn*, v. R. A., XXXVII, 134 et ci-après, p. 32.

On a l'impression que cette phrase, prise dans son ensemble, correspond à certaines formules fréquentes de l'astrologie assyro-babylonienne, telles que *šarru ardâni-šu idâku-šu*, « le roi, ses serviteurs le tueront ⁽²⁾ ».

Si B fait bien suite, comme il est vraisemblable, à A, les deux locutions seraient donc reliées par un « *waw* d'apodose », et le sens serait :

« Si (ou quand) Reshef est le portier, etc.

⁽¹⁾ Rappelons que, en Mésopotamie, les portes de l'Orient étaient ouvertes par deux divinités aux noms inconnus mais de forme humaine. Il en est ainsi, du moins, en maintes scènes des sceaux-cylindres (v. CONTENAU, *Manuel*, p. 619 et s.), alors que dans *Gilgamesh*, ce sont des hommes-scorpions qui

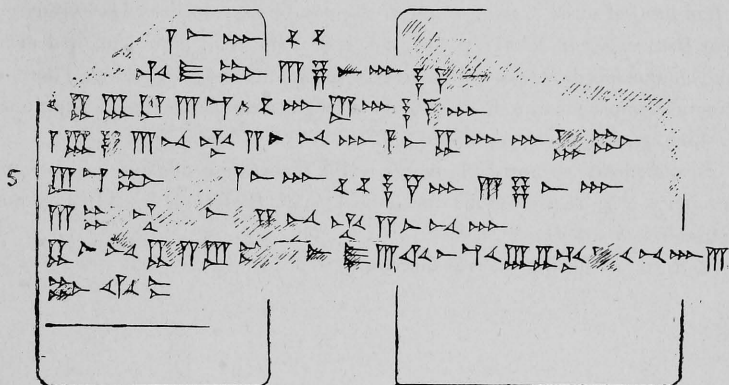
gardent le soleil, aussi bien à son lever qu'à son coucher.

⁽²⁾ Le fragment astrologique qui a été retrouvé à Katna en 1927 et que Jean Bottéro vient de publier (R. A., XLIV, 105-112) est écrit en babylonien et de facture toute babylonienne.

« Alors (ou en conséquence, ou il s'ensuivra que) les serviteurs tueront (?) (ou : chasseront ?) l'intendant (ou : le gouverneur) ».

Jusqu'ici, nous ne connaissons qu'une seule allusion à l'astrologie ougaritique, à savoir le qualificatif qui accompagne le nom de Paġat, la fille du héros Danel : *yd't hlk kbkbn* « Celle qui connaît la marche des étoiles ». Mais si Paġat porte ce titre on ne la voit point, dans les passages qui nous ont été conservés du Poème, exercer son art; et nous ne saurions dire quelle était la nature et l'étendue de ses connaissances.

IV



- [] *Gtn šš*
 [] *thr lytn Hs[n]*
 3 *'bd ulm (?) šn un Hsn*
gdy lqḥ S'qn g(?)t bn ndr
um r[] Gtn šš Hsn lytn
 6 *l r ḥ t(?)lqḥ S'qn*
bt(!) qbš urt(?) Elštm' dbḥ S'qn l
Ršp

Tablette grossièrement façonnée, mal conservée, d'une écriture très irrégulière, et pour ces raisons d'une lecture pénible. Cependant, les derniers mots : *dbh š'qn l ršp* présentent un sens très clair : « Š'qn a offert un sacrifice au dieu Reshef ».

Aux ll. 4-5, ce même nom : Š'qn (formé apparemment sur le nom de ville Š'q, en syllabique *Ša'-qu* : *Syria*, XXI, 147) est le sujet du verbe *lqh* « prendre », qui, dans les scènes de sacrifices, indique que l'officiant prend en main tel ou tel animal pour l'offrir au dieu; ainsi *Genèse*, XV, 10 et, à Rš, *Keret*, ll. 159-160, 163; *lqh emr dbh bydh*. Le complément de *lq'*, l. 4, paraît être *gdy* « chevreau », bien que le mot se présente ailleurs sous la forme *gd*, au plur. *gdm* : V AB, II, 2.

Il y a deux autres noms d'hommes : *Hsn* et *Gtn*. *Hsn*, aux ll. 2 (*lytn Hsn*), 5 (*Hsn lytn*) et aussi 3, *ytn* « donner » s'opposant sans doute à *lqh* « prendre ». Pour *Hsn*, v. *Syria*, XVIII, p. 161, col. I, 23 : *Bn. Hsn*; pour *Gtn* (ll. 1 et 5), suivi chaque fois de šš « six », v. R. S., XXXVII, p. 106 et 109, l. 28, où Thureau-Dangin a rapproché ce n. h. de celui de la ville de Gath. Mais il peut s'agir aussi du subst. *gt*, sur lequel voir ci-ap. p. 33.

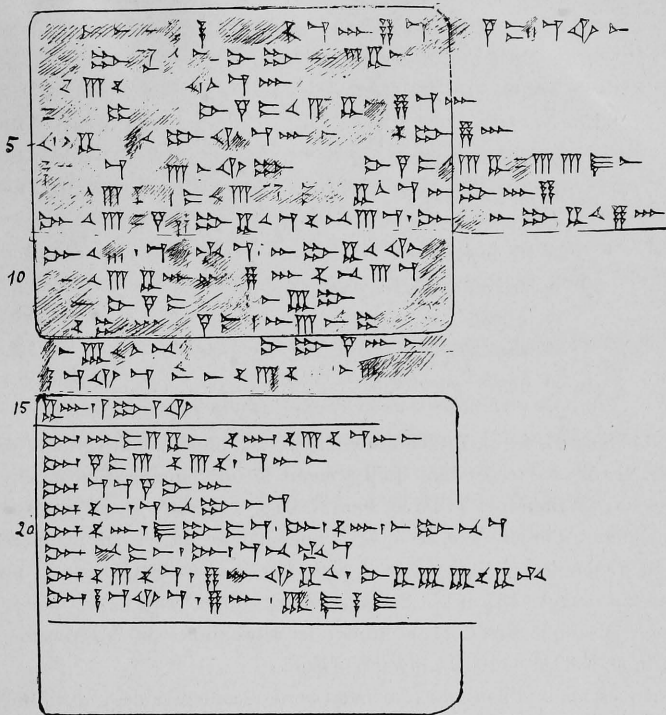
Se détachent, en outre : le nom de ville bien connu : *Elštm'* l. 7, les mots *thr* « pur », l. 2; *bn ndr* « le fils du vœu », l. 4; cf. *Proverbes*, XXXI, 2; le nom de nombre *šn* « deux » ⁽¹⁾, l. 3.

Le reste est illisible ou très incertain.

⁽¹⁾ « Deux » ou « autre ». Notons à ce propos que *šn* || *nkr* de *Keret* I, 100-103 et 189-191 correspondent exactement à l'accadien *šanû* || *nakaru*, qui qualifient certains astres néfastes dans les textes astrologiques de la Mésopotamie; voir, en particulier, WEIDNER, *Handbuch der babylonischen Astronomie*, p. 9, 10, 29. A rapprocher également de *Keret* I, 100-

103 (... *w yše ... l šn ašth* : « ... et il fera sortir... vers un autre sa femme ») ce présage babylonien, assez énigmatique d'ailleurs : *e-mi-iq-tum be-li-il bi-tim a-na ša-ni-i-im ú-še-ši*, J. HUNGER, *Becherwahrung bei den Babyloniern* (Leipzig, 1903), p. 48-49 et 69, l. 8, qui signifie littéralement : « l'*emiqtu* fera sortir la dame de la maison vers un autre ».

V



[- - -] h - šmny - - - - k]sp h(?)mst
 [w a]rb' kkr '(?)l bn(?) []
 [w]ššs šmn
 [w? - -] r - - - ksp 'l bn (?) ymn
 5 šb ? š(?)r šmn - šr yn
 hm[š]m l(?) '(?)sr ksp 'l bn(?)llet
 w(?) 'l[- k]sp 'l - - [š(?)]'b'm arny

- ω 'l - s ? y(?) rb' m šqlm. ω - - arb' yn
 ω 'l. mn(?)hm. arb' š[mn ?]
 10 ω 'l bn a - yn šqlm
 - - ksp ' - - kdr -
 - - šrn(?)[k]sp - al - r[
 - - d š q krsnt ...
 hm'šm - t šls t y! -.
 15 bn. Grgš
 ω . nps bt šn . šls mat
 ω . spl šls . mat
 ω . mmskn
 ω . št . mqrtm
 20 ω . šn . erpm . ω . šn . trqm
 ω . q(?)pt . ω . mqhm
 ω . šlsm. yn šb' . kbd d Sbš
 ω . hmšm . yn . d eh

1. La face (ll. 1-15), brûlée et fendillée, est, pour la plus grande partie, illisible. Il est clair cependant qu'il y avait là une énumération de diverses denrées ou marchandises : l'huile, *šmn*, ll. 3, 5, 9 (?); le vin, *yn*, l. 10 et plusieurs sommes d'argent *ksp*, ll. 4, 6, 7, dues par tel ou tel. On comparera la locution fréquente : ω 'l au 'al de 2 *Sam.* 18, 11 et à l'emploi de la prépos. *eli* dans *Syria*, XV, 137 et s. : 2 *meat... eli x* : « deux cents... dus par x ».

Noter aussi que *kdr*, l. 11, se trouve ici à proximité de *ksp*, comme dans Rš 1929, n° XXIII, l. 10-11 : ω *kdr* || ω *ksp*.

Quelques noms d'hommes seulement sont reconnaissables; ainsi *Bn-Ymn* l. 4, quoiqu'on puisse hésiter entre *Bn* et *Bt* et que *Bt* paraisse plus probable; *Bn-Grgš*, l. 15 est, en revanche, très net. L. 7, on peut lire [š]b'm, n. h. (cf. X, 10 et XI, 8) suivi de l'ethn. *arny* : *Syria*, XXI, 141 et R. A. XXXVII, 141, 5.

En outre : plusieurs noms de nombre; les mots *šqlm* « sicles » l. 10 et *kkr* « talent », l. 2.

2. Revers (ll. 16-23). Autre énumération, très lisible celle-là, et d'une autre sorte d'ailleurs chaque article commençant par la conjonction ω .

L. 16. *nps bt* veut dire sans doute « vêtement de (jeune) fille ». On sait que *nifād* signifie en arabe un vêtement d'enfant, et que, dans la *Légende de Danel*, Paġat, qui est une jeune fille, se revêt d'un *nps* (*Danel*, I, 206, 208).

Šn šls mat « deux trois cents » paraît étrange. Sans doute le scribe, après avoir écrit *šn*, a-t-il corrigé en *šls*, en oubliant de raturer *šn*.

Ll. 17-21. Énumération de vases ou récipients divers et en premier lieu « trois cents *spl* », mot nouveau à Rš, mais qui correspond exactement à héb. *sefel*, accad. *saplu*.


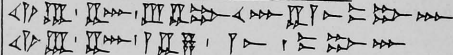
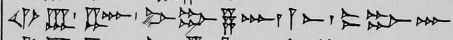
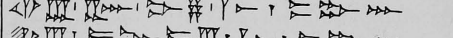
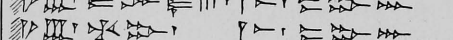
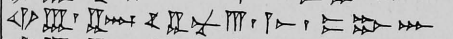
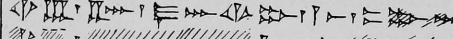


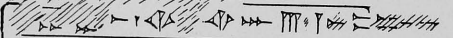
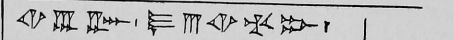
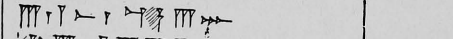
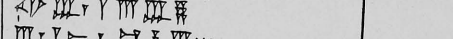

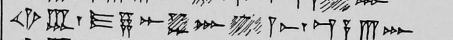
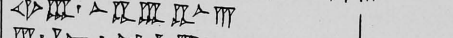
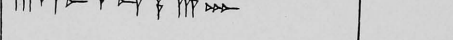
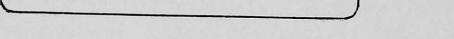
Les noms qui suivent, au sing. ou au duel, sont tous nouveaux et ne figurent pas, non plus, en AT. — L. 18 : *mmskn* de la rac. *msk* « mélanger » peut être traduit par « cratère ». — L. 19 : *št mqrtn* deux *mqrt*; comp. arabe *miqrāt*, écuelle ou marmite. — L. 20-21 : vases *erp* et *trq* deux de chaque sorte; puis un ou une *qpt* et des (ou deux) *mqh*, ce dernier mot dérivé sans doute de rac. *lqh* « prendre ».

Ll. 21-22. — « Et trente (jarres de) vin, (pesant) sept (sicles) lourds, appartenant à Šbt,

« Et cinquante (jarres de vin) appartenant à ses frères. »

Le nom du contenant n'est pas exprimé; il en est de même pour le mot « sicle »; voir, p. ex., ci-ap., n° IX. Sur *ehh* (aussi NK 35), voir GORDON, *Handbook*, p. 46; et pour le (sicle) lourd : *kbd*, cf. *Syria*, XIX, 133.

VI

		<i>šd . ubdy . Elštm'</i> <i>dt bd . skn</i>
		<i>šd . Bn . Ubr'n b gt Prn</i>
		<i>šd . Bn . Gby . gt . Prn</i>
5		5 <i>šd . Bn . Kryn . gt . Prn</i>
		<i>šd . Bn . Ky . gt . Prn</i>
		<i>šd . Hwel . gt . Prn</i>
		<i>šd . Hr . gt . Prn</i>
10		10 <i>šd . Bn . Šbjl . gt . Prn</i>
		<i>šd . Bn . Enšr . gt . Prn</i>
		<i>šd . [- - - -] gt . Prn</i>
		Tr <i>[šd . - - - -] gt . Prn</i>
		<i>[šd . - - - -] gt . Prn</i>
		Rev. <i>šd . Bn . Š[r]šn l gt Pr[n]</i>
15		15 <i>šd Bn . Elšhr . (16) l . gt . Mzln</i>
		17 <i>šd . Gldy (18) l . gt . Mzln</i>
		19 <i>šd . Glln . l . gt . Mz[l]n</i>
20		20 <i>šd . Hyabn [. l .] gt . Mzln</i>
		21 <i>šd . 'bd . b'l (22) l . gt . Mzln</i>

Liste de champs qualifiés *ubdy*, dépendant de la Ville d'*Elštm'* et qui sont confiés au (litt' (mis) dans la main du) *skn*; sur ce mot, voir ci-dessus, p. 26.

Pour *šd ubdy* (lire ainsi : *Syria*, XVIII, p. 171), voir R. A., XXXVII, p. 15. Vu le sens du verbe '*bd*, qui, en hébreu se dit de pays saccagés et de moissons dévastées, on peut penser qu'il s'agit de champs incultes ou de jachère, que le *skn* serait chargé de rendre à la culture. *ubdy* s'opposerait ainsi

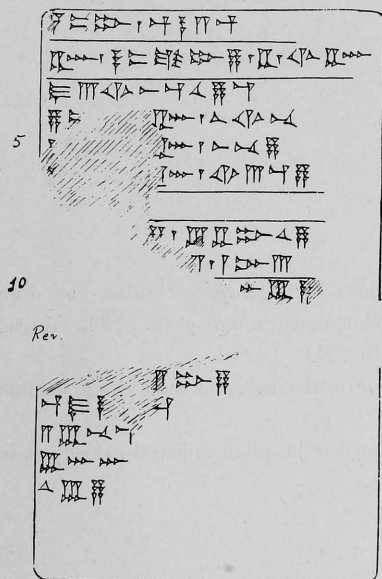
à *n'my* « florissant »; v. *n'my arš*, I*, AB. 6, 6 et 28-29; I, AB., 2, 19. et [*b n'*] *mm ysmm*, IV, AB., 2, 30.

Ces champs, désignés d'après les noms de leurs propriétaires, se divisent en deux groupes, les onze premiers (ll. 3-13) se trouvant dans (*b*) le *gt* de *Prn*, tandis que le douzième appartient au (*l*) même *gt*; (l. 14). Au § 2 (ll. 15-21), il y a cinq autres champs, appartenant au (*l*) *gt* de *Mzln*.

On peut déduire de là que *gt* avait, à Rš, un sens plus large que l'héb. *gat*, qu'on traduit habituellement par « pressoir », bien que ce sens ne paraisse guère convenir dans *Juges*, VI, 11, où il est dit que Gédéon « battait et vannait le blé dans le *gat* ».

Il ne paraît pas opportun de voir en *gt* une forme contractée de **gnt* (arabe *jannat*), vu que *gn* s'est rencontré déjà à Rš (GORDON, *Gloss.*, n° 482) avec le sens de « jardin ».

VII



spr . mbšm

Bn . Ḥpšru . b . Sbn

3 *elštm'ym*

Y [.] *bn . 'šq*

[.] *bn . Tqy*

6 [.] *bn . Šlmy*

[.] *Ubr'y*

[.] *Gwl*

9 [] *dy*

Rev. [] *s(?)ry*

Meh [] *m*

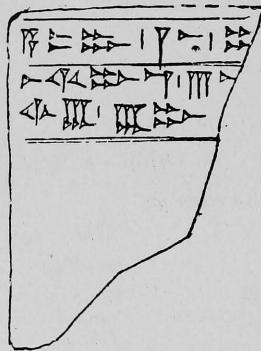
Šdqm

Dnn

'dy

1. Liste (*spr*) des *mḥšm*. Sur cette corporation, voir *Syria*, XXI, 150. Autres listes du même genre : T. G. et R. A., XXXVII, p. 17 et 19.
2. Le premier des *mḥšm*, leur chef sans doute, *Bn . Ḥpšry* habitait dans la ville ou le territoire de *Sbn*; même nom, ci-ap., p. 42, n° XX, 2.
- 3-6. Trois autres *mḥšm*, désignés — chose rare — à la fois par leur nom propre et par leur patronyme; tous les trois originaires d'*Elštm'*; cf. *Syria*, XIX, p. 314, l. 1 et s.
- 7 et s. Noms d'autres membres de la même corporation.

VIII



spr . *gt* . *R*[]
 'šrm . l m[at - - -]
 šd . *Dr*[]*d*

1. Liste apparemment inachevée, dans laquelle *spr* est suivi, non d'un nom de collectivité, comme précédemment, mais du mot *gt* (v. p. 33), désigné sans doute par le nom de son propriétaire : *R* [].
2. « Vingt (ajouté) à c[ent] », pour cent vingt. Formule bien connue déjà.
3. « Le champ de *Dr*[] ». Se prolongeait jusqu'au milieu du revers et se terminait par la lettre *d*, seule conservée.

IX

Noms d'hommes, suivis du montant de la contribution due par chacun d'eux, évaluée sans doute en sicles d'argent.



	[]rn	[]
	[]lšb	2
	[]pš	2
	[]šb	2
5	[]ln	1
	[]hr	1
	[]y	1
	Bn-Aždn(?)	1
	Bn-Atnb	2
10	Bn-Ysd	1
	Bn-Brsm	1
	Bn - Gšprg	1
	Gšpbn	[]
	Bn - B[]	[]
15	[B]n - ()	[]
	Bn-A []	[]
	Bn-Ml[k?]	[]
	Bn-Glyn	1
	Bn-'dr	[]
20	Bn-Šmq	1
	Bn-Ntp	1
	Bn-'grt	1
<hr/>		
	XXVI	(sicles)

X

		[] <i>mn</i> []
		<i>B'ly</i> []
		<i>Rpan</i> []
5		5 <i>'pšrm</i>
		<i>Bn-'bd</i> []
		<i>Šm-B'l</i> []
		<i>Ykr</i> []
		<i>Bly</i> 1
10		10 <i>Šb'm</i> 1
		<i>Ḥdšn</i> 1
		<i>Rpty</i> 2 + 1
		<i>elym</i>
		<i>Bn-'br</i> 2 + 1
15		15 <i>Mnep'l</i> 2 + 1
		<i>Amr-B'l</i> 2 + 1
		<i>Dgry</i> []
		<i>Sdy</i> []
		$\overline{\times}$ <i>Yp'B'l</i> []
20		20 \times <i>bdlm</i> []
		<i>Bn-Pž</i> []
		<i>Bn.</i> []

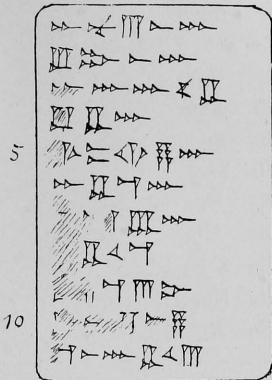
Les noms d'hommes sont ici répartis en groupes, formant au moins trois corporations, dont l'une, celle des *bdlm* (l. 20), est connue déjà, les deux autres étant *'pšrm* (l. 5) et *elym* (l. 13).

A noter que, aux ll. 12 et 14-16, le troisième chiffre est écrit plus gros que les deux premiers et en haut.

En marge : [total] XXII (sicles).

XI

Simple liste de noms d'hommes :



Aġltn

Urtn

Annsb

Ubn

5 *Špsyn*

Abmn

[] *dn*

[Š] *b'm*

[] *mlk*

10 *Bn(?)...ty*

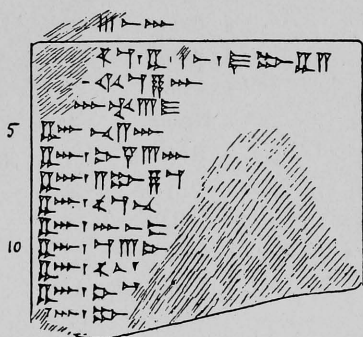
Mtn-B'l

Bn-Ndbn

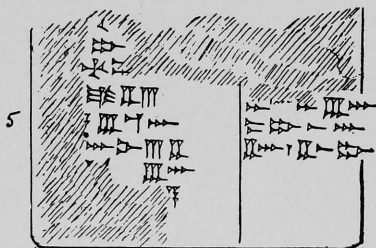
Bn-Ergn ⁽¹⁾

(1) Ces deux noms sont inscrits, non au haut, mais vers le milieu du revers de la tablette.

XII



Rev.

[Ağ(?)²] ltn

[] šm . b . gt . Erbš

[] šmyn

[w] nhlh

5 Bn . Qšn

Bn . Ksln

Bn . Šrym

Bn . Šmq

Bn . Ntp

10 Bn . Mlk

Bn . Š' []

Bn . Km []

Bn . R []

[Bn .] [

[Bn .] R [

[Bn .] Hr

[Bn .] Šbl

5 [Bn.] H(?) dmn

Bn . Adn

[Bn.] Nklb

Prtn

[] dn

Bn. Btry⁽¹⁾

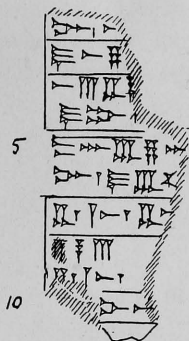
[] y

L. 2. Pour *b . gt*, v. ci-dessus n° VI, 3.

L. 3. [w]nhlh = « [et] son (ou ses) héritiers ». Formule bien connue déjà.

⁽¹⁾ y manque dans l'autographie.

XIII



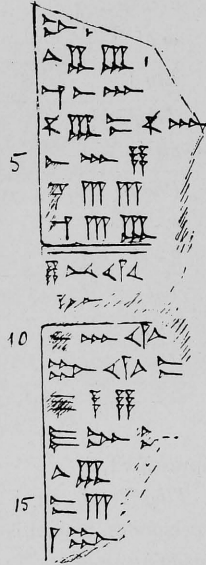
 ω . [_____]
 Ety [_____]
 Tlby(?) [_____]
 Er [_____]
 5 Pndy [_____]
 ω . Edš [_____]
 b . gt . B[n . ----]
 Yhl [_____]
 b . gt . [_____]
 10 [] k [_____]

L. 7 et 9 : *b gt*, v. ci-dessus VI, 3; XII, 2 et ci-après XVI, 9.

Nous admettons provisoirement que *Ety* (2), *Tlby* (?) (3), *Er* [] (4), *Pndy* (5), *Edš* [] (6) et *Yhl* (8) sont des noms de personnes, mais il convient de noter qu'aucun de ces noms ne s'est rencontré jusqu'à présent.

XIV

Liste, mutilée à droite, de noms de personnes.

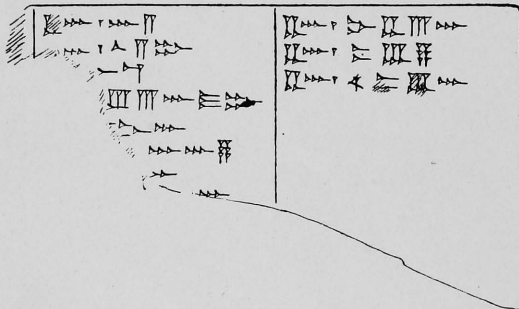


k []
'bd []
Mtn - [*B' t*?]
Šdpšn []
 5 *Tny* []
Sll []
Mld []

 10 *Enš*[*r*?]
Ršp []
Ehy []
Ewr []
'd []
 15 *Pl* []
Gr []

XV

Fragment d'une tablette à 3 (ou 4) colonnes : noms de personnes.

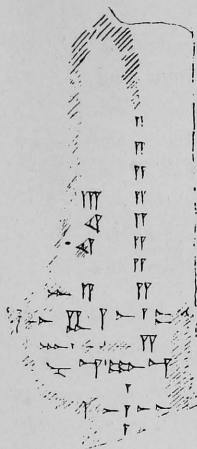


--- *Bn. Kbln. Nš* *Bn*
 --- [*B*] *n . 'šr* *Bn . Pdy*
 [] *n* *Bn . Špdn*
 [] *ulnhr*
 5 [*Bn. P*(?)]*rn*
 [*Bn. A*(?)]*nny*
 [] *n*

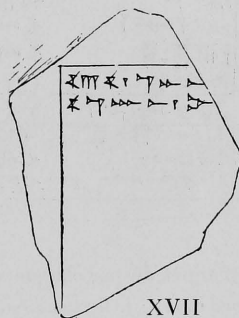
XVI

Noter, ll. 6-7, la variante connue mais rare de *z*. Pour *b gt* (l. 9), voir ci-dessus, p. 33. — *Ĝmrm* (l. 11) peut être un pluriel; c'était l'avis de Thureau-Dangin : R. A., XXXVII, p. 100, bien que, dans la « Tablette bilingue », ce vocable occupe la place qui est réservée, partout ailleurs, aux noms de villes.

Au revers, on peut lire l. 1 *[a]rb'm*, « quarante », ou bien *[š]b'm*, qui est un n. h.; l. 2 : *[k]sp* sans doute.



XVI

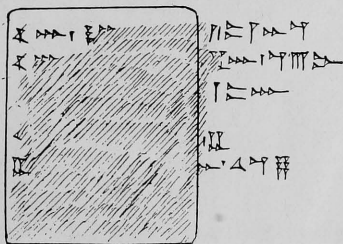


XVII

XVIII

Fragment comptable : *šlš . mat* [] « trois cents »; *šmnt k[krm ?]* huit t[alents] ».

XVIII



šn . h [] . *Pgam*
šn [] ... *B)n . Mlk*
š[n... [] ... *pn*
 [] []
 [] [] *b*
b [] ... *b)n 'my*

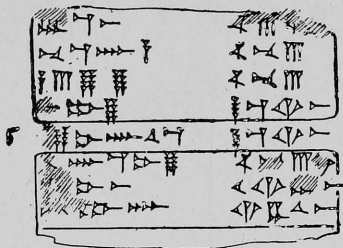
L. 1 « deux (sicles d')or », ou bien *šn h[r(?)m]*; cf. *Syria*, XIX, p. 337, l. 4.

L. 2 et suiv., fins de noms d'hommes.

Au revers, à droite, il y a une empreinte de sceau.

XIX

Liste de villes (du royaume d'Ougarit), v. *Syria*, XXI, 140 ss.



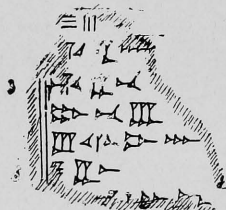
Dmt šls
Qmnz šql
Zlyy šql
Ary hmšt
 5 *Ykn'm hmšt*
'nmky šqlm
 [] *kt 'šrt*
Q(?)rn šb't

L'impôt dû par chaque ville varie d'un sicle (d'argent), l. 3, à deux (sicles) (*šqlm*: duel) : l. 6; trois (sicles) : l. 1; cinq (sicles) : ll. 4 et 5; sept (sicles) : l. 8 et dix sicles l. 7.

Les deux derniers noms de villes paraissent nouveaux.

XX

Semblable au précédent.



El[.štm']
Sbn
 3 *Ṭbq*
Rqd
Uškn
 6 *Hbt*
 [Hlb]. *kr[d]*

XXI

Comme les deux précédents.



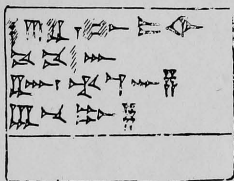
Hlb - k[rd]

raturé

Š' q

S[lmy (?)]

XXII



Hlb - rps

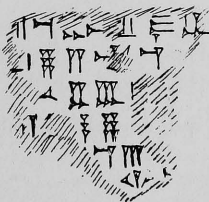
Žzn

Bn . Hmny

Dqry

Le nom de la ville de *Hlb - rps* (Halab - la vaste) est suivi de trois noms d'hommes, exactement comme dans la « Tablette bilingue » (R. A., XXXVII, p. 100 et 113, col. II, ll. 30-34), deux de ces noms (*Žzn* et *Dqry*) étant les mêmes, ici et là.

XXIII



] *mru eb[rn---*

] *yšhm [*

] *'bd[m*

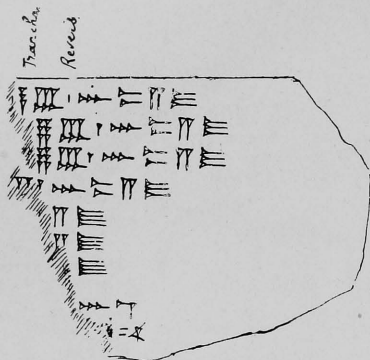
] *hy[*

] *ml[*

] *š[*

L. 1-3. Trois noms de corporations; cf. *Syria*, XXI, 149 et s.

XXIV

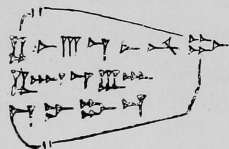


Ll. 1-7.] *yd nps*h.

Pour *nps* sorte de vêtement, voir ci-dessus, p. 31; *yd*, si le nom est complet, a ici un sens figuré que nous ne saurions préciser.

Étiquettes ⁽¹⁾.

XXV



B'lm 'zr
Bn . Mdn
mkrm

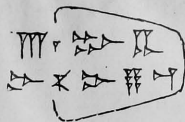
Deux noms de marchands. Pour les *mkrm*, voir *Syria*, XVIII, 165 et 166; XXI, p. 136, l. 75.

XXVI

Appartient au comte Chandon de Briailles, qui nous l'a aimablement communiqué.

⁽¹⁾ Documents du même genre précédemment publiés : *Syria*, XV, 118 et 134 et s.;

XXI, 139; et, en syllabique : R. A., XXXVIII, p. 12.



l. rb
kškym

Au chef
des Kashkites

Le nom des Kashkites, qui se présente ici sous la forme adjectivale, ne s'était pas rencontré encore à Ras Shamra. Il ne s'agit pas sans doute ici du chef du peuple des Kashkites (il y aurait probablement *mlk* et non pas *rb*) mais plutôt du chef d'une troupe ou d'une équipe de gens appartenant à ce peuple et qui résidaient à proximité du royaume d'Ougarit, sinon dans ce royaume même. Sur le pays des Kashkites, appelé en assyrien Kaska, voir DUPONT-SOMMER : *les Araméens*, p. 56 et s.; R. DUSSAUD : *Syria*, XXVII, 161, et aussi B. HROZNÝ, *Hist. de l'Asie antérieure*, p. 79 et s.

Sur les faces non inscrites : empreintes très nettes d'un sceau.

XXVII



Fragment d'un objet semblable aux précédents, par sa forme et ses dimensions. On lit, après une lacune d'une ligne ou deux : [] *bu. b' dy(?)*...

Les noms de personnes ⁽¹⁾.

Abmn XI, 6; cf. *A-bi-ma-ni*, ci-apr. XXX, r. 8. — *Bn. Adn* XII, r. 5. — *Bn. A'zdn* IX, 8. — *Alnr* II, 3. — *Amr - B'l* X, 16. — [*A(?)*]*nny* XV, 1, 6. — *Annsb* XI, 3. — *Agltn* XI, 1; cf. [] *ln* XII, 1. — *Br.* _h *Atnb* IX, 9.

⁽¹⁾ Beaucoup de ces noms se sont rencontrés déjà; on en trouvera l'énumération dans R. DE LANGHE : *Les Textes de Ras Shamra-Ugarit*, t. II, p. 268-315 et Cyrus H. GORDON. *Ugaritic Handbook*, Glossary.

On notera que toute cette onomastique d'Ougarit ne contient qu'un petit nombre de théophores, qu'il s'agisse des noms hurrites ou des noms sémitiques.

Edš XIII, 6. — *Ewr* [] XIV, 13. — *Ehy* XIV, 12. — *Bn . Elšhr* VI, 15. — *Bn . Enšr* VI, 10; cf. *Enš* [] XIV, 10. — *Erbs* XII, 2. — *Bn . Ergn* XI, r. 2; cf. *Er*[] XIII, 4; *Ety* XIII, 2.

Ubn XI, 4. — *Ubr'y* VII, 7; cf. U-bur-a, *Syria*, XXI, 42. — *Bn . Ubr'n* VI, 3. — [?] *Ulnhr* XV, 1, 4. — *Urtu* XI, 2; cf. Ur-te-nu, *Syria*, XVIII, 252, l. 28.

Bly X, 9. — *B'ly* X, 3. — *B'lm'žr* XXV, 1. — *Bn . Brsm* IX, 11. — *Bn . Btry* XII, r. 11, 3.

Bn . Gby VI, 4. — *Gwl* VII, 8. — *Gldy* VI, 17. — *Bn . Glyn* IX, 18. — *Glln* VI, 19. — *Bn . Grgš* V, 15; cf. *Gr*[] XIV, 16. — *Gšpbn* IX, 13. — *Bn . Gšprg* IX, 12. — *Gtn* IV, 1, 5.

Dnn VII, r. 4. — *Dqry* X, 17; XXII, 4. — *Dr*[] VIII, 3.

Hwel VI, 7. — *Hyabn* VI, 20.

Žžn XXII, 2.

Hdšn X, 11. — *Bn . Hmny* XXII, 3; cf. Abdi-ḥa-ma-ni XXVIII, 20, ci-ap., p. 51. — *Hr* VI, 8; [*Bn .*] *Hr* XII, r. 3.

Bn . Hdmn XII, r. 5. — *Hsn* IV, 2, 3, 5. — *Bn . Hpšry* VII, 2.

Yhl XIII, 8. — *Ykr* X, 8. — *Bn . Ysd* IX, 10. — *Yp' - B'l* X, 19. — *Yqš*[] XIV, 8.

Ky VI, 6. — *Bn . Kbln* XV, 11, 1. — *Bn . Km*[] XII, 12. — *Bn . Ksln* XII, 6. — *Kryn* VI, 5.

Meh[]m VII, r. 2. — *Bn . Mdn* XXV, 2. — *Mzln* VI, 16 et s. — *Mld* XIV, 7. — *Bn . Mlk* IX, 17; XVIII, 2. — *Mnep'l* X, 15. — *Mnhm* V, 9; cf. Mu-na-ḥi-mu XXVIII, 3, 17. — *Mtn-B'l* XI, 11; cf. *Mtn*[] XIV, 3.

Bn . Ndbn XI, r. 1. — [*Bn .*] *Nklb* XII, r. 6. — *Bn . Nš* XV, 1, 1. — *Bn . Ntp* IX, 21; XII, 9.

Sll XIV, 6, [*Bn .*] *Šbl* XII, r. 4.

Bn . 'bd X, 6. — *'bd - B'l* VI, 21; cf. *'bd*[] XIV, 2. — *Bn . 'br* X, 14. — *Bn . 'grt* IX, 22. — *'dy* VII, r. 5; — *Bn . 'dr* IX, 19; cf. *'d*[] XIV, 14. — *Bn . 'my* XVIII, 6. — [*Bn .*] *'šr* XV, 1, 2. — *Bn . 'šq* VII, 4.

Pgam XVIII, 1. — *Bn . Pdy* XV, r. 2. — *Bn . Pž*[] X, 21. — *Pl*[] XIV, 15. — *Pndy* XIII, 5. — *Prn* VI, 3 et s.; cf. Pu-ra-na, R. A., XXXVII, 41. — *Prtn* XII, r. 11, 2.

Šdq - šlm II, 4. — *Šdqm* VII, r. 3. — *Š'qn* IV, 4, 6, 7. — *Bn . Šrym* XII, 7.
Bn . Qsn XII, 5.
Rpan X, 4. — *Rpty* X, 12. — *Ršp*[] XIV, 11.
Šlmy VII, 6. — *Šm - B'l* X, 7. — *Spsyn* XI, 5. — *Srsn* VI, 14.
Šb'm V, 7 (?); X, 10; XI, 8; cf. *Šu - ub* (var. *Šub*)-am-mu, *Syria*,
 XVIII, 252, l. 25; 254, l. 22. — *Šbt* V, 22. — *Šbjl* VI, 9. — *Šdy* X, 18.
 — *Šdpšn* XIV, 4. — *Bn . Smq* IX, 20; XII, 8. — *Bn . š'*[] XII, 11. —
Špdn XV, II, 3.
Tlby [] XIII, 3. — *Tny* XIV, 5. — *Tqy* VII, 5.

Noms de villes ou de pays et gentilices ⁽¹⁾

Ary XIX, 4; cf. ^{1a} *A-ri* XXVIII, 18, 24. — *Army* V, 7. — *Elštm'* IV, 7,
 VI, 1; XX, 1; *elštm'ym* VII, 3. — *Uškn* XX, 5. — *Dmt* XIX, 1. — *Zlyy* XIX,
 3. — *Hbt* XX, 3. — *Hlb-krd* XX, 7; XXI, 2. — *Hlb-rpš* XXII, 1. — *Tbq* XX,
 3. — *Ykn'm* XIX, 5. — *Kškym* XXVII, 2. — *'nmky* XIX, 6. — *Ĝmrm* (ville ?)
 XVI, 11. — *Š'q* XXI, 3. — *Qmnz* XIX, 2. — *Q(?)rn* XIX, 8. — *Rqd* XX, 4;
 cf. ^{1a} *Riq-ti* XXVIII, 41. — *Šbn* VII, 2; XX, 2; cf. ^{1a} *Šup-pa-ni* XXXVIII, 39.

En outre : *Š[lmy ?]* XXI, 4, []*k(?)t* XIX, 7; peut-être [*Ug*]rt ou [*Q*]rt ⁽²⁾

Noms de divinités.

Ršp III, 4; IV, 8. — *Sps* III, 2.

⁽¹⁾ Tous ces noms, sauf *Kškym* et *Q(?)rn* se
 sont rencontrés déjà; *Syria*, XXI, 141-148.
 Pour *zlyy* : R. A. 37, 28; pour *Ĝmrm*, voir

ci-dessus p. 41.

⁽²⁾ Voir aussi ^{1a} []-kar-ra-ti, *Syria* XXI,
 128, l. 7.

VOCABULAIRE

- 'h*, frère : *ehh* ses frères, V, 23.
elym, n. de corporation X, 13.
erpm (duel), n. de vase V, 20.
ubdy, adj. pl. cstr. VI, 1.
bdlm, n. de corporation X, 20.
bqr (?), III B 1.
gt, pressoir VI, 3 et s.; XIII, 7, 9;
 XVI, 9 et IV, 4 (?).
gdy, chevreau (?) IV, 4.
dbh, sacrifier IV, 7.
dlt, porte II, rev.
hdš, néoménie : III, 1.
hgr, n. de mois : III, 2.
thr, pur IV, 2.
yšhm n. de corporation XXIII, 2.
ytn donner : *lytn* IV, 2, 5.
ksp, argent V, *passim*.
lqh, prendre IV, 4, 6.
mḥšm, n. de corpor. VII, 1.
mkr, marchand : pl. *mkrm* XXV,
 3.
mmskn, n. de vase V, 18.
m'n, réponse II, 2.
mḡhm (duel), n. de vase : V, 21.
mḡrtm (duel), n. de vase : V, 19.
mru-eb[rn], n. de corpor. XXIII,
 1.
nhl, héritier : XII, 4.
nps, sorte de vêtement : *nps bt* :
 V, 16; *yd nps* XXIV, 1 et s.
skn, gouverneur : III B 2; VI, 2.
spl, n. de vase : V, 17.
spr, liste : VII, 1; VIII, 1.
'bd, serviteur : IV, 3 : pl. *'bdm*, III
 B 1; XXIII, 3.
'pšrm, n. de corpor. X, 5.
'rb, entrer : III, 2.
ḡmrm? XVI, 11.
qpt, n. de vase : V, 21.
rb, chef : XXVI.
sd, champ : VI, 1 et s.
šgr, portier : III, 3.
trqm (duel ou plur.), n. de vase :
 V, 20.

		ⁿ [Abdi]-ḥa-ma-ni	[]
	9	ⁿ [E-]ḥé-i[a-nu]	[]
	10-12	ⁿ []
	13	2 []-ma-ia []	[]
		ⁿ E-ḥé-ia-[nu]	[]
		2 [I]a-ri-i[m-pí]	[]ki
	16	ⁿ d. BABBAR-LUGAL	[ⁿ d. Ba'ala] ^{ia} -na		
		ⁿ Mu-na-ḥi-mu			
		<hr/>			
Rev. II		^{álu} A-ri			
	19	2 A-ri-ḥal-pa			
		ⁿ Abdi-ḥa-ma-ni			
		ⁿ Ri-mi-ia			
	22	ⁿ Ia-ri-im-pí			
		ⁿ At-tu-ia-nu			
		3 ^{awêlu} mar-ia-nu ^{álu} A-ri			
	25	3 ša ⁿ I-ši- ^d Ba'alu			
		<hr/>			
III		^{álu} Ma'-ra-pa			
		ⁿ Pur-za-nu			
	28	ⁿ E-ḥé-ia-nu			
		ⁿ d. BABBAR-LUGAL			
		2 ^{awêlu} mar-ia-nu ^{álu} Ma-ra-pa			
	31	ⁿ Ta-mar-te-nu			
		<hr/>			
IV		^{álu} Mu-lu-uk-ki			
		ⁿ Zi-im-rad-du			
	34	3 ^{is} narkabâti ša ⁿ Pa-pa-na			
Tranche à gauche, V		^{álu} A-tal-liq			
		ⁿ Am-mu-ia-nu			
	37	ⁿ Šú-pa-an-du			
		ⁿ At-[tu]-ia-[nu]			
VI		^{álu} Šup-pa-ni			
	40	ⁿ Kar-mu-nu			
		3 ^{awêlê} ^{álu} Riq-ti			

§ I, l. 1. « Tablette de la charrerie de la ville de Bekani. »

Le terme suméro-accadien *tuppu* (ou *tuppu*) correspond au cananéen *spr* (v. ci-dessus n^{os} VII et VIII). Le mot *narkabtu* n'étant pas accompagné du signe du pluriel, nous traduisons par « charrerie », non par « chars », quoique le signe du pluriel manque, ici, chaque fois qu'on s'attendrait à le trouver : ll. 24, 30, 34, 41.

La ville de Bekani était plus importante que beaucoup d'autres, à en juger par le nombre de ses charriers ou cochers; voir aussi *Syria*, XXI, 130 n. 2. Cependant le signe *be a*, on le sait, d'autres valeurs phonétiques que celle-là, et, en particulier, *til*, qui conviendrait peut-être mieux. Pour se prononcer, il faudrait connaître de quelle façon ce nom de ville se présentait dans l'écriture même d'Ougarit.

Ll. 2-17. — Cette liste, sur deux colonnes, offre une particularité difficilement explicable. Plusieurs noms sont, en effet, précédés de deux traits ou « clous » verticaux, au lieu d'un seul, signe ordinaire des noms d'hommes; ainsi l, 3, 15, et plus loin, l. 19.

D'autre part, plusieurs de ces noms se rencontrent deux fois, pour désigner des cochers appartenant à une seule et même ville ou à des villes différentes. Par exemple : Munahimu, 3^b et 17, Tamartenu, 6 et 31, Abdi-ḥamani, 8 et 20, etc...

L. 6. Ta-mar-te-nu, en alph. *Tmrtn* : *Syria*, XIX, 134, 4.

L. 8. Abdi-ḥa-ma-ni, n. théophore sans le déterminatif *AN* devant le nom du dieu. En alph. *'bd-ḥmn* : *Rev. Assyr.*, XXXVII, 130, 1, 3.

L. 9 et 14. E-ḥé-ia-nu.

L. 15. [I]a-ri-im-[pí], complété d'après l. 22, ci-après.

L. 16. ^{n. a} BABBAR-LUGAL; aussi l. 29, ci-après. — Ce nom est écrit idéographiquement, fait très rare. Cas semblables : ^aAN-LUGAL (*Syria*, XXIII, 20), à lire *Ilu-milku*, et ⁿ Arad ^a Sin (*Syria*, XVIII, 247, l. 35) à lire peut-être *Abdi-Yarah*. S'il s'agissait d'un nom accadien, on lirait *Samsu-šarru*; mais, à Rš, le soleil est une déesse dont le nom s'écrit alphabétiquement Špš; cependant le nom de ^a BABBAR est accompagné ici de l'idéogramme du roi, et non pas de celui de la reine, qui serait SAL-LUGAL.

16^b A lire sans doute [^{n. iiii} Ba'la]^{1a}-na, d'après *B'ln*, *Rev. Assyr.*, XXXVII, 24, 11.

§ II (ll. 18-25). La ville d'Ari, en alph. *Ary* : *Syria*, XXI, 141 et ci-dessus : n° XIX, 4.

19 Le n. h. Arihalpa (voir ci-dessus l. 3) paraît composé de deux éléments : *ary*, nom de parenté qui se rencontre souvent dans les Poèmes de Rš, en parallélisme avec *ah* « frère », et *halpa*, qui a peut-être rapport au nom de ville de *Hlb*, en syllabique Ḥal-bi : *Syria*, XXI, 143 et s. Sur l'équivalence *b/p*, voir ci-après, l. 26.

21. Ri-mi-ia, en alph. *Rmyy*, dans *Bn-Rmyy* (*Mém. Lagr.*, p. 42), qui est aussi le nom d'un conducteur de char.

23. At-tu-ia-nu (aussi l. 38 ci-ap.). Alph. : *Atyn*, *Rev. Assy.*, XXXVII, 147^a.

24-25. Mention de trois autres *marianu* de la même ville d'Ari, et de trois autres encore, appartenant à un nommé I - ši^a Ba'alu; comp. אשבעל nom du fils de Saül.

^{Amélu} mar-ia-nu s'est rencontré déjà, au pluriel, sous les deux formes : accadienne et ougaritique ^{am}mar-ia-ni et *mrynm*, *Mém. Lagr.*, p. 41. Le fait que *marianu* est associé, dans le présent document, à des noms d'hommes composant la charrerie de telle ou telle ville apporte un argument qui paraît décisif en faveur du sens de « conducteur de char » qui a été proposé jadis pour ce terme⁽¹⁾, d'origine hurrite sans doute, et qui ne se rencontre, en dehors du Rš, que dans certains textes accadiens de Boghaz-keuï⁽²⁾ et, en égyptien, au xv^e siècle, sous la forme *merinaou*.

§ III (ll. 26-31). Ville de Ma-'ra-pa ou (l. 30) Ma-ra-pa; en alph. *M'rby*, *Syria*, XXI, 145. Dans ce texte, on l'a vu déjà et on le verra encore plus loin, il y a constamment *p* au lieu de *b*, *q* pour *g* et *t* pour *d*. C'est pourquoi nous lisons Pur-za-nu (l. 27) qui correspond à *Brzn*, dans *Bn - Brzn* (*Mém. Lagr.* p. 45⁽³⁾) qui est aussi le nom d'un *marianu*. Les autres noms : E-hé-ia-nu, °BABBAR-LUGAL et Ta-mar-te-nu se sont rencontrés ci-dessus (9 et 14, 16 et 6). Entre les noms des deux derniers, mention est faite de deux *marianu*

⁽¹⁾ Sidney SMITH, *The Antiquaries Journal*, XIX (1939), p. 43.

⁽²⁾ Cf. E. WEIDNER, *Politische Dokumente aus Kleinasien* (Leipzig, 1923), p. 10-11, l. 32,

p. 62, l. 53 et s., etc...

⁽³⁾ On pourrait hésiter entre *s* et *z*, mais le *z* de Pur-za-nu indique la vraie lecture.

dont on ne dit pas les noms, mais qui appartiennent à cette même ville de Marapa; cas semblable : l. 24.

§ IV (ll. 32-34). Ville de Mulukki. En alph. *Mlk*, ethn. *Mlky* et n. h. *Bn. Mlky*: *Syria*, XXI, 145.

Un seul *marianu*, appelé Zimraddu, autre forme de Zimrida, nom bien connu à Sidon et Lakish par les lettres d'Amarna. Et, en outre : trois chars appartenant à Papana; comp. *Ppn*, dans *Bn. Ppn. Syria*, XVIII, 171.

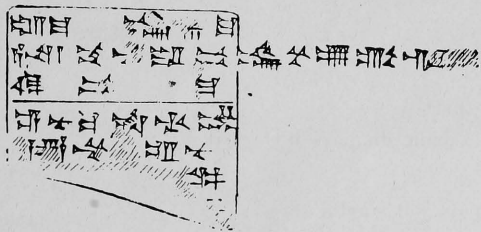
§ V (ll. 35-38). Ville d'Atalliq. Lu ainsi et non Atallig, à cause de Ma'rapa (l. 26); mais en alph. *Atl[g]*, ethn. *atlg*: *Syria*, XXI, 141.

Ammuianu paraît nouveau. Pour Šupandu, comp. El-Amarna n^o 301-306, lettres expédiées au roi d'Égypte par un nommé Šu-ba-an-di (ou *du*), qui était le *guzi* (ou *kuzi*), c'est-à-dire le palefrenier ou l'écuier du roi; ce terme, qui passe pour égyptien, correspond évidemment à l'acad. *kazû*, à Rš, au plur., *kzym*: *Syria*, XXI, 149.

At-tu-ia[-nu] est complété d'après l. 23 ci-dessus.

§ VI (ll. 39-41). Ville de Šuppani. Ailleurs Šub-ba-ni (*Syria*, XXI, 147), alph. *Šbn*; voir ci-dessus VII, 2; XX, 2. A rapprocher peut-être de l'ethn. *Kar-ša-bu-ni*: *Rev. Assy.*, XXXVIII, 12. Un seul *marianu*: *Kar-mu-nu*, cf. alph. *Krnm*: *Syria*, XXVIII, 161, col. 1, l. 5; plus «trois hommes», originaires de la ville de *Riq-ti*; comp. *Riq-di* ou *Ra-aq-du*, *Syria*, XXI, 147 et alph. *Rqd*, ci-dessus, n^o XX, 4.

XXIX. — Lettre à Ammurapi, roi d'Ougarit.



<i>um-ma šar</i> []- <i>ma</i>	<i>Ainsi (parle) le roi de</i> [] :
<i>a-na^aAm-mu-ra-pi-šar^{mātu} Ū-ga-r[i-it]</i>	<i>A Ammurapi, roi du pays d'Ougarit</i>
3 <i>qi-bi-ma</i>	<i>dis ceci :</i>
<hr/> <i>e-nu-ma it - ti ?</i>	<i>Alors, avec ---</i>
<i>šul-mu</i> []- <i>nu</i>	<i>que la paix ---</i>
6 [] <i>ka</i>	<i>-----</i>

Simple billet, gravement mutilé, qui devait compter une dizaine de lignes; émanant du roi d'un pays dont le nom comprenait deux signes, le second étant *ma*; mais il manque le déterminatif suffixe *ki*.

Le roi d'Ougarit : Ammurapi, ne s'était pas rencontré jusqu'à présent. Pour les rois d'Ougarit dont nous connaissions déjà les noms, en dehors de Niqmad, voir *Rev. Assy.*, XXXVIII, 3.

A la fin de l. 4, après la prépos. *itti*, il y a un ensemble de signes dont la valeur et le sens nous échappent complètement.

XXX. — Lettre adressée à Nešet, dame d'Ougarit.

5		<i>[um-ma] ? -ma</i>
		<i>a - na^{sal} Ne-e-še-ti (?) bêlti</i>
		<i>mātu Ū-ga-ri[-it]</i>
		3 <i>qi-bi-ma</i>
		<hr/> <i>lu-ù šul-mu a-na muḥ-ḫi-ki</i>
		<i>aš-šum šé^{pl.} ša aš-pu-ri</i>
	6 <i>šé^{pl.} - ki ka-am-ma-a il-te-qu-ù</i>	
	<i>ul a-na --- ḫi-i il-te-qu-ù</i>	
	<i>maš-šu --- ū-šal-lam</i>	
	<i>-----</i>	

[Ainsi] (parle) ----- :

A Nešet, dame du pays d'Ougarit

3 dis ceci :

Que la paix soit sur toi !

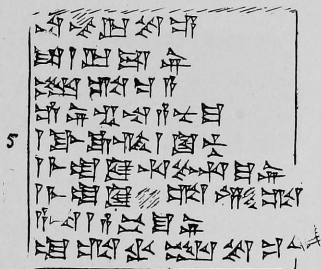
Pour le blé au sujet de quoi je t'ai écrit,
6 (Sache que) ton blé, ainsi (qu'il a été convenu), on (te) l'a porté.

L'expéditeur est peut-être le même que celui du n° XXIX qui précède; la lettre est adressée à dame *Ne-e-še-ti*, mais le scribe paraît avoir hésité, pour la dernière syllabe, entre *ti* et *te*. De toute façon, il s'agit de cette femme dont le nom s'est rencontré dès le début (1929, n° II, 28) et qui était, suivant toute vraisemblance, vu le parallélisme du passage en question avec *ibid.*, l. 20, l'épouse de Niqmad. Voir aussi le n. f. *Ne-ši-ta*, de *Rev. Assyriol.*, XXXVIII, p. 4-5, l. 3.

Nešet porte ici le titre de « dame d'Ougarit », quoique le signe *GASAN* signifie *šarratu* reine, aussi bien que *bêltu*, dame ou maîtresse; cf. *DEIMEL*, *Šum. Lex.* n° 350, 7 et 13.

Nešet est probablement la reine (*šarratu*) à qui l'assyrien Belubur faisait tenir certaines tablettes, d'après *Syria*, XVI, 188, et elle est sans doute aussi la *mlkt* qui a reçu de son fils la lettre, en ougaritique, qui est publiée dans *Syria*, XXI, 250; voir aussi la lettre n° 1 de Talmayan : *Syria*, XIX, 127⁽¹⁾.

Revers.



[-----]

na-mu-ur-te-e

šaⁿ. Ur-da-ni

3 il-ta-qa-a

e-né-en-na a-nu-ma

1 rabitu hurāšu 1 sipat¹kītu6 1 me-at sipat¹ hu-us-ma-ni1 me-at sipat² ta-kil-taa-naⁿ. A-bi-ma(!)-ni

9 at-ta-din il-te-qa-ki

Trad. (1-3) Les bijoux d'Urdanu⁽³⁾, on (te) les a portés. (4) Et maintenant :

⁽¹⁾ Supprimer, dans R. DE LANGHE, *Les Textes de R. S.*, t. II, p. 304, sous *Ntt*, à la fin : *Bn. Nšt*; il faut lire *Bn. Ntt*; voir d'ailleurs

LANGHE, *ib.*, p. 286.

⁽²⁾ Un signe raturé.

⁽³⁾ Cf. *Urtn* = Ur-te-nu, ci-dessus, p. 46.

(5) un grand vase d'or, une tunique de laine, (6) cent (sicles) de laine *husmanu*, (7) cent (sicles) de laine *takiltu*, (8) à Abimanu (9) j'ai remis, pour qu'il te les porte.

6-7. — En parallélisme avec *takiltu*, nous avons ici, non pas, comme d'ordinaire, *argamanu*, mais *husmanu*⁽¹⁾, mot nouveau, sous cette forme du moins; voir, en effet, *TAR-ma-nu*, que nous avons proposé de lire *has-ma-nu*, *Syria*, XXI, 259 n. 1, et qui représente, en réalité *hus-ma-nu*, d'où, pour *TAR*, la valeur non attestée jusqu'à présent : *hus* (ou *huz*, *hus*).

8. — Le n. h. Abimanu⁽²⁾ s'est rencontré, en alphabétique : *Abmn*, ci-dessus, n^o XI, 6.

Ch. VIROLLEAUD.

⁽¹⁾ *us* est écrit comme si ce signe était composé de *bu* et *hu*, au lieu de *še-hu*, qui est la forme normale. Comp. la graphie aberrante de

ah, dans *Syria*, XXI, 125, l. 26.

⁽²⁾ S'il faut bien lire ainsi; le signe *ma* ressemblant beaucoup à *šú*.

SIX TEXTES DE RAS SHAMRA
PROVENANT DE LA XIV^e CAMPAGNE (1950)

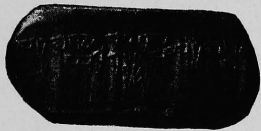
PAR

CH. VIROLLEAUD

Des divers documents épigraphiques qui ont été découverts à Ras Shamra, par M. Cl. F. A. Schaeffer en 1950, on trouvera dans les pages qui suivent ceux qui sont écrits en alphabétique et, en outre, un contrat, fâcheusement mutilé, qui est rédigé en accadien.

I (RŠ.14.23)

Petit cylindre en pierre, non percé, mesurant 16 millimètres de long, 6 millimètres de diamètre, et portant, dans le sens de la largeur, une épigraphe de huit signes en deux lignes :



mašmn
ytn

L'écriture va dans le sens de la lecture, ce qui n'est pas normal pour un sceau; même particularité, d'ailleurs, pour le cylindre retrouvé en 1929, et portant simplement un nom d'homme : *šdqn*⁽¹⁾ (*Syria*, X, 308, n. 1).

⁽¹⁾ En syllabique: Ši-id-qa-na, R. A. XXXVIII, d. 7 et s., ll. 10, 11, 15. Un petit cylindre, encore inédit, provenant de la 6^e campagne (RŠ. 6.223) et que M. Schaeffer nous a aimablement communiqué porte l'épigraphe écrite — dans le sens de la lecture également —

tkpg'; *tk* représente sans doute un n. h. cf. *Ta-ku*, *Lettres El-Amarna*, n° 51, 5 et rev. 2, et, à RŠ même, *Tkwn*, R. A. XXXVII, p. 14, l. 21; *pg'*, qualificatif ou titre, ne s'était pas rencontré jusqu'à présent.

Les « clous » sont réduits, faute de place sans doute, à leur tête, comme dans le cylindre *Šdqn*, dans le poignard de bronze du Tabor (v. *Syria*, XXV, 165) et dans les haches ou herminettes de bronze (*Syria*, X, pl. LX). Ces têtes de clous ne sont pas incisées; le contour seul en est dessiné, et les angles, comme aussi les côtés des triangles ainsi formés, sont arrondis, et non pas rectilignes. Écriture, en somme, malhabile, mais lecture assurée.



De ces huit signes, le premier, soit *m*, fait difficulté, la préposition *m* « de, hors de, venant de » ne s'étant jamais rencontrée à RŠ.

Vient ensuite *ažmn ytn*, qui est évidemment un nom de personne théophore, identique au יהוה אֶזְמֵן des textes de basse époque et signifiant « (le dieu) *Ažmn* (l') a donné ».

Ažmn a été signalé dès le début (RŠ 1929, n° 14, l. 2) dans l'adj. de relation *ažmny*.

Si l'on admet que *ažmn* est bien le même que l'Esmounos des écrivains grecs, deux conclusions sont à tirer de cette forme ougaritique du nom :

1° L'initiale était, dans la haute antiquité du moins, *a* et non pas *e*. On sait, d'ailleurs, que le nom se présente sous la forme Ia-su-mu-nu, au VII^e siècle, dans le traité d'Asarhaddon avec le roi de Tyr, et sous la forme Asmunis dans une inscription latine (v. p. ex. HARRIS, *Ph. Gr.*, p. 83).

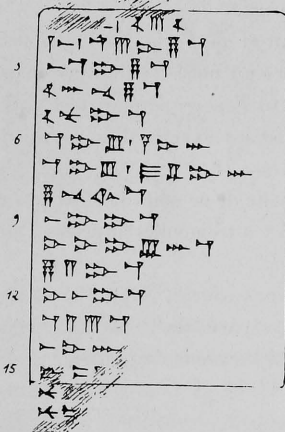
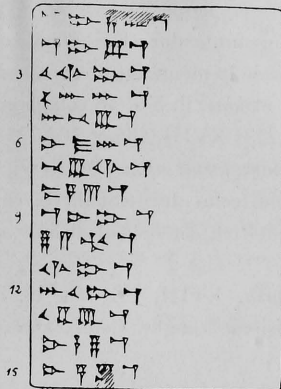
2° La seconde consonne étant représentée par ž, lettre propre à l'alphabet ougaritique, et qui ne se rencontre guère, d'ailleurs, que dans des vocables étrangers, c'est-à-dire hurrites⁽¹⁾, aucune des étymologies qui ont été proposées, dans l'antiquité même ou de nos jours, ne paraît acceptable, et elles doivent être tenues désormais comme des explications populaires ou savantes, mais d'une science insuffisamment informée. Si la première syllabe, en effet, représentait le mot שָׁר « feu », à RS *est*, nous aurions , et, s'il s'agissait de שָׁח « huit », ce serait .

Le dieu *Ažmn* ne figure nulle part dans les Poèmes ou les fragments liturgiques de RŠ. Et de simples mentions, comme le théophore *Ažmn-ytn* et l'adjectif (ou : le nom d'origine adjectivale) *ažmny*, ci-dessus cité, ne permettent évidemment en aucune façon de définir la nature ou le rôle du personnage.

(1) Comp. les n. h. *Ažmšn* (*šn* signifiant « frère » en hurrite). R. A. XXXVII, p. 28,

n° XIII, 4 et *Ašml* [, *ibid.*, p. 144, n° XXX, 1.

II (RS. 14.84.)



<i>Face</i>	<i>Rev.</i>
<i>mrynm</i>	—
<i>mrnm</i>	[<i>nsk</i>].šlš
'šrm	gt.mlkym
šnm	tmrym
5 <i>nqdm</i>	šnqym
<i>khnm</i>	5 šgrm
<i>qdsm</i>	<i>mru.skn</i>
<i>pslm</i>	<i>mru.ebrn</i>
<i>mkrm</i>	<i>yqsm</i>
10 <i>yšlm</i>	<i>trrm</i>
'šrm	10 <i>kkrdnm</i>
<i>n'rm</i>	<i>ysrm</i>
'bdm	<i>ktrm</i>
<i>kzym</i>	<i>mšlm</i>
15 <i>ksdm</i>	<i>tkn[m]</i>
	15 š[
	šm(?)...

Liste de noms de métiers ou de corporations, dont la plupart sont connus déjà (v. *Syria*, XXI, 136 et s.; *Mém. Lagrange*, p. 39 et s.) et qui sont rassem-

blés commodément dans R. de LANGHE : *Les Textes de Ras Shamra-Ugarit...* t. II, p. 384-399.

Ces noms ne sont pas accompagnés ici, comme d'ordinaire, d'une indication numérique quelconque. Peut-être le scribe devait-il inscrire ces chiffres après coup, une fois la liste dressée, mais il aura été empêché de le faire.

A noter que les *mrynm* sont nommés en tête, comme dans E.S (*Mém. Lagr.*) et que plusieurs noms sont groupés ou associés de la même façon que dans les documents précédemment publiés. Ainsi : *nqd* et *khn* ; ll. 5-6, et colophon du poème I AB; *khn* et *qds*, ll. 6-7 et *Syria*, XV, 243; XVIII, 164 et 166.

Les noms nouveaux sont les suivants : *kkrdnm*, *ktrm*, *mšlm*, *tkn[m]*, rev. 10, 12-14. Seul *mšlm* présente un sens acceptable, celui de cymbaliers; comp. *mšltm* « cymbales » au duel : 'Anat A, 19. Peut-être convient-il de lire *mšlm* également en *Syria*, XVIII, 164, l. 4.

[*nsk*] *šls*, rev. 1, est complété d'après *Syria*, XVIII, 161, col. II, 8 et paraît signifier « fondeur (d'argent) du troisième rang ». Comp. *hbrtnr šn* « le h. en second » : *Syria*, XXI, 256.

Au rev. 2-4, figurent trois, ou, tout au moins, deux ethniques (pour *gt-mlkym*, v. ci-ap. n° III), à savoir *šnqym* et *tmrym*.

šnqym est formé sur le nom de la ville de Šan-ni-qá, *Syria*, XXI, 127 et 148, n° III, 30. On peut noter que, à 50 kilomètres au nord-est de Ras-Shamra, il y a un village appelé Sha'nik (v. R. DUSSAUD, *Topographie*, carte IX, B 3); si la transcription adoptée par les cartographes est exacte, il ne saurait être question de Šanniqa; mais est-elle exacte ?

tmrym : « ceux de la ville de *Tmr* ». Une ville de ce nom ne s'est pas rencontrée encore à RŠ; mais, comme on le sait, il y a trois villes appelées Tamar, dans l'A. T., sans parler de Tamar = Tadmor.

Dans la grande liste des villes et corporations (*Syria*, XXI, 135 et s.) les noms de la seconde catégorie sont nettement séparés de la première, tandis qu'ici les 2 (ou 3) ethniques sont insérés parmi les noms de métiers.

III (RS. 14.01)

	<table border="0"> <tr> <td style="padding-right: 10px;"><i>hrš anyt</i></td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td><i>brš . gt . gl' d</i></td> <td style="text-align: right;">4</td> </tr> <tr> <td>3 <i>bnš . gt . ngr</i></td> <td style="text-align: right;">4</td> </tr> <tr> <td><i>r'ym</i></td> <td style="text-align: right;">2</td> </tr> <tr> <td><i>bn hre...</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6 <i>bnš . gt . 'strt</i></td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td><i>n(?)d []l(?)ym</i></td> <td style="text-align: right;">3</td> </tr> <tr> <td><i>'šr . ksdm . yd . lmdhm . lqh</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>9 <i>'šr . mhšm . yd . lmdhm</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>npym</i></td> <td style="text-align: right;">2</td> </tr> <tr> <td><i>[bn]š gt . epšl...</i></td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td>12 [] <i>ym</i></td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td>[] <i>m</i></td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td>[] ...</td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td>Tr. 15 <i>[bnš . g]t . er...</i></td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td><i>bnš . gt . rb...</i></td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td>Rev. <i>gpny</i></td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td>18 <i>bnš . mğrt</i></td> <td style="text-align: right;">...</td> </tr> <tr> <td><i>kbsm</i></td> <td style="text-align: right;">1/6</td> </tr> <tr> <td><i>armsğ</i></td> <td style="text-align: right;">1 GUR</td> </tr> </table>	<i>hrš anyt</i>	6	<i>brš . gt . gl' d</i>	4	3 <i>bnš . gt . ngr</i>	4	<i>r'ym</i>	2	<i>bn hre...</i>		6 <i>bnš . gt . 'strt</i>	1	<i>n(?)d []l(?)ym</i>	3	<i>'šr . ksdm . yd . lmdhm . lqh</i>		9 <i>'šr . mhšm . yd . lmdhm</i>		<i>npym</i>	2	<i>[bn]š gt . epšl...</i>	...	12 [] <i>ym</i>	...	[] <i>m</i>	...	[]	Tr. 15 <i>[bnš . g]t . er...</i>	...	<i>bnš . gt . rb...</i>	...	Rev. <i>gpny</i>	...	18 <i>bnš . mğrt</i>	...	<i>kbsm</i>	1/6	<i>armsğ</i>	1 GUR
<i>hrš anyt</i>	6																																								
<i>brš . gt . gl' d</i>	4																																								
3 <i>bnš . gt . ngr</i>	4																																								
<i>r'ym</i>	2																																								
<i>bn hre...</i>																																									
6 <i>bnš . gt . 'strt</i>	1																																								
<i>n(?)d []l(?)ym</i>	3																																								
<i>'šr . ksdm . yd . lmdhm . lqh</i>																																									
9 <i>'šr . mhšm . yd . lmdhm</i>																																									
<i>npym</i>	2																																								
<i>[bn]š gt . epšl...</i>	...																																								
12 [] <i>ym</i>	...																																								
[] <i>m</i>	...																																								
[]																																								
Tr. 15 <i>[bnš . g]t . er...</i>	...																																								
<i>bnš . gt . rb...</i>	...																																								
Rev. <i>gpny</i>	...																																								
18 <i>bnš . mğrt</i>	...																																								
<i>kbsm</i>	1/6																																								
<i>armsğ</i>	1 GUR																																								

Autre liste de travailleurs ou d'employés.

1. *hrš anyt* = constructeurs de navires. Comp. *šbu any[t]* soldats de navires : *Syria*, XVIII, 167, ll. 1, 7, 10. Rappelons que dans *El-Amarna*, n° 245, 28, l'accadien *elippu* « navire » est expliqué par le cananéen *a-na-ya*.

On connaissait déjà les *hrš mrkbt* ou constructeurs de chars : *Syria*, XXI, 137; R. A. XXXVII, 24, 6 et 8; les *hrš bhtm* ou c. de maisons (?) : *Syria*,

XVIII, 161 et 164; XXI, 137, et les *hrs qtn*, *Syria*, XXI, 137; R. A., XXXVII, 24, 9⁽¹⁾.

Ll. 2, 3, 6, 11, 15, 16 : *bnš gt gl'd* (-*ngr*; -*štrt*; -*epšl*[]; -*er*[]; -*rb*[]); « le *bnš* du pressoir de *gl'd* », etc...

Sur *bnš*, n. de métier ou de fonction, v. *Syria*, XIX, 137 et LANGHE, *id.*, p. 386.

gl'd peut-être un n. de lieu, comme en A. T. Voir aussi *gld*, n. h., en R. A., XXXVII, 17-18, I, 14.

ngr « charpentier » ne s'était pas rencontré jusqu'à présent dans les textes administratifs, mais seulement dans les poèmes : *ngr El* et *ngr bt Bl* : II Keret, IV, 4, 7, 8, 11, 12.

štrt, n. de déesse, très rare à RS, même dans les Poèmes, et presque uniquement en III AB.

epšl[] n. h., sans doute; voir *Eps*[], R. A. XXXVII, 144, n° XXXI, 4, et peut-être aussi R. A. XXXVII, 21, l. 7. Comp., en outre, A-pi-iš-ta-e : R. A., XXXVIII, 10, n° IV, 2.

er[]; cf. *gt.erbs*, ci-dessus, p. 38, et aussi *Erbn* n. h. R. A., XXXVII, 32, n° XVI, 1 et 36^a.

rb[] : le chef...

Si, au n° II ci-dessus, rev. 2, *gt mlkym* peut, vu le voisinage de *šngym* et *tmrym*, représenter un ethnique : ceux de la ville de *gt.mlk*, ou du Pressoir royal, il n'apparaît pas vraisemblable que *gt gl'd*, *gt ngr* et les quatre autres soient des villes également. On ne trouve pas, d'ailleurs, dans les listes de villes du royaume d'Ougarit, de noms de cette forme. Tout au plus peut-on citer le n. h. *Gtn* sur lequel, voir ci-dessus, p. 28.

D'après l'A. T., outre la Gat des Philistins, il y avait deux autres villes de ce nom, l'une dans le territoire de Zabulon, et l'autre dans celui de Dan.

L. 4. *r'ym*, sans doute « les bergers », héb. רִימ; *r'y*, au sing., s'est rencontré précédemment, mais non pas toujours, à ce qu'il semble, avec ce même sens. Ainsi ...*km r'y*, *Syria*, XXII, 8, l. 6; *Agyn* (n. h.) *r'y*, R. A., XXXVII, 133, col. IV, 9; [*l r*]és *r'y* : *Syria*, XIX, 341, l. 1.

(1) Voir aussi *bt hri* (!) || *bt el*, (*Syria*, XVI, 260, ll. 61-2) : « Maison de *hrs* » et « Maison de El », *hrs* pouvant représenter un qualificatif

de El, qui est appelé parfois, comme on sait, *bny bnwt* le « créateur des créatures ».

L. 5. *Bn-Hre...* n. h.; comp. *Bn-Hran*, R. A., XXXVII, 23, l. 1; p. 25, l. 8; p. 138, n° XXVI, 10.

L. 7. Lecture incertaine. Ethnique pl., sans doute.

L. 8-9. « dix *ksd* (ou *mḥš*) (qui) ont saisi les mains de leur(s) élèves (ou apprentis) », c'est-à-dire qui « se sont portés garants pour eux. » *lqh* est omis à l. 9.

La locution *yd lqh* correspond exactement à l'acd. *qâtâ leqû* (distinct de *qâtâ šabātu* « saisir les mains pour porter secours »), fréquente dans les textes juridiques de la Mésopotamie, avec le sens de « cautionner »; voir DHORME, *Emploi métaphorique*, p. 146 et s. — *lmd* (héb. *limmoud*) s'est rencontré déjà dans le colophon de I AB.

L. 10. *npym*, ethn. pl., sans doute. Pour un verbe *npy*, v. Rš 1929, n° II, 4.

L. 17. *Gpny*, à comp. à Gu-pa-na, n. h., R. A., XXXVIII, 7, l. 18. On peut hésiter cependant, à l'initiale, entre *g* et *h*; s'il s'agit de *Hpny*, on comparera מִנְיָן nom d'un des fils de Héli.

L. 18. « Le *bnš* de la caverne », sans doute, *mjrt* (héb. מִצְרָה, arabe مغارة) pouvant représenter un nom de lieu.

L. 19. *kbsm* « les foulons », qu'on a déjà rencontré plusieurs fois.

L. 20. *armsj* 1 *GUR*.

armsj peut être un n. h., non sémitique. — 1 *GUR* = 1 gour (de blé ou d'orge) le gour assyro-babyl., en héb. *kor*, étant, comme on sait, l'unité de mesure pour les céréales). *GUR* s'est d'ailleurs rencontré déjà, à Rš, dans les Vocabulaires (*Syria*, XII, 229) et dans une pièce comptable : *Syria*, XVIII, 164 et s. Le signe se présente, ici, sous une forme qui rappelle le *GUR* de l'époque néo-babylonienne.

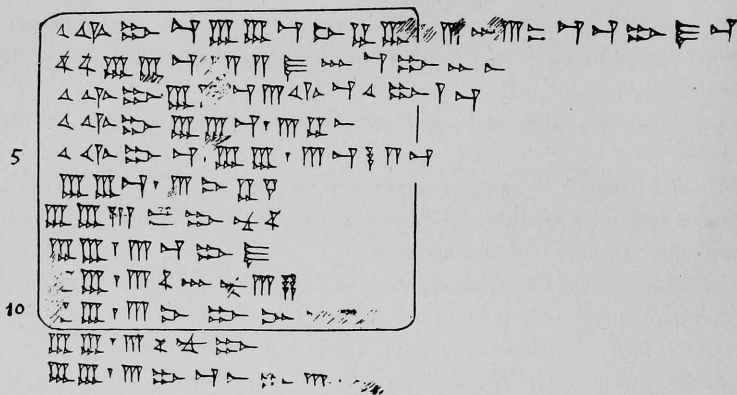
La présence de 1 *GUR*, *in fine*, indique ou révèle qu'il s'agit dans le présent document, non d'argent, mais de céréales ou de farine, cf. *Syria*, XVIII, 164. Les chiffres par lesquels se terminaient les différentes lignes (à l'exception de 8 et 9) et qui ont disparu du reste aux ll. 5 et 11 à 18, doivent, en conséquence, représenter des subdivisions du *gour*.

On a ainsi l'impression que *armsj* pourrait signifier « total » et tenir lieu de la formule employée d'ordinaire en pareil cas : *ŠU-NIGIN* (acd. *napharu*); p. ex. en E.S. Cependant les lacunes des ll. 5 et 11-18 empêchent de faire la

preuve que les différentes quantités, ainsi distribuées, faisaient, en tout, un *gour*.

Noter aussi la forme aberrante du chiffre 4 (ll. 2 et 3)⁽¹⁾. En revanche, le chiffre fractionnaire : 1/6 (l. 19) paraît correctement écrit.

IV (Rs.14.176)



	'šrm ddm kbd[m] l alpm mrem	dd l prğš
	šš ddm l šen mrat	dd . l mre
3	'šr ddm l šm'rgm	9 dd . l šngly
	'šr ddm . l bt	dd . l krwn
	'šrm . dd . l mħšm	dd . l šgr
6	ddm . l kbs	12 dd . l rmt r.

Distribution ou livraison de réceptiers appelés *dd*, au pl. *ddm*; héb. *doud*, acd. *dūdu*.

Pour un texte du même genre, voir *Syria*, XIX, 136 et s., où il s'agit de *sp* (héb. שפ, acd. *sappu*) et de *šurt*, destinés à différents *bnš*; sur ce mot, voir ci-dessus : n° III.

⁽¹⁾ Voir déjà ci-dessus, p. 36.

Ici, les *ddm* sont destinés à divers animaux : bœufs et petit bétail, d'abord (ll. 1-2), et ensuite à diverses personnes, désignées par leur nom propre, ou à des collectivités, dont les *mḥšm*, qui sont peut-être les bouchers.

On a rencontré, dans les textes précédemment publiés, des *ddm* qui contenaient soit de l'orge (Rš 1929, n° XII, 1, 7, 13), soit du vin (R. A., XXXVII, p. 25, ll. 1-4, 6, 7, 31, 33), soit de l'huile (Rš 1929, n° III, 44).

Le présent document, complet sauf deux lettres, à la fin, mais extrêmement sommaire, ne fournit aucune indication sur l'usage qui devait être fait de ces *ddm*, ni sur leur contenu, lequel était évidemment d'espèces variées, suivant les êtres ou les personnes pour qui on les avait confectionnés.

Ll. 1-2. « Vingt *dd* lourds pour les bœufs gras.

« Six *dd* pour le petit bétail gras. »

Comp. '*šrm arb' kbd* « vingt-quatre (pots) lourds », *Syria*, XXI, 132, l. 6. On dit aussi *dd gdl*, pot grand : Rš, 1929, n° XII, 1, 7, 13⁽¹⁾.

L. 3. « Dix *dd* pour le (ou les) *šm'rgm*. »

šm'rgm est, à ce qu'il semble, un mot composé, signifiant celui (ou ceux) qui écoute(nt) la parole, ou l'ordre (donné par leur maître). S'il en est ainsi, le sens serait, approximativement, « élève(s) », équivalent de *lmd*, ci-dessus, n° III, 8 et 9. Noter cependant qu'il n'y a aucun intervalle ou trait de séparation entre les deux composants.

L. 4. « Dix *dd* pour la maison. »

S'agit-il de la maison du roi (le palais) ou de la maison du dieu (le temple), ou de ce בית דוד « la maison des chaudrons » qu'on rencontre dans les inscriptions de Palmyre et en judéo-araméen (H. INGOLT, *Syria*, VII, 138. et s.) ?

L. 5. « vingt *dd* pour les bouchers. »

Sur les *mḥšm*, v. *Syria*, XXI, 150.

Noter qu'il y a '*šrm dd*, au lieu de '*šrm ddm*, l. 1.

L. 6. « deux *dd* (*ddm*) pour le foulon. »

(¹) Comp. *Kd gdl* « Kd grand », qui est un nom d'homme; R. A. XXXVII, 17, 1, 13; E.S., pl. II, col. VI, 7, *kd* étant également,

comme on sait (héb. *kad*, grec *κῆδος*) un nom de récipient ou de mesure; d'où le français « cade » dans un décret de 1793.

Sur l'emploi, si fréquent du duel à RŠ, v. p. ex. : *Syria*, XVIII, 169, ll. 8, 9, 11.

Ll. 7 à 12.

Un seul *dd* pour chacune des personnes désignées, et désignées tantôt par leur nom même, tantôt par le nom de leur profession.

L. 7. — *prš* est sans doute un n. h.; comp. 𐤐𐤓𐤕 , dans Esdras et Néhémie, et Puraguš à Ta'annek, n° III, 10 ⁽¹⁾.

L. 8. — *mre*, cas oblique de *mru*, qui est un nom de métier, v. ci-dessus, n° II, 2, ou un n. h., en rapport avec l'adjectif *mru* gras, sur lequel, voir ll. 1-2, ci-dessus.

L. 9. — *šnġly*, ethnique sans doute.

L. 10. — *Krwn* n. h., fréquent; ainsi R. A., XXXVII, 28, n° XII, 3; 136, n° XXIV, 15; 145, n° XXXIII, 2; E. S., col. III, 14; *Syria*, XVIII, 161, col. II, 20; et aussi Ki-ir-ru-na, ci-ap., n° VI, 26.

L. 11. — *šġr* = « portier »; v. ci-dessus, n° II, rev. 5.

L. 12. — *rmt. r...* Mot ou nom composé, dont le premier terme seul est lisible entièrement; pour *rmt*, voir *Syria*, XIII, p. 158, l. 9 du fragment [= Ao 16645].

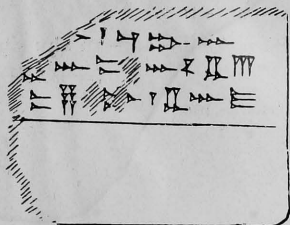
V (Rš 14.129)



... š]lš.mat
 ... m]etm.mqp.m[
 3 ... šmn]ym.mgnm.ar[b' ?]
]aġ.mqġ mqġm
]t.'šr ? rmġ(?)t. ...
 6] . alp. []. alp
]r(?)bd.kbd(?).šnm kbd
]nn m š rm
 9]šlš kbd. šen
]a.š[]š.d.a...

⁽¹⁾ On avait d'abord écrit *ddm* (comme à l. 6); puis *-m* a été, partiellement, effacé et remplacé par *l*; *p* est de même écrit sur une

autre lettre qui se trouve ainsi oblitérée, en partie également.



Rev.

] .mrn

]bn(?) p [?] n š bl

3] py w. bnh

Fragment de texte comptable.

Les noms de nombre sont aisément reconnaissables. Pour *m]etm* « deux cents », l. 2, voir *Syria*, XIX, 133.

L. 2 : *mqp* est un mot nouveau, à rapprocher peut-être de قفّ, d'où ققه « couffe, panier ».

L. 3 : *mgnm* est sans doute l'héb. מגנים, plur. de מגן « bouclier ».

L. 4. Sur *mqh*, voir ci-dessus, p. 31, où le mot se présente sous la forme (du duel) *mqhm*. Nous avons ici *mqh mqhm*, qui signifie peut-être « un *mqh* (ou) deux »; comp. *mqp m* [] l. 2, et aussi *šn šlš* « deux (ou) trois » : ci-dessus, p. 31.

L. 7 et 9. Pour *kbd* « lourd », voir ci-dessus n° 171. La répétition probable, de *kbd*, à la l. 7, et la présence du même adjectif entre « trois » et « menu bétail », à la l. 9 ne sont pas faciles à expliquer.

Rev. — L. 1. *mrn* peut être un nom de personne; comp. *Mrnn*, R. A. XXXVII, p. 132-133, III 13 et IV 7.

L. 3 et dernière « un tel, et son (ou ses) fils ». Comp. Rš 1929, n° XV, l. 12 : *Mnn w bnh*.

VI (Rš 14.16.)

Contrat, en accadien.

[iš - tu ūmi^m]i an - ni - i - im

[a - na pa - ni^{awi}]l^é pl. šibūti (= ŠI) pl. ti

3 [-----] awil^é pl. ma - ar - zi - hi

[] mârê pl. Ti - su - pa - ri

- [] - nu - me - na u ⁿ Abdi - an - ta
 6 [] - nu - me - nu aḥu rabû u Abdi - an - tù aḥu šiḥru
 (= BANDA)
 [] - be - la ^tA - na - ti - um — me
 [... i - na] be - ri - šú - nu
 9 [] ⁿ Abdi - an - tù
 [] - na aḥê ^{pl.} - šu
 [... m]a - al - li
 12 [] i - ba - ṭar i - na sùqi (= SIL - LA)
 [] i - zî - ir
 ... š]u(?) išten ^{en} li - im kaspim ^{pl.}
 14 bis [] i - na eqlêti ^{z^{on}} - šu []
 15 [] - ti
 Rev. [] sùqi (= SIL-LA)
 ... Ki - ir(?) - ru - na
 18 [] mâr Ti - ya - rum
 [] bu - qa - na
 [pân ----- mâr] Mu - na - ḥi - me
 21 [pân -----] mâr Ku - ut - ta - na
 [pân -----] mâr Šu - wa - an - da - na
 [pân ----] - nu mâr Ḥu - ta - ši
 24 [pân ---- d]ja - nu mâr Ši - ku - ti
 [pân ----] - du mâr Abdi - Ḥa - wa
 [pân ----] - ia - nu mâr Ki - ir - ru - na
 27 [pân Mu -]na - ḥi - mu mâr Gur - pa - na
 [pân Ta - m]ar(?) - te - nu mâr Ḥu - da - ši
 [pân ----] - bi - mu mâr Ta - me - ia
 30 [pân ----]bi - bi - lu mâr Ia - ku - un - ni
 Warad ^{d.} NIN - URTA ^{awil} tup - sar - rum

Le haut de la tablette, non-inscrit, porte les traces d'une empreinte de sceau.

§ I (ll. 1-8)

1-2, complété d'après *Syria*, XVIII, 245 et s. : *Trois contrats de*

以國語之類

1

一、子、子、子、子、子

二、子、子、子、子、子

三、子、子、子、子、子

四、子、子、子、子、子

五、子、子、子、子、子

六、子、子、子、子、子

七、子、子、子、子、子

八、子、子、子、子、子

九、子、子、子、子、子

十、子、子、子、子、子

十一、子、子、子、子、子

十二、子、子、子、子、子

十三、子、子、子、子、子

十四、子、子、子、子、子

十五、子、子、子、子、子

十六、子、子、子、子、子

十七、子、子、子、子、子

十八、子、子、子、子、子

十九、子、子、子、子、子

二十、子、子、子、子、子

二十一、子、子、子、子、子

二十二、子、子、子、子、子

二十三、子、子、子、子、子

二十四、子、子、子、子、子

二十五、子、子、子、子、子

26

二十六、子、子、子、子、子

二十七、子、子、子、子、子

二十八、子、子、子、子、子

二十九、子、子、子、子、子

三十、子、子、子、子、子

以國語之類

Ras-Shamra, par Fr. Thureau-Dangin (cité, ci-après, comme 3 *contrats*) :

« [à partir de] ce [jour]

« [devant] témoins. »

« témoins » est écrit, ici, šī pl. ^u. Dans 3 *contrats* il y a, au n^o 1 : šī - bu - ti ; au n^o 2 ŠŪ - GI ^u, et au n^o 3 ŠĪ seulement (transcrit par Th.-Dangin en šī <- bu - ti >.

3. — awilé pl. ma - ar - zi - hi, désigne apparemment les membres de cette confrérie qui est appelée en hébreu *marzéah*; institution commune à divers peuples sémitiques, depuis Palmyre ⁽¹⁾ jusqu'à Carthage, et dont les origines remontent très haut, puisque nous la trouvons mentionnée dans le présent document, qui date du xiv^e siècle avant Jésus-Christ ⁽²⁾.

La lacune du début de la ligne empêche de reconnaître quel rôle jouaient les *marzihi* dans le règlement de l'affaire évoquée, au sujet de laquelle on ne saurait donner aucune précision, vu l'état de la tablette. Le libellé même de cet acte est assez bref; mais le grand nombre des témoins (13 ou 14, aux ll. 17-30) indique que les intérêts en jeu étaient importants.

4. — « les fils de Tisupari ». Il n'y a pas 𐤃 devant le n. h.; mais ce signe est très irrégulièrement employé dans le présent contrat; il manque aussi l. 6, et il ne figure pas devant les noms des pères des témoins (ll. 18-30).

Ti - su - pa - ri représente sans doute une orthographe purement phonétique de Tešup - ari, nom hurrite bien connu; v. p. ex. CLAY, *Person. Names*, 138^b, à côté de Ari - Tešup, *ibid.*, 58^b et à Rš même, Ar - Tšb : *Syria*, XXI, 268 l. 4 (parmi les noms de familles d'Alašia).

5. — Deux n. h.; le premier, mutilé au début, est à rapprocher du nom, mutilé également, d'un messager assyrien, que Th.-Dangin a proposé (*Syria*, XVI, 189, l. 7) de lire [P]a - nu - me - na.

Le deuxième nom : Abdi - an - ta « Serviteur d'Anta (= 'Anat) » se retrouvera, ci-ap., ll. 6 et 9, écrit Abdi-an-tù. Le nom de la déesse n'est pas précédé du déterminatif AN; il en est de même aux ll. 6 et 9, et encore

⁽¹⁾ Voir l'important article de H. INGOLT, dans *Syria*, VII, 128 et s., et aussi J. G. FÉVRIER, *La religion des Palmyréniens*, p. 201.

⁽²⁾ Il existe, à Rš, un terme analogue, morphologiquement du moins, à *marzihi* c'est *mrz'y*, dans *Syria*, XXII, 9.

l. 7 : A - na - ti ⁽¹⁾. Voir aussi Abdi - an - tum, en 3 *contrats*, n° 1, 28.

Jusqu'à présent, le nom de 'Anat, si fréquent dans les Poèmes, ne s'était rencontré, dans l'onomastique, que très rarement : en alphabétique, une fois ou deux seulement : 'ntn, *Syria*, XVIII, 172, n° VII, 1, et [g]m(?)'nt : R. A., XXXVII, 133, col. IV, 4; en syllabique, sous la forme Abdi - an - tum, déjà citée, de 3 *contrats*; et aussi, idéographiquement, dans le n. h. ^a Bin - ^d ŠI ^{at}, R. A., XXXVIII, 9, n. 1.

6. — « [Šu?] - nu - me - nu (même nom, l. 5), le frère aîné, et Abdi - An - tu (v. l. 5 également), le frère cadet ».

7. — 'A - na - ti - um - me, n. de femme, signifiant « 'Anat (est) la mère »; comp. ^td Ba - ú - um - mi, CLAY, *ib.*, 63 ^b, 156 ^a. La forme A - na - ti est connue déjà par le n. h. théophore et apocopé A - na - ti des Lettres d'El Amarna, n° 170, 43, qu'on a rapproché, dès le début, du n. h. נַפְּי de *Juges* 3, 31 et 5, 6.

8. — *i - na* be - ri - šu - nu : « entre eux », locution courante.

§ II (ll. 9-16).

9. — Abdi - an - tù, v. ll. 5 et 6. — 10. « [x et Šunume]na (v. ll. 5-6) ses frères. » — 11. Sans doute *um]alli*, de *m'* « remplir ».

12. — *i - ba*(= *pá*) - tar *i - na sùqi* (écrit *SIL - LA*, non *SIL - A*, comme d'ordinaire; aussi l. 16) : « il sortira dans (ou : hors de) la rue ». Comp. 3 *contrats*, n° 1, 23 *i - pá*t - tar *a - na sùqi* (= *SIL*) : « il s'en ira dans la rue » (trad. Th.-Dangin).

13. — *i - zi - ir* peut signifier « il hait », bien qu'un tel verbe paraisse peu en situation dans un contrat.

14. — « 1 *lím* d'argent », soit 10.000 (sicles) d'argent. Grosse somme, évaluée tout entière en sicles, non en talents et en mines. Voir aussi « 400 (sicles) d'argent », 3 *contrats*, n° 2, 10, au lieu de 6 mines et 40 sicles.

14 *bis.* — Ligne retournée. Les mots conservés signifient « Dans ses (ou : leurs) champs »; comp. 3 *contrats*, n° 2, 6, où il faut lire, à la fin, - šu *qa - du*.

16. — Pour *sùqu* « rue », écrit *SIL - LA*, voir l. 12 ci-dessus.

(1) On notera la présence dans un même texte des formes *Anati* et *Antu* (ou *Anta*), dont la première répond sans doute à la prononciation cananéenne, tandis que la seconde

peut s'expliquer par confusion de 'Anat avec la déesse mésopotamienne, l'épouse d'Anu, le dieu du ciel, le rédacteur du contrat étant lui-même un mésopotamien; v. ci-ap., p. 178

17-30. — Noms des témoins, accompagnés, comme d'ordinaire, des noms des pères. Les noms mêmes des témoins ont disparu ou sont gravement mutilés; pour [Mu]- na - hi - mu, l. 27, voir l. 20; l. 28, on peut lire [Ta - m]ar - te - nu, d'après *Tmrtn, Syria*, XIX, 134, l. 4.

Les noms des pères sont, dans l'ordre alphabétique, les suivants :

Abdi - Ḥa - wa (ou ya) : « Serviteur du (dieu) Ḥawa », l. 25; comp. 3 *contrats*, n° 2, 32^a Ḥa - PI - il, lu par Th.-Dangin Ḥa - wa - ll, qui signifierait « Ḥawa est dieu ».

Gur - pa - na, 27. Comp. *Grbn*, R. A., XXXVII, p. 18, l. 18 et p. 143, l. 3.

Ḥu - da - ši, 28, et Ḥu - ta - ši, 23, le même nom sans doute; comp. *Hdšn*, ci-dessus, p. 36, l. 11.

Ia - ku - un - ni, 30. Comp. *Ykn*, R. A., XXXVII, p. 25, l. 20; p. 138, rev. 2, et Ia - ku - nu, CLAY, *ibid.*, 82^a.

Ki - ir - ru - na, 26 (et 17?); comp. *Krwn*, ci-dessus, n° IV, 10.

Ku - ut - ta - na, 21.

Mu - na - hi - me, 20; cf. [Mu]- na - hi - mu, 27. Voir ci-dessus, p. 49, l. 3^b et 44, l. 17.

Ši - ku - ti, 24.

Šú - wa - an - da - na, 22; comp. ci-dessus, p. 53 Supandu.

Ta - me - ia, 29; cf. *Tmy* R. A., XXXVII, p. 116, l. 36.

Ti - ya - rum, 18, ou Ti - wa - rum, Ti - wa - aš.

31. — Le nom du scribe, à lire Warad^a NIN - URTA, est à comparer à Warad^a Sin, scribe du n° 2 des 3 *contrats* (*Syria*, XVIII, 253).

Ces deux noms théophores sont nettement mésopotamiens; et l'on peut en conclure que les contrats étaient, parfois ou le plus souvent, dressés par des scribes originaires de Babylonie ou d'Assyrie, et qui rédigeaient leurs actes dans leur propre langue, qui était celle de Hammurabi, le législateur⁽¹⁾. A l'exemple de ceux-là, les scribes proprement cananéens écrivaient eux aussi en accadien, si l'on en juge par le nom du scribe de 3 *contrats*, n° 1, qui

(1) Noter cependant que dans les 3 *Contrats*, suivant l'observation de Thureau-Dangin, « l'ordre des mots est très différent de celui qu'exigerait la syntaxe accadienne ». Il en

était de même sans doute pour le nouveau contrat, publié ci-dessus, mais l'état du document ne permet évidemment pas d'en juger.

s'appelait Burqanu, équivalent syllabique de l'alphabétique *Brqn*: R. A., XXXVII, p. 22, ll. 5 et 11.

On n'a point signalé jusqu'à ce jour de contrats écrits dans le dialecte même du roi Niqmad.

Ch. VIROLLEAUD.

LES NOUVEAUX TEXTES ALPHABÉTIQUES DE RAS-SHAMRA

(XVI^e CAMPAGNE, 1952) ⁽¹⁾

PAR

CHARLES VIROLLEAUD

Dans la séance du 6 février, M. Jean Nougayrol a présenté à l'Académie des Inscriptions un exposé aussi brillant que savant sur les textes syllabiques ou, si l'on préfère, akkadiens qui ont été découverts dans l'enceinte du palais royal d'Ugarit, au cours de la XVI^e campagne des fouilles de Ras-Shamra, celle de l'automne 1952, qui était dirigée, comme toutes les précédentes, par M. Claude Schaeffer.

Ces textes syllabiques sont nombreux; il y en a environ cent cinquante et ils appartiennent pour la plupart à la catégorie de documents qu'on est convenu d'appeler des contrats.

Or parmi les quarante tablettes alphabétiques qui ont été retrouvées en même temps, on ne compte pas plus de deux contrats, auxquels il faut joindre l'unique contrat de 1951 ⁽²⁾; et une telle disproportion fait penser que ce n'était qu'exceptionnellement qu'on usait pour les actes de cette sorte de la langue vulgaire et que la langue juridique était, en fait, celle de Babylone, celle de Hammurabi le législateur qui appartenait, il convient de le rappeler, à une dynastie d'origine amorrhéenne et par conséquent syrienne.

Deux de nos trois contrats alphabétiques sont des actes du roi Amistamar, concédant à l'un de ses amis un champ et à un autre une maison, actes dont les documents syllabiques fournissent beaucoup d'exemples. La comparaison entre les syllabiques et les alphabétiques ne laisse pas d'être instructive et

⁽¹⁾ Communication présentée à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 19 juin 1953.

⁽²⁾ Sur ce document, coté RŠ. 15, 111, v. *C. R. Acad.*, 1952, p. 231 et note 2, où il faut lire *hn d* qui est un double pronom démonstratif; traduire en conséquence : « Niq-

mad a écrit cette lettre-ci » et « Que cette lettre royale-ci... ». *Hn d* (héb. הַנִּדְּהָ) se rencontre fréquemment dans les tablettes de 1952, toujours écrit *hnd*, comme s'il s'agissait d'un seul mot.

elle permet de résoudre certaines difficultés de la langue ugaritique, deux difficultés notamment qui nous arrêtaient depuis quelque temps et qui concernent, l'une le mot *yd*, l'autre un vocable qui s'écrit *bnš*, au pluriel *bnšm*.

Yd (à lire *yad*), qui signifie la « main », à Ugarit comme en hébreu, se trouve en effet employé avec le sens de la préposition « avec ». C'est ainsi qu'Amistamar fait don d'un champ, c'est-à-dire d'une propriété ou d'un domaine *yd gth*, *yd krmh*, *yd kklkh* : « avec son pressoir, avec sa vigne, avec tout ce qui en dépend ». *Yd* ainsi employé est donc l'équivalent exact de l'akkadien *gadu* ou *qātu* « la main » qui est usité concurremment avec *itti* > *idti*, féminin de *idu* « le bras » ou « le côté » ⁽¹⁾.

Quant à *bnš*, il représente les deux mots *bn* « fils » et *nš* « homme » fondus ensemble. On sait d'ailleurs que dans les langues sémitiques, particulièrement en araméen, on dit « fils d'homme » pour « homme » ⁽²⁾. Il en résulte qu'une locution telle que *bnš bnšm* « fils d'homme d'(entre) les fils d'homme » signifie « quelqu'un » ou « quiconque » et équivaut, dans une phrase négative, à « personne ». Ainsi : *bnš bnšm l yqlh*, « que personne ne prenne » (le champ ou la maison faisant l'objet de la donation royale) ⁽³⁾.

Le troisième « contrat » alphabétique (RS, 16.191 + 272) est une déclaration faite par un citoyen d'Ugarit, qui porte le nom hurrite d'*Ewr-kl*, annonçant qu'il affranchit (*pdy*) toute une famille, composée du père, de ses deux frères, de son fils, de sa fille et de deux autres femmes, et, à la fin de cet acte qui est fort bref, il est fait mention de gens qu'on appelle les *Bertym*, adjectif ethnique tout à fait normal, formé sur le nom de la Ville des Puits (en hébreu Be'érôt) que nous appelons Beyrouth ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ On dit d'ailleurs en hébreu עַד-יָד, « à côté de » et l'on peut alléguer aussi la locution עַבְדֵי יָד, que les vieux grammairiens considéraient comme une forme pléonastique de עַבְדֵי et qui n'est sans doute qu'une réduction de 'im yadi (v. déjà JOUÛN, *Gram. héb.*, p. 280) ; pour l'aphérèse du *yod*, comparer, à RS même, *bd* pour *b yd* et, dans *Lettres El-Am.*, la glose cananéenne *badiu* correspondant à l'akkadien *ina qāti-šu* « dans sa main ».

⁽²⁾ *bnšm* est d'ailleurs écrit, une fois, *bn.šm*. et, en poésie (I AB, 2.18), *bn-nšm*.

Pour *nn* < *n*, comp. le nom d'homme *adn-n'm*, qui s'écrit aussi *adn'm*. Autre exemple de superposition syllabique : *ytršp*, n. h. également, pour *ytr.ršp*.

⁽³⁾ On dit aussi, dans le même sens exactement : *mnk mnkm l yqlh*.

⁽⁴⁾ Voir dans *Syria*, t. XXI, p. 142, la lettre akkadienne, émanant d'un roi de Beyrouth, le nom de cette ville étant représenté par l'idéogramme ou le sumérogramme du Puits : akk. *bêru*, au plur. *bêrûti*. Le n. h. *Bertyn* (*Rev. Ass.*, t. XXXVII, p. 17, col. 1, 7 et

Il faut dire aussi que ce contrat d'*Ewr-kl* présente, en tête, l'empreinte du sceau du roi Niqmad, le grand-père d'Amištamar, alors que les deux autres contrats alphabétiques portent, comme tous les contrats syllabiques, non pas le sceau du roi régnant mais celui de Iaqaru, ce personnage qu'on peut tenir provisoirement pour le fondateur de la dynastie qui a gouverné le pays d'Ugarit pendant un siècle et demi environ, depuis 1400 jusqu'au milieu du XIII^e siècle, qui est le siècle de Ramsès.

Parmi les lettres ou missives recueillies cette année, la plus développée de beaucoup (RS, 16.402) a été écrite par un nommé *Ewr-šrm* qui s'adressait à la « Dame d'Ugarit » pour la prier d'intervenir auprès du Roi. Les femmes, certaines femmes du moins, ont joué visiblement un rôle politique à Ugarit. C'est d'ailleurs à la reine (*mlkt*) ou à la dame (*adt*) que sont destinées la plupart des lettres qui ont été retrouvées, non seulement cette année mais aussi au cours des précédentes campagnes.

Ewr-šrm écrit donc à la reine et cela dans des circonstances qu'il a sans doute exposées de son mieux, mais d'une façon qui n'est point, pour nous du moins, très satisfaisante. C'est aussi que le style épistolaire d'Ugarit est extrêmement concis, très heurté surtout, et que nous ne sommes aidés ici ni par le rythme, ni par le « parallélisme », qui nous sont d'un si grand secours quand il s'agit de textes poétiques.

On voit bien cependant, pour en revenir à la lettre d'*Ewr-šrm* ⁽¹⁾, qu'il y est question et avec insistance d'un certain nombre de chevaux que le Roi avait, paraît-il, demandé à son vassal de lui procurer. Et ce qui étonne, c'est le nombre même de ces chevaux; il n'y en a pas, en effet, moins de deux mille (*alpm sswm*).

Or il est écrit, au second livre des Rois, XVIII, 23, que le roi d'Assyrie, Sennachérib, cherchant à gagner à la cause ninivite Ezéchias de Juda, lui manda par l'entremise de son Grand Échanson : « Si tu veux, je t'enverrai deux mille chevaux ».

Qu'un roi d'Assyrie, au faite de sa puissance, au début du VII^e siècle, ait

p. 136, 2 et 13) dérive, bien probablement, du nom de cette ville de *Bert*.

(1) La face du document est fort endommagée; mais il y a, au revers, vingt lignes, à

peu près intactes et qui constituent le plus important morceau de prose qu'on ait trouvé encore à Ras-Shamra.

pu disposer ainsi de 2.000 chevaux, en faveur de tel ou tel de ses alliés, on ne saurait en être surpris. Mais que le roi d'Ugarit ait pu envisager de recevoir d'un de ses subordonnés 2.000 chevaux également, on ne peut manquer de s'en étonner, vu que nous sommes au xiv^e siècle, à une époque où l'introduction du cheval dans ces régions était de date encore récente. Cependant comme, dans toutes les langues du monde, « mille » est pris souvent au sens large de grand nombre, peut-être « deux mille » signifiait-il simplement, tant aux bords du Tigre que sur la côte de Syrie, le plus grand nombre possible.

Si le roi d'Ugarit avait besoin de tous ces chevaux, c'est que son pays était alors menacé par l'ennemi ⁽¹⁾, et cet ennemi qu'on évite de nommer par son nom, c'était le Hittite, sans doute.

Nous possédons d'ailleurs une autre lettre (RŠ, 16.379), envoyée à la reine-mère par son fils et dans laquelle le nom de Hittite paraît bien figurer, mais sous la forme *ht*, alors que, d'ordinaire, on a *hty* ⁽²⁾. Cependant il y a bien des exemples de noms géographiques, de noms de villes surtout, qui s'écrivent tour à tour ou indifféremment sous la forme simple ou sous la forme ethnique; ainsi *Šlhn* et *Šlḥny*; et il y a aussi des noms de cette sorte qui ne nous sont connus que sous leur forme adjectivale : *Mgdly* et *Sdmy*, cette dernière ville portant, en somme, le même nom que la Sodome biblique.

D'une autre missive (RŠ, 16.117), gravement mutilée, il nous reste du moins un passage intact et qui signifie clairement : « (Je m'incline) devant Amon (*Amn*) et devant les dieux des Égyptiens qui protègent le souffle (*npš*) de ce Soleil qu'est le grand Roi, mon maître. » C'est ici qu'on trouve, pour la première fois à Ras-Shamra, le nom du dieu Amon, et la première fois aussi qu'il est question des Égyptiens : *mšrm*. Jusqu'à présent, le nom de l'Égypte ne s'était rencontré que dans des noms d'hommes tels que *Mšry* et *Mšrn*.

Cette lettre commence, sans le moindre préambule, par les mots *w k rgm Šps mlk rb b'ly* (« et conformément à l'ordre du Soleil, le grand roi mon maître »),

⁽¹⁾ On lit, à plusieurs reprises, *hn eb* (ou, au plur., *hn ebm*), et aussi *hn eb d b mgšh* : « voici l'ennemi qui (est déjà) dans *mgšh* ; *mgšh* est sans doute un nom de ville, mais qui ne s'était pas rencontré encore. L'auteur de ce message annonce d'ailleurs que, sous la pression de l'ennemi sans doute, il est prêt à

se réfugier dans la montagne de l'Amanus (*gr amn*).

⁽²⁾ Pour la première fois, dans RS 1929, n° 2, ll. 11-12, 21 et 29 où *hty* est précédé de *hry* et suivi de *alšy*, et depuis lors, en RŠ, 15. 39, où les trois noms se suivent dans cet ordre : *hty, alšy, hry*.

et comme elle est rédigée en ugaritique et qu'on l'a recueillie dans les archives mêmes d'Ugarit, il est permis d'inférer qu'il s'agit là d'une minute ou d'un brouillon (écrit d'ailleurs avec grand soin), qui aura été ensuite traduit en akkadien, si du moins on a cru devoir faire parvenir le présent message à la cour pharaonique.

Une autre lettre (RS, 16.234), très brève, a été écrite par le Roi lui-même, ou plutôt sous sa dictée. C'est une réponse adressée à un nommé *Hy-el*, un nom bien biblique aussi (II *Rois*, XXXIV, 16). *Hy-el* ayant informé le souverain qu'il avait besoin de bois, c'est-à-dire de troncs d'arbres (*šm*) pour bâtir ou consolider un temple, le roi accueille favorablement cette requête et il déclare que ces arbres devront être prélevés sur les réserves de quatre villes dont il donne les noms⁽¹⁾; l'une d'elles fournira quatre arbres, la deuxième trois, la troisième deux, la dernière, un seulement; et le coût de l'opération est fixé à 60 sicles (ou 600 grammes) d'argent.

Ce temple, qu'il s'agit de construire ou de rebâtir, était dédié à un dieu dont le nom s'écrit *Dml*. Ce n'était pas là l'un des grands dieux d'Ugarit; son nom, en tout cas, ne figure nulle part dans les Poèmes de Ras-Shamra, mais on l'a rencontré, une fois ou deux, dans un texte liturgique et ce dieu paraît être d'origine mésopotamienne, puisqu'on a signalé jadis l'existence, à Babylone, au temps des Séleucides, d'une divinité appelée Da-ma-al-la⁽²⁾.

Il convient de noter encore que sur les marges, à droite et à gauche, d'une autre missive des plus énigmatiques (RS, 16.265), le scribe a cru bon d'inscrire — et cela pour un motif qui nous échappe entièrement — les onze premières lettres de l'alphabet ugaritique, depuis *aleph* jusqu'à *yod*.

Cependant la plupart de nos textes ont trait au commerce et principalement au commerce du vin, du vin dont on distinguait plusieurs sortes, diverses appellations. Il y avait en effet le « bon vin » (*yn tb*), le vin qui n'est-pas-bon (*yn d l tb*), le vin qualifié *hlq* (à lire, d'après l'akkadien, *hulqu*, synonyme de *lâ lâbu* « pas bon ») et le vin *mšb*, destiné aux soldats, à ceux du moins qu'on nommait les *mžrqlm*, et aux *gzzm* (à lire, d'après l'hébreu : *gozaim*), qui sont les tondeurs de moutons. Tous ces crus⁽³⁾ étaient conservés dans des jarres

(1) Sur ces noms, qui sont ceux de *Ar*, *Ubr'y*, *Mlk* et *Atlg*, voir *Syria*, t. XXI, pp. 141, 142, 145.

(2) Voir déjà *C. R. Acad.*, 1952, p. 230.

(3) Auxquels on peut ajouter encore le *yn d nkly*, appelé aussi *yn hsp d nkly*; pour

ou *kd* (plur. *kdm*), mot que les Grecs emprunteront aux Phéniciens et dont ils feront *kadōs*. Il y avait, d'ailleurs, à Ugarit deux sortes de *kd*, le *kd* simple et le *kd* lourd (*kbd*), comme il y avait le sicle lourd à côté du sicle simple ⁽¹⁾.

Parmi les bénéficiaires de ces distributions de vin, on cite aussi ceux qu'on appelait les *mšrym* et les *asrym*. Il ne s'agit pas là sans doute des habitants de l'Égypte ou de ceux de l'Assyrie, mais d'Assyriens ou d'Égyptiens qui étaient, à un titre ou à un autre, installés dans Ugarit ⁽²⁾; pour les Égyptiens eux-mêmes, on disait *mšrm*, comme nous l'avons vu précédemment.

Toutes ces transactions, de quelque nature qu'elles fussent, s'effectuaient dans les limites de la ville d'Ugarit et du royaume dont cette ville était la capitale et qui tenait d'elle son nom. On a bien relevé, dans les tablettes publiées autrefois, et très rarement du reste, le mot *anyt* qui doit vouloir dire, d'après l'hébreu *'onyah*, « bateau ou navire ». Mais les passages où ce mot apparaît sont si peu explicites ou si mutilés qu'on n'en peut rien déduire concernant l'objet et l'amplitude des navigations ugaritiques. Et cependant, si l'on tient compte de certaines données archéologiques et si l'on considère la situation géographique d'Ugarit, on doit admettre que la capitale des Niqmad et des Amistamar a été, comme Tyr, Sidon et Byblos, l'un des grands ports de la Phénicie.

Dans une liste de produits très divers (RS, 16.399), qui paraît constituer une lettre de voiture ou peut-être un connaissance, on relève l'indication suivante : six cents *art ḥkpt* ⁽³⁾. Si nous ignorons ce qu'étaient les *art*, il est sûr du moins que *ḥkpt* (à lire *Ḥikupta*, d'après le *Ḥikuptaḥ* des Lettres d'El-Amarna) désigne Memphis; et d'ailleurs *ḥkpt* (var. *Ḥqkpt*) s'est rencontré déjà dans l'un des Poèmes ⁽⁴⁾, à côté de *Kptr* qui est bien probablement la Crète (Kaphtor dans l'Ancien Testament). Mais qui pourrait assurer que ces

ḥsp, v. GORDON, *Handbook, Glossary*, n° 689.

⁽¹⁾ A noter que *kbd* est constamment invariable, de quelque quantité de jarres ou de sicles qu'il s'agisse.

⁽²⁾ Voir aussi ce qui est dit des *kšlym* : *Syria*, t. XXVIII, p. 45.

⁽³⁾ A la ligne qui précède *šš mat ḥkpt*, il y a « deux mille *alpn* »; à la l. suiv., « cent *d(?)nm* » et ensuite « deux cents (sicles de)

lapis-lazuli (egnu) ». Il est question aussi de graisse (*šmn*) de *uz*, n. d'un animal dont le pluriel est *uzm*, de *š'l't* (ou côtes) de bœuf, de *bmt* (ou échines) de bœuf et de *tbtḥ* de bœuf également. — Pour un texte du même genre mais plus court, v. RS, 11.799 dans *Syria*, t. XXI, p. 274.

⁽⁴⁾ *La déesse 'Anat*, p. 88 et s.

six cents *art* de Memphis ont été apportées sur le marché d'Ugarit par des marins d'Ugarit même ?

A côté des Égyptiens et des Assyriens qui habitaient Ugarit, il y avait ceux qu'on appelle les *bn amht kt* « les fils des femmes-esclaves de *kt* ». A vrai dire, le mot *kt* n'est pas parfaitement lisible; ce pourrait être *rt*, les deux signes *k* et *r* se ressemblant beaucoup. Mais on ne voit pas bien ce que serait un mot ou un nom tel que *rt*. Si, au contraire, il y a *kt*, nous aurions affaire à cette ville qui s'appelle *kt* en phénicien et que les Grecs nommaient Kition, la ville des Kittim de l'Ancien Testament; et ces « fils d'esclaves de *kt* » seraient donc des Chypristes, dont les mères auraient été transportées à Ugarit, à la suite peut-être de quelque conflit avec la grande île voisine.

Les étoffes et les vêtements occupent une grande place dans ces textes « économiques » : étoffes de laine (*s'rt*) ou de lin (*pšt*), vêtements de diverses sortes et, sans doute, de formes variées, notamment le *ktn* (que les Grecs appelleront chiton), au plur. *ktnt*, dont les plus précieux, qui provenaient de Tyr, étaient ornés d'appliques de rubis (*ktn d šr pḥm bh*) et bien d'autres encore dont les noms s'expliquent parfois par l'hébreu (ainsi *lbs*, qui alterne avec *lpš*, et *mlbs*⁽¹⁾), tandis que d'autres ne ressemblent à rien de connu, comme *hpn*, pl. *hpnt*; *kdw*, pl. *kdwšm*; *rtm*, pl. de *rt*; *št*, *pld*.

Il n'est pas d'ailleurs question seulement du commerce des vêtements, mais aussi de distributions⁽²⁾ ordonnées par le Roi en faveur de certaines divinités (d' 'Aštart-Astarté surtout) ou de fonctionnaires, ceux par exemple

(1) On peut citer aussi *mrđt* (dans *mrđt prqt pšt* « une m.... de lin », et *šn mrđt az* « deux m. de az », *az* étant un mot nouveau et dont il n'y a pas d'autre exemple); comp. *mar-datum*, Arch. r. de Mari, t. II, n° 96, 5, et héb. *môrâd* (de rac. YRD) « feston, guirlande ». Il y avait aussi des vêtements munis d'agrafes (*d sgr bh*). A signaler encore *pwt* (dans ... *pwt šlš mat abn šrp*, « ... *pwt* faite ou décorée de trois cents pierres *šrp* », comp. akk. *šarpu*, nom de métal), qui est sans doute le bracelet *pu-a-ti* d'El-Amarna, n° 14, I, 74. A noter que la pourpre (*argmn*) n'apparaît nulle part dans les nouveaux textes, et que, parmi les documents déjà publiés, on ne peut citer que

RŠ 9011 (*Syria*, t. XIX, 131) où *argmn* paraît avoir ce sens. En poésie, *argmn* équivaut à tribut ou cadeau de grand prix.

Aux noms d'armes connus déjà, viennent s'ajouter les *šrdnm*, contenus, comme les flèches (*hgm*), dans des carquois (*ušt*); les *mžnm*, portés sans doute par les soldats appelés *mžrglm* (voir GORDON, *Handbook, Glossary*, n° 1240). On trouve aussi *msg* (au plur. *msgm* dans *Rev. Ass.*, t. XXXVII, p. 22), à rapprocher d'héb. *massig*, partic. hifil de SWG ou SYG; et enfin *mšh* qui s'est rencontré déjà en III AB, B. 39.

(2) Voir *C. R. Acad.*, 1952, p. 232.

qui habitaient dans le Palais même et qui étaient garantis de recevoir un habit neuf (*hds*) quand le leur était usé (*yšn*).

Les fouilles ont produit un assez grand nombre d'objets en métal, et il y avait aussi de grandes quantités de minerai de cuivre, dont l'analyse a montré qu'il provenait de Chypre, qui était alors le pays par excellence du cuivre.

Si l'on s'en tient aux textes mêmes, — aux textes alphabétiques du moins — le métal le plus fréquemment nommé, et de beaucoup, est l'argent : *ksp* ⁽¹⁾. L'or (*hrs*, d'où le grec *khrosos*), est fort rare, et quant au fer (*brzl*) il n'apparaît que deux ou trois fois. C'est aussi qu'au xiv^e siècle avant Jésus-Christ, le fer était encore une nouveauté; on le tenait pour plus précieux que l'argent, à en juger du moins par certain document comptable où l'on voit qu'il fallait 23 sicles d'argent pour obtenir 12 sicles de fer; mais c'était peut-être là un taux exceptionnel.

Il est remarquable que le cuivre ou le bronze ne se rencontre nulle part dans les textes alphabétiques; ou, plus exactement, que les mots qui désignent le bronze en hébreu (*ne'oset*) ou en akkadien (*eru*, *siparru*) sont complètement absents du vocabulaire ugaritique. Mais il faut tenir compte de ce fait que, à côté de la corporation des fondeurs d'argent (*nsk ksp*), il y avait celle des *nsk sls*, et il paraît bien probable que c'est ce mot *sls* qui représente le bronze; et comme *sls* signifie d'abord « trois » ou « troisième », on peut penser que le bronze d'Ugarit résultait de l'alliage de trois minerais ⁽²⁾.

Au sujet du calendrier en usage à Ugarit, qu'il suffise de rappeler que, pendant vingt ans, nous n'avons connu qu'un seul nom de mois : *tsrt*, qui

⁽¹⁾ Et aussi *šrp* en akk. *šarpu*. DELITZSCH, HW, p. 574 b; voir ci-dessus, p. 193, n. 1.

⁽²⁾ Cependant, comme *sls* représente le nom de nombre ordinal aussi bien que le cardinal, le métal *sls* était peut-être appelé ainsi parce qu'il venait après l'argent et l'or; et l'on peut alléguer que, en Mésopotamie, l'argent était le métal d'Anu, l'or celui de Bel, tandis que le bronze appartenait à Ea; voir *Astrologie Chald.*, *Suppl.*, VII et *ibid.*, 2^e *Suppl.*, XVII, 13-14.

A côté de *sls*, on trouve *brr*, au début de

RŠ, 16-01 (énumération de denrées diverses comme ci-dessus, p. 192). Il y a en effet aux deux premières lignes : *šmn kkr sls*, *šmn kkr brr*, soit huit talents de l'un et l'autre métal. Même mot, d'ailleurs, en *Syria*, XXI, 274, ll. 11-12 : vingt talents de *brr*. Aux dernières lignes de RŠ, 16-01 on lit : *alp brr* : mille (sicles de) *brr*; *kkr tznt* : (un) talent de *tznt*; *hmst kkr tyt* : cinq talents de *tyt*, mot qui s'est rencontré déjà : RŠ 1929, n° 12, l. 14 : quatre cents (sicles de) *tyt*.

est évidemment le septième mois des Mésopotamiens, et que *lyr* (= *aiar*) n'est apparu qu'en 1948. Depuis lors, sept autres noms sont venus s'ajouter à ceux-là ⁽¹⁾, mais il se trouve que ces sept noms sont, eux, sans rapport aucun avec le calendrier de Babylone ou de Ninive et qu'aucun d'eux ne rappelle de près ou de loin les trois noms de cette sorte qui figurent dans l'Ancien Testament, à savoir *etanim*, *boul* et *ziv*.

Usait-on donc à Ugarit, tour à tour ou suivant les circonstances, de deux calendriers, ou bien n'y en avait-il qu'un seul mais de nature composite ? On ne saurait actuellement trancher la question. Il faut attendre d'avoir une liste complète des douze mois — des treize mois, peut-être — et nous n'en connaissons encore que neuf.

Signalons enfin que parmi les fragments recueillis en 1952, il en est deux qui sont nettement de caractère mythologique. L'un provient d'une grande tablette qui mesurait un peu plus de 25 centimètres de haut et qui faisait partie du cycle de Ba'al ⁽²⁾; et l'autre est un épisode de la lutte que la déesse 'Anat a dû soutenir contre le dragon Tannin, le compagnon ou le complice de Léviathan ⁽³⁾.

C'est pour moi un devoir et un plaisir que d'exprimer ici nos remerciements très sincères au gouvernement de l'État de Syrie, qui a bien voulu, cette année encore, autoriser M. Schaeffer à apporter ces précieux documents à Paris et nous a ainsi permis de les étudier tout à loisir ⁽⁴⁾.

Charles VIROLLEAUD.

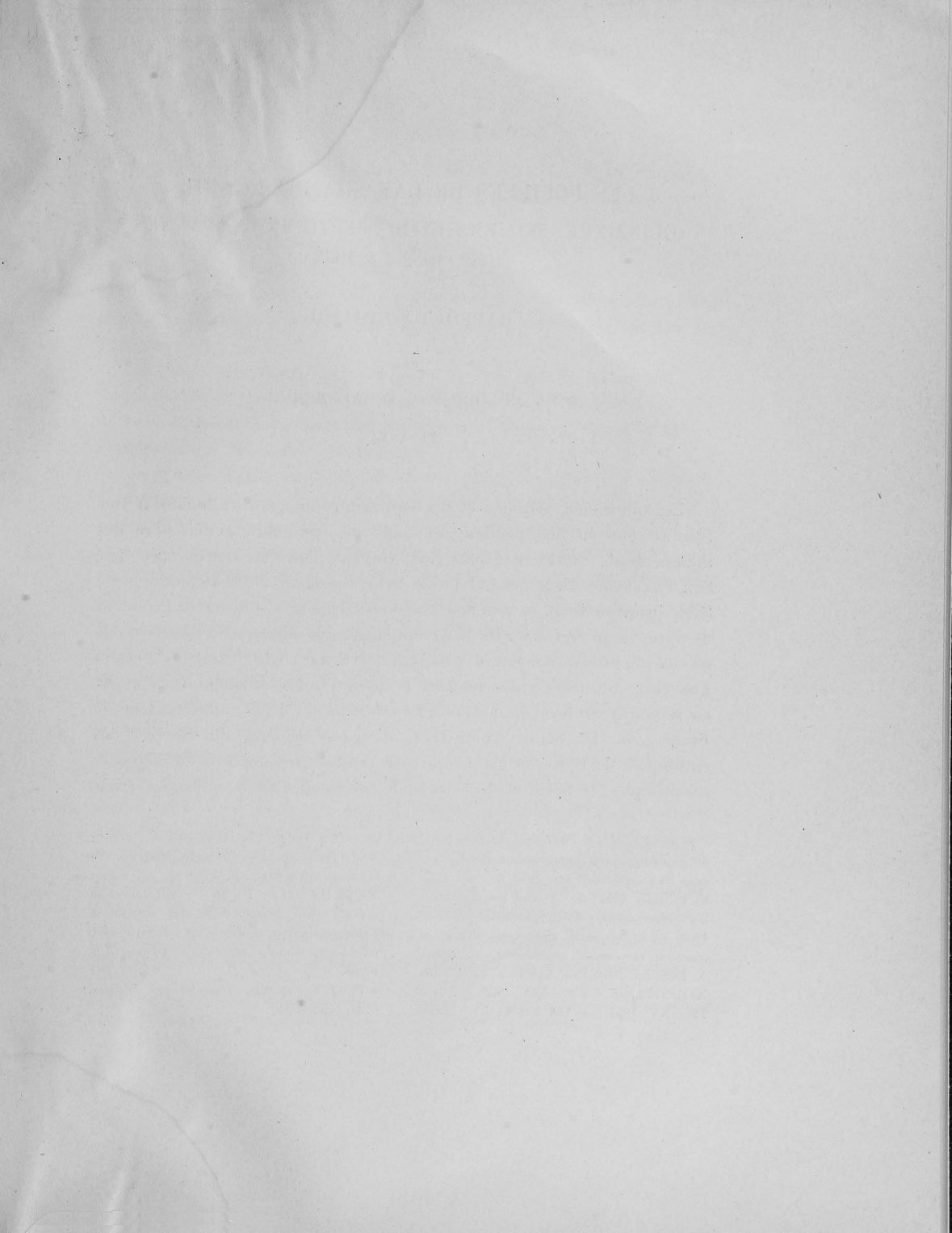
⁽¹⁾ Les trois noms nouveaux sont *hlt*, *gn*, *ešb*; pour les quatre autres, v. *C. R. Acad.*, 1952, p. 230.

⁽²⁾ Il s'agit de RŠ, 16. 394 qui contenait toute une série de déclarations solennelles (commençant par *ank* « moi ») prononcées par le dieu suprême, El. Le mot *bt* « maison », qui revient plusieurs fois, paraît désigner cette maison que El avait refusée à Ba'al (voir le Poème de Ba'al); à la dernière ligne, El proclame, en manière de conclusion : *hm l atn bty lh*. A noter aussi : *b'lt bhm* « la dame des maisons », qualificatif d'une déesse, qui s'est rencontrée dès le début : RŠ 1929, n° 1, 21; et ...]*hn db dmt um el [m*] « ... fenêtre

qui (est ménagée) dans le château de la Mère des dieux », c'est-à-dire *Ašrt*; et encore *elt mgdl* « la déesse de la Tour » comme dans RŠ, 1929, n° 1, 11.

⁽³⁾ C'est une très petite tablette, large de 54 millimètres et cotée RŠ, 16. 266. On y relève, en particulier : *šnbtm tnn* « les deux queues de Tannin » et cette phrase : [t]*bun b arš mħnm* : « [ils en]trent dans la Terre de Maḥanaïm », qui nous fournit un nouveau toponyme biblique.

⁽⁴⁾ Tous ces textes, joints à ceux de la XV^e campagne, celle de 1951, seront publiés prochainement dans un volume de la *Mission de Ras-Shamra*.



LES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT
QUINZIÈME, SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME CAMPAGNES
(1951, 1952 ET 1953)

RAPPORT SOMMAIRE ⁽¹⁾

PAR

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

(Pl. V-X)

Les quinzième, seizième et dix-septième campagnes de fouilles à Ras Shamra ont eu lieu pendant les mois de septembre à décembre des années 1951, 1952 et 1953. Nos travaux ont été encouragés par Son Excellence M. le général Fawzi Selo, Président de la République de Syrie jusqu'en 1953, et par Son Excellence le général Chichakli, Président de Syrie jusqu'en février 1954. Accompagnés des ministres et directeurs de service du Gouvernement de Damas, les deux chefs d'Etat ont rendu une visite officielle à nos fouilles, le 23 novembre 1952 ⁽²⁾. Nous avons eu le plaisir de recevoir à Ras Shamra M. J.-E. Paris, ambassadeur de France, M. Dr Sélim Abdul-Hak, directeur général du Service des Antiquités de Syrie, et de nombreuses autres personnalités officielles et scientifiques de Syrie et de l'étranger. Les fouilles de Ras Shamra étant

⁽¹⁾ Ce rapport a fait l'objet de trois lectures à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans les séances du 2 mai 1952, 3 juillet 1953 et 12 mars 1954, cf. *Comptes Rendus, Acad. des Inscriptions*, 1952, p. 234; 1953 et 1954. — Il fait suite aux rapports sur les quatorze campagnes précédentes, cf. *Syria*, X, 1929, pp. 285 à 297; XII, 1931, pp. 1 à 14; XIII, 1932, pp. 1 à 27; XIV, 1933, pp. 95 à 127; XV, 1934, pp. 106 à 136; XVI, 1935,

pp. 141 à 176; XVII, 1936, pp. 105 à 149; XVIII, 1937, pp. 125 à 154; XIX, 1938, pp. 193 à 255 et 313 à 334; XX, 1939, pp. 277 à 292; XXVIII, 1951, pp. 1 à 21. — Sauf indication contraire, la reproduction des documents photographiques et dessins est autorisée avec citation du nom de l'auteur et de la date de la revue.

⁽²⁾ Cf. *Les Annales Archéologiques de Syrie*, t. II, 1952, p. 1.

devenues l'objet d'un vif et sympathique intérêt de la part du public cultivé syrien, la question de l'aménagement du site pour les visites va se poser ⁽¹⁾.

Je voudrais exprimer mes remerciements en particulier au Dr Selim Abdul-Hak, directeur général du Service des Antiquités de Syrie, pour le concours qu'il a accordé à la Mission en toute circonstance. En dehors de l'appui dont nous avons ainsi bénéficié de la part des Autorités de Damas, je tiens à signaler le concours fourni par les Autorités civiles et militaires de Lattaquié.

Les fonds nécessaires aux recherches de Ras Shamra furent mis à la disposition de la Mission par la Direction des Relations Culturelles, sur avis de la Commission des Fouilles et Missions archéologiques et par le Centre National de la Recherche Scientifique.

La Mission était constituée de six membres venus de France et de quatre membres syriens que le directeur général des Antiquités a bien voulu nous adjoindre. Comme par le passé, M^{me} Schaeffer a bien voulu assumer l'organisation matérielle de notre installation à Minet-el-Beida. M. Pironin en 1951 et M. Forrer en 1951, 1952 et 1953 aidé, cette année, par MM. Sarraide-Loucheur et R. Kuss furent les architectes et topographes de nos travaux, auxquels s'est joint, en 1952 et 1953, M. J.-C. Courtois, assistant-archéologue. A l'arrivée et au départ, la Mission a bénéficié de l'hospitalité de l'Institut français d'Archéologie de Beyrouth, ce dont je remercie ici son directeur M. H. Seyrig. Le secrétaire de l'Institut, M. H. Abdelnour, nous a rendu de nombreux services.

Les représentants du Service des Antiquités à nos fouilles furent, en 1951, M. Abdel Kader Rihaoui, en 1952 M. Faïçal Seirafi, inspecteur des Antiquités de la Syrie du Nord, puis M. Cheffik Iman, en 1953 de nouveau MM. Rihaoui et Cheffik Imam. M. Imam nous fit profiter en outre de son exceptionnelle expérience pour la conservation des tablettes et des bronzes, aidé dans cette tâche par M. Hassan Atrache du Musée de Damas. En octobre 1952 et en 1953, M. le Directeur général des Antiquités nous a envoyé M. Raïf Hafez, du laboratoire du Musée de Damas, qui a conseillé et aidé M. Forrer au cours du sauvetage des fragiles ivoires mis au jour dans le

(1) Un guide illustré rédigé par M. G. Saadé, auteur lattaquoite, vient de paraître à l'Impr-

merie Catholique, à Beyrouth. Une édition arabe est en préparation.

palais. En octobre 1952, M. Jean Nougayrol, assyriologue, conservateur au Musée du Louvre, est venu nous rejoindre pour assister pendant un mois au dégagement des Archives Centrales du palais. Il est revenu en novembre 1953 pour procéder, à Damas, au premier examen de la riche récolte épigraphique de notre XVII^e campagne. Grâce à ses lectures sur place, plusieurs tablettes en cunéiforme babylonien particulièrement éprouvées par l'incendie du palais ont pu être sauvées. Comme par le passé, M. Ch. Virolleaud, membre de l'Institut, a assumé l'étude et la publication des textes en cunéiforme alphabétique.

Les campagnes de 1951 et 1952 et la majeure partie de celle de 1953 ont été consacrées à l'exploration du palais d'Ugarit dont le dégagement a fait de satisfaisants progrès, comme la comparaison du plan publié dans *Syria*, XXVIII, 1951, fig. 7, avec celui reproduit ici, fig. 1, permet de le constater. Encore que les fouilles dans la région centrale du palais aient dû être exécutées à la piochette par des équipes sélectionnées, à cause de la fréquence, parmi les décombres, de petits objets et, notamment, de tablettes en cunéiforme ou de fragments.

1. *État du dégagement du palais en fin de campagne 1953 et interprétation provisoire du plan.* — Dans notre précédent rapport ⁽¹⁾ nous avons décrit l'entrée principale du palais ainsi que les pièces de la façade nord, depuis les archives administratives logées dans l'angle nord-ouest du bâtiment, jusqu'à la nécropole royale trouvée, complètement pillée, sous le sol de deux pièces contiguës occupant à peu près le milieu de cette façade. Dès le début du dégagement, les dimensions du palais s'annonçaient remarquables. Mais, nos prévisions d'alors ⁽²⁾ ont été, depuis, largement dépassées. Nous savons, maintenant, que Rib-Adda, prince de Byblos, n'a pas exagéré quand, dans un de ses rapports à Aménophis IV retrouvés à Tell el Amarna ⁽³⁾, il vante la splendeur du palais d'Ugarit en ces termes : « Extrêmement grande est la richesse dans ses murs. » En effet, il s'agit d'une des plus vastes et des plus

⁽¹⁾ *Syria*, XXVIII, 1951, p. 9 et suiv.

⁽²⁾ *Syria*, XXVIII, 1951, p. 16.

⁽³⁾ J. A. KNUDZON, *Die El-Amarna-Tafeln*, Leipzig, 1915, p. 425, n^o 89, lignes 50 et suiv.;

nouvelle traduction par W. F. ALBRIGHT, *Rib-Adda of Byblos and the affairs of Tyre*, dans *Journal of Cuneiform Studies*, IV, 3, p. 163.

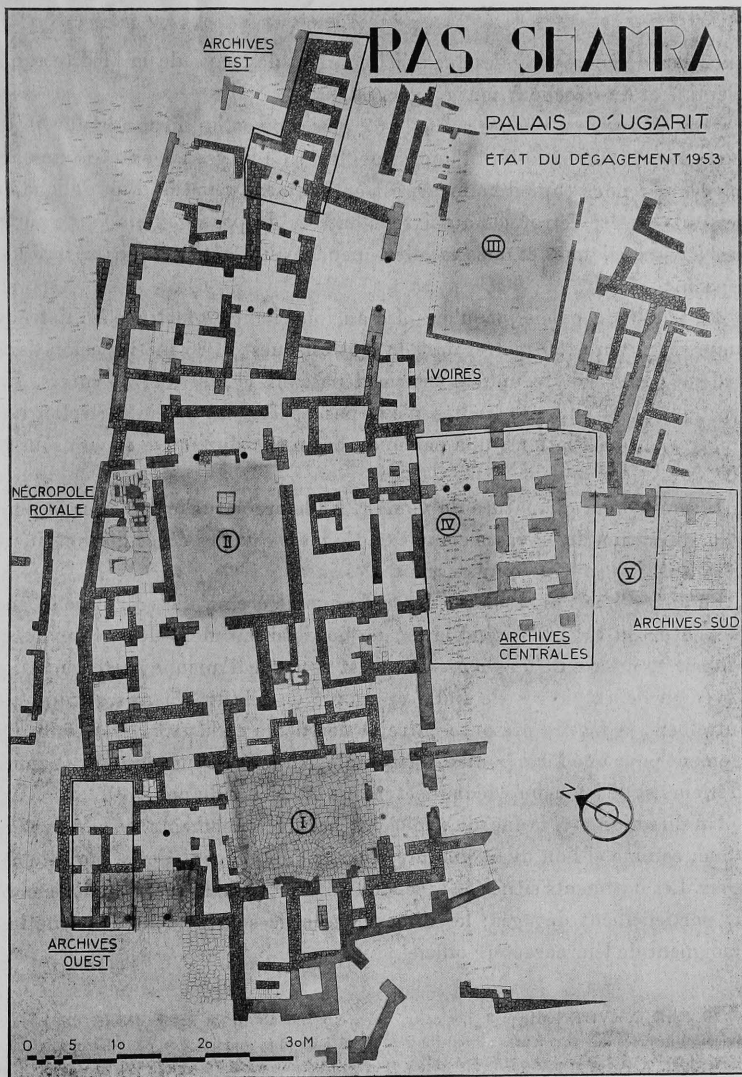


FIG. 1. — Plan du Palais d'Ugarit avec indication de l'emplacement des Archives (état de dégagement 1953) d'après les relevés de M. Pironin et W. Forrer.
SYRIA. — XXXI.

luxueuses demeures royales jusqu'ici connues des pays de la Méditerranée orientale et du Proche Orient en général.

Sont dégagées à l'heure actuelle 67 pièces ou salles disposées autour de cinq cours intérieures dont l'une, située près de la grande entrée ouest, et appelée par nous cour d'honneur, est entièrement revêtue d'un dallage en pierres. Ont été retrouvés aussi sept entrées ou passages munis de portiques à deux colonnes et onze escaliers menant au premier étage aujourd'hui disparu.

La partie du palais jusqu'ici mise au jour, l'entrée fortifiée à l'Est non comprise, mesure 120 mètres dans le sens est-ouest et 85 mètres selon l'axe nord-sud. Elle couvre une superficie dépassant 10.000 mètres carrés. En direction est et sud, ses limites n'ont pas encore été atteintes; selon nos sondages et observations, une partie du bâtiment s'y trouve encore sous le sol.

Il serait donc prématuré de vouloir, à l'heure actuelle, préciser le plan et l'organisation de ce vaste complexe. Ce n'est que des côtés nord et ouest que son aménagement commence à se dessiner.

Le long d'une rue est-ouest, large de quatre à cinq mètres, appelée par nous : Rue du Palais, s'étend la façade nord du bâtiment dégagée maintenant sur 90 mètres de longueur. Elle n'est pourvue d'aucune porte ou issue. Elevée en belles pierres de taille et munie de pilastres carrés servant de contreforts, la façade présente entre la deuxième et la troisième assise un logement pour une forte poutre horizontale, caractéristique de tous les murs extérieurs et de beaucoup de murs et piliers intérieurs du palais ⁽¹⁾.

En direction est, la façade s'infléchit par décrochements successifs vers le Sud, comme si l'on avait voulu respecter l'alignement de la rue dite du Palais. Les bâtiments situés en face, de l'autre côté de la rue, ne sont encore que partiellement dégagés; les dimensions et le soin de leur construction témoignent de leur caractère officiel.

(1) Cf. *Syria*, XXVIII, 1951, p. 3. Les cales provisoires insérées dans ces fentes aujourd'hui remplies par la terre qu'entraînent les pluies d'hiver n'ont pas partout résisté à la pression ou à la poussée des murs. Pour prévenir les

écroulements, il va falloir décider des restaurations plus importantes pour lesquelles nous espérons pouvoir compter sur le concours et l'expérience du Service des Antiquités de Syrie.

Après avoir franchi, sous l'œil des gardes, la porte du glacis et de la forteresse qui protège le palais du côté de la mer, le visiteur se trouvait devant l'entrée ouest du vaste bâtiment, au milieu d'une place au pavage partiellement conservé et sous lequel passe une branche de l'égoût collecteur.

Dallé lui aussi et muni sur les côtés de bancs en pierre, la salle d'entrée accueillait le visiteur à l'ombre de son portique supporté par deux colonnes en bois posées sur des tambours en pierre retrouvés *in situ*. On franchissait ensuite la première porte du palais, large de trois mètres, munie d'un seuil monolithe d'un mètre de diamètre. Une antichambre avec colonne centrale dirigeait alors le visiteur, à gauche, vers les bureaux de l'administration du trésor, séparés du reste du bâtiment, et dans lesquels on ne pouvait entrer que par une seule porte relativement étroite. Ici nous avons retrouvé aussi la chambre forte, dallée, ainsi que de nombreuses tablettes, parmi lesquelles des listes d'impôts. Disposées en deux niveaux séparés par un sol, elles constituent les Archives Ouest, fig. 1.

Le visiteur admis dans l'intérieur du palais proprement dit devait, dans l'antichambre, tourner à droite et se diriger vers une seconde porte large de 3 mètres, pourvue elle aussi d'un grand seuil monolithe, qui s'ouvre sur la cour d'honneur, plan, fig. 1. Mais avant d'y accéder, il lui fallait traverser un étranglement de l'antichambre sur lequel s'ouvre un corridor aboutissant à une pièce étroite où, à en juger par les trouvailles recueillies *in situ*, notamment des armes, se tenait un détachement de la garde du palais. Le mur extérieur de ce poste de garde était muni de lucarnes de forme triangulaire creusées dans les pierres de taille et pourvu de bouchons amovibles faits de la même pierre, fig. 2. Ces bouchons, dont l'un fut trouvé en place, sont si parfaitement ajustés et si discrets qu'ils avaient échappé à notre attention pendant toute une campagne, jusqu'à ce que M^{me} Schaeffer aperçut leurs contours à peine perceptibles en haut de la façade. Permettant, sans être vu, d'observer de l'intérieur du poste de garde ce qui se passait sur la place à l'entrée du palais, ces lucarnes pouvaient servir à la défense. En temps ordinaire, elles étaient sans doute destinées à l'aération.

Le dallage de la cour d'honneur (1 du plan, fig. 1) est entièrement conservé. L'usure des lourdes plaques de pierre indique que la circulation

principale et le passage des chars se faisaient selon l'axe longitudinal, c'est-à-dire entre la porte venant de l'antichambre et le portique à l'extrémité orientale de la cour d'honneur.

Une autre traînée de marques d'usure va du portique vers le coin sud-ouest de la cour. Ici nous trouvâmes un puits avec une belle margelle monolithique ainsi qu'une grande auge munie d'une rigole de trop-plein dont la pro-

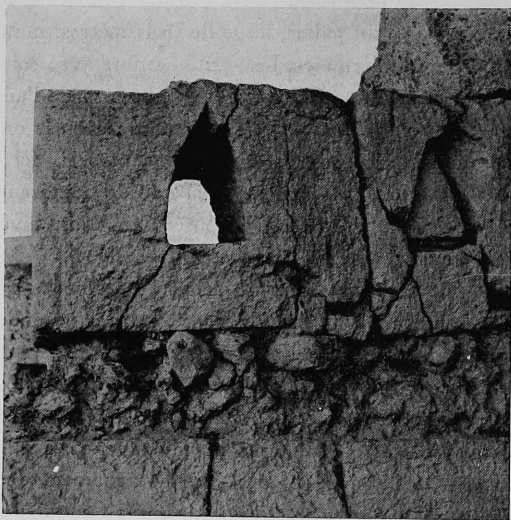


FIG. 2. — Palais d'Ugarit. Lucarnes destinées à l'aération.

longation, taillée dans le pavage, aboutit à un puisard dans l'angle nord-ouest de la cour.

Après avoir dégagé le puits sous des déblais atteignant 4 mètres d'épaisseur et composés de pierres écroulées, de terres et de cendres provenant de l'incendie du palais, nous fûmes surpris, en soulevant la dalle de fermeture encore coincée dans la margelle, de voir, à 11 mètres de profondeur, l'eau briller au fond du puits soigneusement muré et encore intact. Du fond, nous retirâmes un assez grand nombre de cruches ainsi qu'un beau seau en bronze à anse fixé par des attaches trilobées, qui

s'étaient échappés des mains des servantes venues tirer l'eau pour le service du palais. L'analyse au laboratoire de l'hôpital de Lattaquié ayant été satisfaisante, l'eau du puits du palais d'Ugarit désalêtre dorénavant les quelques trois cents ouvriers employés au déblaiement de ses ruines et fournit aussi l'eau pour le camp de la Mission à Minet-el-Beida.

Les traces d'usure du pavage et du sol se perdent en direction sud dans le grand vestibule à portique au fond duquel s'ouvre l'entrée interne du palais. Sa largeur n'étant que de 2 mètres, le roi, qui avait pu traverser l'entrée principale, l'antichambre et la cour d'honneur monté sur son char, devait mettre pied à terre au seuil du portique interne. Les chevaux dételés pouvaient immédiatement être abreuvés soit dans la grande cuve aménagée à l'angle droit du portique, soit dans une grande pièce voisine s'ouvrant sur la cour d'honneur, qui contient également des auges. Les piédroits des murs et, à leur base, le dallage sont noircis par le feu de l'incendie dont les cendres forment un matelas atteignant ici par endroit une épaisseur de 50 centimètres.

À l'Ouest, une tour dont les murs en belles pierres de taille sont, par endroit, encore debout sur 6 mètres de hauteur, jetait son ombre dans la cour d'honneur et sur la place devant l'entrée du palais. Elle contenait, au rez-de-chaussée, plusieurs grands locaux, dont l'étable supposée, déjà mentionnée, et une sorte de grande remise, où l'on pouvait ranger les chars. Au fond, un escalier permettait de monter sur le sommet de la tour. Deux réduits situés derrière le poste de garde constituaient apparemment des puits sans jours à l'intérieur de la maçonnerie. Au premier étage était peut-être aménagée une chambre de valets ou de gardes.

Pour réduire la poussée des murs du pesant ouvrage, des contreforts avaient été prévus aux angles. Celui de l'angle sud-ouest se prolonge par un mur orienté nord-sud percé d'un passage pour le chemin de ronde. À son extrémité ouest, nous avons dégagé, en 1953, un mur incliné qui semble avoir eu pour but d'éviter les glissements de terrain en haut de la forte déclivité.

Du côté opposé à la tour, à l'Est, la cour d'honneur communiquait, par un spacieux corridor avec d'autres pièces, salles, corridors et escaliers groupés autour d'une seconde cour intérieure non pavée (II, sur le plan, fig. 1). Celle-ci est munie d'un vaste brasero de plan carré, dallé et rempli

encore d'épaisses couches de cendres de bois. A son extrémité est, la cour II s'ouvre sur un portique supporté par deux colonnes. Celles-ci se trouvent à un niveau légèrement plus bas que celui du sol de la cour, ce qui trahit des remaniements dont témoignent aussi des restes de murs détectés, mais non encore dégagés, sous le niveau de la cour II.

A partir de cette limite, vers l'Est, la direction générale des murs subit une légère déviation vers le Sud. La suite du dégagement nous apprendra s'il s'agit ici d'une aile secondaire du palais, non prévue dans le plan original, ou bien, simplement, d'un ajustement du plan au tracé de la façade nord le long de la Rue du Palais. Il restera à expliquer aussi la présence à l'Est de deux entrées placées pour ainsi dire en enfilade, et divisées chacune en trois passages par deux bases de colonnes appuyées contre le seuil, fig. 1.

Du plan de la partie orientale du palais, nous ne possédons encore que des éléments insuffisants pour tenter une interprétation. Dans la région sud-est, nous avons dégagé en 1952 une vaste pièce rectangulaire. Flanquée de deux colonnes, son entrée principale a ensuite été rétrécie. A cette occasion, les bases de colonnes en pierre ont été noyées dans la maçonnerie des nouveaux jambages. Immédiatement au Sud, nous avons commencé en 1953 à déblayer une troisième cour, plus vaste que les précédentes (III du plan, fig. 1). Elle comporte au centre une arène délimitée par un muret de faible hauteur. Le but de cette installation reste à éclaircir. Peut-être s'agit-il d'une arène pour la présentation et le dressage des chevaux.

Plus à l'Ouest, nous avons mis au jour un ensemble de vastes pièces groupées autour d'une courette (IV du plan, fig. 1), munie à l'Est d'une entrée large de 5 mètres divisée par deux colonnes en trois passages. C'est dans cette entrée, dans la courette IV et dans une vaste salle (ou cour) encore complètement dégagée, située immédiatement à l'Ouest, que nous avons trouvé les nombreuses tablettes faisant partie des Archives Centrales (cf. plus loin § 5 et le plan, fig. 1).

Au Sud de cette partie du palais, nous avons commencé à mettre au jour une cinquième cour (V du plan, fig. 1). Elle s'ouvre sur deux pièces de petites dimensions (env. 4 × 5 m.) qui contiennent les tablettes diplomatiques, historiques, économiques et les lettres concernant les rapports entre Ugarit et le Hatti, ainsi que les autres pays du Nord, en particulier

Carkemish, alliés ou vassaux des Hittites. Découvert pendant notre dix-septième campagne, en octobre 1953, cet ensemble de textes est topographiquement nettement séparé des Archives Centrales et fort bien délimité; il sera désigné sous le nom d'Archives Sud (cf. plus loin § 13).

Dans l'angle nord-est de la cour V, un passage donne accès à une aile nettement séparée du palais. D'une construction moins bien soignée, elle semble avoir été ajoutée au plan primitif. L'une des pièces constitue un magasin rempli de très grandes jarres, la plupart effondrées sur place lors de l'incendie du palais, une autre plusieurs textes économiques.

2. *Les Archives Est du Palais.* — En poursuivant, en 1951 et en 1953, nos fouilles dans la région occidentale du palais, nous trouvâmes une accumulation importante de textes en cunéiforme désignée dorénavant sous le nom d'Archives Est, cf. le plan, fig. 1. Les documents étaient jadis conservés dans trois pièces étroites à l'entrée est du palais, situation qui rappelle celle des archives découvertes près de l'entrée ouest, à l'extrémité opposée du vaste bâtiment, cf. le plan, fig. 1 : Archives Ouest.

De nombreux textes des Archives Est avaient souffert de l'incendie du palais. Leur dégagement présentait de grandes difficultés. Sous l'action du feu, les pierres calcaires s'étaient transformées en chaux vive que l'eau de la pluie a changé en hydroxyde de calcium. Des coulées de cette chaux éteinte ont emprisonné dans une gangue dure et cassante de nombreuses tablettes. Grâce aux soins experts de MM. Cheffik Iman et Forrer, la plupart des textes ainsi compromis ont pu être sauvés. Les textes conservés jadis au premier étage du bâtiment, retrouvés dans les couches supérieures ont échappé aux attaques directes du feu et se présentent dans un état de conservation exceptionnel.

Il est instructif de comparer le contenu des Archives Est à celui des Archives Ouest. Ces dernières installées près de l'entrée du palais où aboutissent les routes venant du port, ainsi que celles menant de l'intérieur du pays vers la capitale, ont fourni de nombreuses listes d'impôts, de fournitures de main-d'œuvre, de soldats et d'armes, ainsi que divers recensements ayant

trait aux villes, villages et campagnes du royaume ⁽¹⁾. Les textes de cette nature font défaut dans les Archives Est placées à l'entrée du palais qu'on utilisait en venant de l'intérieur de la ville. Les nombreuses listes de personnes et de corporations recueillies ici semblent concerner la capitale propre ou sa banlieue. Il est probable que cette différence observée dans le caractère des deux accumulations de textes correspond à une organisation interne des archives du palais. L'hypothèse est appuyée par la découverte des Archives Centrales et des Archives Sud signalées plus loin (§ 5 et 13).

Dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1952, p. 229, M. Charles Virolleaud a fait connaître quelques-unes des tablettes alphabétiques provenant des Archives Est ⁽²⁾. Il y a plusieurs listes de métiers ou de corporations dont le nombre atteint, maintenant, environ quarante-vingt-dix, avec distinction entre ouvriers et apprentis. L'onomastique des noms d'hommes confirme le caractère très divers des éléments dont était composée aux ^{xiv}^e et ^{xiii}^e siècles avant notre ère la population d'Ugarit. Il faut attendre la publication intégrale de ces listes par M. Virolleaud ⁽³⁾ pour déterminer la proportion de l'élément cananéen sémite par rapport à l'important contingent hurrite ⁽⁴⁾ et aux minorités chypriotes et égéennes (mycéniennes), égyptiennes et babyloniennes, assyriennes et hittites, qui résidaient ou séjournaient temporairement dans ce port véritablement international et dans cette métropole de commerce méditerranéenne et proche-orientale que fut Ugarit.

Une autre catégorie de textes alphabétiques des Archives Est concerne la fourniture ou la distribution de quantités souvent considérables de vin, d'huile, de laine et même de paniers d'orges destinés aux ânes. Fréquente aussi est la mention de vêtements en lin ou en laine, à fournir ou à distribuer

⁽¹⁾ Cf. CH. VIROLLEAUD, *Les villes et les corporations du Royaume d'Ugarit* dans *Syria*, XXI, 1940, p. 123; *Lettres et documents administratifs provenant des archives d'Ugarit*, ib., p. 247; *Textes administratifs de Ras Shamra en cunéiforme alphabétique*, dans *Revue d'Assyriologie*, XXXVII, 1940-41, p. 12; *Nouveaux textes administratifs de Ras Shamra*, ib., p. 129; *Un état de solde provenant d'Ugarit*, dans *Mémoires Lagrange*, Paris, 1940; *Les nouvelles tablettes*

de Ras Shamra (1948-49), dans *Syria*, XXVIII, 1951, p. 22; *Six textes de Ras Shamra provenant de la XIV^e campagne* (1950), ib., p. 163.

⁽²⁾ Cf. aussi l'analyse faite de ce rapport par M. E. WEIDNER, dans *Archiv für Orientforschung*, XVI, 1952, p. 116.

⁽³⁾ Sous presse à l'Imprimerie Nationale, le volume doit paraître en 1955.

⁽⁴⁾ Cf. ce qui est dit plus loin sur les textes en langue hurrite.

sur ordre du roi. Dans certains cas, ces tuniques ou robes étaient ornées de pierres rouges « de rubis ou de lapis-lazuli ». Ceci nous explique la présence dans certaines pièces du palais de grandes jarres contenant des milliers de minuscules perles discoïdes en coraline, lapis, ou en faïence bleu d'azur imitant le lapis-lazuli, destinées à être cousues sur les vêtements dont le roi gratifiait ses sujets ou ses dignitaires ⁽¹⁾. A l'organisation militaire appartiennent plusieurs textes faisant état de livraison de masses d'armes, de frondes, d'arcs et de flèches, ou du bois nécessaire à leur confection. Il est question ici aussi de *siryon*, c'est-à-dire de la cuirasse à écailles que revêtra plus tard le fameux géant philistin et dont se servaient aussi certaines formations de l'armée égyptienne composées de mercenaires asiatiques, ainsi que les archers assyriens, puis l'armée romaine d'Orient. Renforcées d'une nervure médiane et percées de trous pour la fixation, ces écailles de bronze de tous les formats, sont précisément avec les flèches, les objets les plus fréquents que nous recueillons parmi les ruines du palais ⁽²⁾ dont la garde était, de toute évidence, confiée à des archers, à des frondeurs et, bien entendu, à des combattants d'élite montés sur des chars. Selon des textes recueillis en 1951, les chevaux eux aussi étaient protégés par des cuirasses d'écailles (*sryn sswm*) et les chars ⁽³⁾ étincelaient d'incrustations ou de placages d'or (*mrkbt špyt b hrs*). Ce sont là, selon M. Virolleaud, des associations de mots toutes bibliques comme aussi *hdr mskb* « chambre à coucher », ce qui atteste de nouveau l'étroite parenté entre l'idiome d'Ugarit et l'hébreu.

Parmi les textes en ugaritique provenant des Archives Est, peu nombreux sont ceux traitant d'affaires d'argent; l'un cependant fait allusion à la pratique des arrhes ⁽⁴⁾, au pluriel *'rbnm*, nom qui se rencontre sous la forme de *'erabôn* dans la Genèse (XXXVIII, 17, 18, 20). En fait de lettres, M. Virolleaud signale un message en provenance de Carkemish, ainsi qu'une missive

⁽¹⁾ M. Virolleaud rappelle à ce sujet la coutume encore observée par les califes de Bagdad accordant à leurs ministres des robes d'honneur. Cf. à ce sujet aussi les robes cérémoniels dont Hammourabi fit don aux messagers des rois vassaux en échange des présents qu'ils apportaient, voir CH.-F. JEAN, *Archives royales de Mari*, II, n° 76 et G. DOSSIN, *Le royaume d'Alep*

au XVIII^e siècle avant notre ère, *Bull. Acad. Belg.*, 1952, p. 232.

⁽²⁾ Cf. la reproduction dans *Syria*, XVIII, 1937, fig. 9, p. 144.

⁽³⁾ CH. VIROLLEAUD, dans *CRAI*, 1952, p. 233.

⁽⁴⁾ CH. VIROLLEAUD, l. c., p. 232.

émanant d'un personnage inconnu adressé à *Sryl*, sa mère, selon le traducteur, peut-être une des reines d'Ugarit : « que ma mère sache que je suis entré devant le soleil, et que la face du soleil (a été comme) une lumière (qui s'est répandue) sur moi largement ». Deux rois, surtout, se sont attribués à cette époque le titre de Soleil ou Roi-Soleil : le Pharaon, protecteur traditionnel d'Ugarit, qui tenait, nous le savons par d'autres documents récemment découverts à Ras Shamra (cf. plus loin § 12), à maintenir sa position dans ce bastion le plus septentrional de l'influence égyptienne en Syrie, et puis le roi hittite. Celui-ci, selon d'autres textes antérieurement publiés⁽¹⁾, en contre-partie de son attitude bienveillante vis-à-vis du pays d'Ugarit se fit verser de précieux cadeaux⁽²⁾. Il s'agissait donc pour les rois d'Ugarit de maintenir leur neutralité, du moins apparente, entre ces deux puissants antagonistes dont l'opposition à cette période (xiv^e-xiii^e s.) tendait à s'aggraver précisément à propos de la Syrie du Nord. Dans cette situation, le double jeu était devenu l'une des armes de la diplomatie d'Ugarit. L'omission du nom personnel du roi-soleil dans le message en question était peut-être volontaire (voir plus loin § 13).

Parmi les textes trouvés près de l'entrée est du palais diligemment étudiées par M. Virolleaud, il s'en trouve aussi quelques-uns de caractère religieux : offrandes importantes au dieu Baal (400 sicles d'or) et à d'autres divinités (dont Elt, l'épouse d'El, Ushry, l'Ishtar babylonienne, Dml (Dama-al-la) et, en particulier, un grand fragment mythologique. C'est le premier texte de cette nature provenant de la région du palais, loin du temple de Baal et de la résidence du Grand prêtre où furent recueillis, entre 1929 et 1933, tous les textes religieux jusqu'ici publiés de Ras Shamra. Le nouveau fragment contient un dialogue de Baal et de sa sœur, la déesse Anat. Il fait allusion à Reshef qualifié d'archer ou de maître de la flèche⁽³⁾, peut-être le patron des archers chargés de la défense du palais, ce qui expliquerait le lieu de sa découverte.

(1) CH. VIROLLEAUD, *Lettres et documents administratifs provenant des archives d'Ugarit*, dans *Syria*, XXI, 1940, p. 260.

(2) Selon M. Nougayrol, il semble bien qu'à Ugarit comme à Alalakh, l'épithète « mon

soleil » était quelquefois employée pour des princes de moindre importance que le pharaon ou le roi hittite.

(3) CH. VIROLLEAUD, dans *CRAI*, 1952, p. 230.

3. *Textes accadiens des Archives Est.* — La découverte dans les Archives Est de plusieurs actes juridiques ou contrats, dont quelques-uns avec garantie royale, accuse encore leur caractère différent par rapport aux Archives Ouest, où aucun document de cette nature n'a été trouvé. Rédigés en babylonien⁽¹⁾ à l'exception d'un seul⁽²⁾, les huit contrats des Archives Est concernent des achats ou dons de propriétés privées (terres, vignes) passés devant témoins ou devant le roi⁽³⁾, ainsi qu'un don royal⁽⁴⁾.

Parmi les autres tablettes en cunéiforme accadien trouvées dans les Archives Est, nous tenons à signaler un fragment d'écolier⁽⁵⁾ ainsi que plusieurs lettres. L'une d'elles, adressée au préfet d'Ugarit, émane du roi de Parga, principauté située probablement dans la région d'Alep⁽⁶⁾, une autre, originaire de Hatti, sollicite, à titre de réciprocité, l'exemption des droits de douane au bénéfice d'un agent commercial hittite s'appêtant à partir pour Ugarit en vue d'y traiter des affaires⁽⁷⁾. La tablette 15-77 des Archives Est, une lettre aussi, traite d'une contestation ou d'un incident de frontière. Selon la traduction de M. Nougayrol⁽⁸⁾, après les formules d'introduction et de politesse, un certain prince Alihesni, donc sans doute d'origine hittite, déclare au roi d'Ugarit : « quant à tes frontières au sujet desquelles tu m'as écrit, voici ce que du palais on t'a mandé : toutes les frontières qu'Armaziti t'a fixées, que leur emplacement soit pris et que nul n'y change plus rien ! Voici donc que... (suit le nom de deux personnages) vont à toi pour te fixer tes frontières ». Il ne s'agit là, sans doute, que d'une recti-

(1) Notre éminent collaborateur et ami, M. Ch. Virolleaud, sur lequel depuis plus de vingt ans reposait tout le poids du déchiffrement et de la publication des textes de Ras Shamra, m'ayant fait savoir qu'il désirait être déchargé de l'étude des documents en cunéiforme babylonien, pour se consacrer aux tablettes en ugaritique, j'ai pu assurer à la Mission de Ras Shamra le concours de M. J. Nougayrol, assyriologue réputé, conservateur au Musée du Louvre.

(2) Ch. VIROLLEAUD, *loc. cit.*, p. 231.

(3) J. NOUGAYROL, *Textes de Ras Shamra en cunéiforme syllabique* (Campagne de 1951), dans *CRAI*, 1952, p. 182.

(4) J. NOUGAYROL, *loc. cit.*, p. 183. Cf. aussi plus loin § 7.

(5) Les Archives Est ont produit aussi un abécédaire inachevé comprenant les sept premières lettres de l'alphabet d'Ugarit, ce qui confirme que les deux systèmes d'écriture, le babylonien et l'ugaritique, ont été enseignés dans les écoles de scribes de la capitale.

(6) R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique*, Paris, 1927, p. 234.

(7) J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1952, p. 181; cf. aussi plus loin, § 10, la franchise accordée par Ammistamru à l'un des notables d'Ugarit pour son commerce avec la Crète.

(8) *CRAI*, 1952, p. 182.

fication partielle probablement des frontières septentrionales du royaume d'Ugarit, comparable à « l'affaire du Sandjak », et non de l'ensemble de ses limites territoriales. Le correspondant du roi d'Ugarit a d'ailleurs soin de préciser que le différend ne porte que sur les frontières dont il était question dans un précédent message. L'envoi auprès du roi d'Ugarit de deux nouveaux émissaires a, sans doute, pour objet, d'aplanir les dernières difficultés.

4. *Un bilingue accado-hourrite.* — Pour clore cette rapide analyse du contenu des Archives Est, mentionnons un document de premier ordre que nous avons eu le privilège de recueillir en 1951 : l'extrait d'un recueil de préceptes éthico-religieux, qui contient huit longues lignes d'accadien et onze de hourrite, qui se suivent d'aussi près que le génie des deux langues le permettait ⁽¹⁾. Il s'agit donc d'un bilingue au sens le plus précis du terme, d'un bilingue accado-hourrite, document-clé, que les assyriologues attendaient depuis plus d'un demi-siècle. Il sera publié par M. Nougayrol et par M. E. Laroche, qui fera connaître, à cette occasion, plusieurs autres documents en langue hourrite de la même provenance.

5. *Les Archives Centrales du Palais d'Ugarit.* — Au centre du palais, à mi-distance entre les Archives Est et Ouest et aussi nettement délimitée que ces dernières, nous avons trouvé en 1951, et continué à explorer en 1952 et 1953, une troisième accumulation importante de tablettes en cunéiforme désignée par nous comme : Archives Centrales. Ces Archives étaient logées au Sud de la cour II. Elles débordent largement dans une salle encore incomplètement dégagée à l'Ouest de la cour IV; cf. le plan, fig. 1, et la photographie, fig. 3.

Tandis que dans les Archives Est et Ouest la plupart des documents sont rédigés en cunéiforme alphabétique et qu'on n'y compte qu'un texte en babylonien sur quatre ou cinq en ugaritique, la proportion est renversée dans les Archives Centrales. Ici sur plus de deux cents tablettes recueillies pendant nos deux dernières campagnes, quarante-huit seulement sont en cunéiforme alphabétique, contre cent quatre vingts, près des quatre-cinquièmes, en babylonien. Mais ce n'est pas seulement par le système d'écriture que la plupart des textes provenant des Archives Centrales se

(¹) J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1952, p. 190.

distinguent de ceux recueillis dans les Archives Ouest et Est précédemment signalés, leur contenu est aussi fondamentalement différent. En effet, sur environ deux cents textes identifiables, on ne compte pas moins de cent trente-cinq actes royaux revêtus de l'empreinte du sceau du souverain. Nous pouvons ainsi admettre que les Archives Centrales concer-



FIG. 3. — Shamra-Ugarit. Fouilles dans la cour IV du palais.

naient plus particulièrement les affaires de la couronne; elles contenaient aussi quelques textes traitant d'affaires privées des rois.

Il est à noter que les cent trente-cinq actes royaux jusqu'ici retrouvés dans les Archives Centrales sont tous rédigés en babylonien dont on se servait à Ugarit comme langue juridique. La seule exception concerne un contrat du règne d'Ammistamru rédigé en cunéiforme alphabétique ⁽¹⁾ qui provient d'ailleurs des Archives Est.

6. *Actes juridiques des Archives Centrales.* — Dans deux communications à l'Académie des Inscriptions ⁽²⁾, M. J. Nougayrol a donné un aperçu du

⁽¹⁾ Ch. VIROLLEAUD, dans *CRAI*, 1952, p. 231.

p. 40. M. E. WEIDNER, *Arch. für Orientalforschung*, XVI, 1952, p. 114 en a donné un résumé.

⁽²⁾ Publiés dans *CRAI*, 1952, p. 181 et 1953,

contenu très varié des actes juridiques trouvés en 1951 et 1952 dans le palais d'Ugarit. Il propose de les classer en trois catégories : les actes passés devant témoins hors de la présence royale, les actes passés devant le roi en tant que témoin ou juge, et les actes propres du souverain, sorte de décrets royaux.

Comme exemple du premier type, M. Nougayrol cite : un achat de vigne et l'émancipation d'un fils par son père. Les textes de ce genre, à Ugarit, commencent par la formule : « A dater d'aujourd'hui devant témoins », et se terminent, en général, par « pour toujours » ou, « à jamais ». Ces documents ne sont pas autrement datés.

Rédigés dans une écriture ferme et régulière par des scribes rompus aux finesses de la graphie sur argile et usant, selon M. Nougayrol, d'un accadien sans élégance, mais où les *lapsus* et les emprunts ou contaminations auxquels le cosmopolitisme ambiant les exposaient demeurent pourtant assez rares, les actes passés devant le roi commencent par la formule : « A dater d'aujourd'hui, devant A, fils de B, roi d'Ugarit ». Les actes ou jugements rédigés généralement d'une façon concise concernent tantôt des acquisitions, des livraisons ou partages de propriétés, tantôt des transferts, dons, échanges ou adoptions. Il est stipulé parfois, que tel bien est désormais lié à telle personne et que dans l'avenir nul ne pourra le reprendre des mains de son propriétaire actuel ou des mains de ses fils. Les contrevenants sont menacés de pénalités et même de saisies. Il est fait mention aussi de servitudes qui parfois pèsent sur les biens spécifiés dans l'acte, mais, plus souvent, l'absence de charges est confirmée explicitement par la formule : « il n'y a pas de (p) *ilku* ». Certains de ces actes sont « signés » par le scribe. En voici quelques exemples cités par M. Nougayrol ⁽¹⁾ :

Spécimen d'adoption (15.92) : « A dater d'aujourd'hui, devant Niqmadu, fils d'Ammistamru, roi d'Ugarit, Yaşiranu, fils de Hallamanu, s'est attaché Ilkuya, fils d'Jaşubilu, comme fils. Il se l'est attaché comme fils à jamais.

Si, dans l'avenir, Yaşiranu (donc l'adoptant) veut se séparer d'Ilkuya, son fils, il versera cent sicles d'argent entre ses mains, mais si Ilkuya (le fils adopté) veut se séparer de Yaşiranu, son père, il se lavera les mains et s'en ira dans la rue ⁽²⁾.

D'autre part, si Yaşiranu étant mort Dame Milkâ, sa femme, ne quitte pas sa maison, et si Ilkuya (le fils adoptif) veut se séparer d'elle, elle reprendra les quatre-vingts sicles d'argent qu'elle a apportés en dot à Yaşiranu et elle délogera. Ainsi Dame Milkâ « pure » de l'argent de la terhâtu qu'elle a emportée de la maison de son père, dans la tristesse de son cœur, pourra résider dans la maison de son père ».

⁽¹⁾ Cf. J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1952, p. 183 et suiv.

⁽²⁾ Formule identique dans le testament de

Jarimanu, cf. F. THUREAU-DANGIN, *Trois contrats de Ras Shamra, Syria*, XVIII, 1937, p. 249 (23).

Spécimen d'échange (15.70) : « A dater d'aujourd'hui, devant Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit, l'Intendant a pris la maison des « Confrères de Satrana » et il a donné la maison de Ibramuzi, l'Administrateur, aux « Confrères de Satrana », comme leur maison. La maison des « Confrères de Satrana » est liée à l'Intendant, et la maison d'Ibramuzi est liée aux « Confrères de Satrana » et à leurs fils. — Dans l'avenir, personne ne prendra la maison d'Ibramuzi des mains des « Confrères de Satrana », et des mains de leurs fils. Pour toujours! Seeau d'Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit. »

Spécimen de vente (15.136) : « A dater d'aujourd'hui, devant Ammistamru, fils de Niqmepa, roi du pays d'Ugarit, Kalbiya, fils de Kabitnana, a livré six arpents de terre, dans le territoire de la ville, moyennant cinq cent vingt sicles d'argent, à Kurwanu, fils de Baalazki, et à ses fils. Cette terre est liée à Kurwanu et à ses fils, pour toujours. Personne ne prendra cette terre des mains de Kurwanu et des mains de ses fils. Pour toujours. — Il n'y a pas de « service » sur cette terre. — Seeau d'Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit. Ya'didu, scribe (1). »

Spécimen d'un règlement d'héritage (15.90) : « A dater d'aujourd'hui, devant Niqmadu, fils d'Ammistamru, roi d'Ugarit, Ihiyanu, fils de Sinaranu, a distribué les parts de ses frères. — Ils sont « purs » quant à Ihiyanu et quant à ses fils. L'un est « pur » quant à l'autre. — Nul, rien, l'un à l'autre réclamera. — Qui entreprendrait un procès aurait à donner au roi un talent d'argent et mille sicles d'or et sa maison, ses terres seraient à son frère. Seeau du roi. »

Spécimen de verdict royal (16.356) : « A dater d'aujourd'hui, devant Niqmadu, fils d'Ammistamru, roi d'Ugarit, Agitešub, fils d'Išiya, a entrepris un procès contre Agittešub, fils d'Abdimilku, au sujet des terres de Išiya, et Agittešub, fils de Abdimilku, l'a emporté dans (ce) procès, sur la foi de ses témoins. Puisque (cette) terre est (bien) liée (à lui), Niqmadu, le roi, a produit une tablette et l'a donnée à Agittešub, fils d'Abdimilku. Dans l'avenir personne ne prendre (ces) terres des mains d'Agittešub, fils d'Abdimilku, et des mains de ses fils (2). »

Si dans les actes passés devant le roi et dans les jugements royaux le souverain fait fonction de témoin suprême ou d'arbitre, dans les documents classés par M. Nougayrol dans la catégorie des actes du roi, il publie d'autorité ses décisions, qui ont force de loi.

Il s'agit de donations, viagères ou perpétuelles, gratuites ou souvent largement compensées par un versement de la part du bénéficiaire à son royal bienfaiteur, dons qui coïncident parfois avec des nominations, promotions ou mutations. Le roi pouvait, bien entendu, affranchir ses sujets des servitudes qui pèsent sur leurs personnes ou sur leurs biens. Nous apprenons ainsi par un texte trouvé en 1952 (16.132) qu'il pouvait élever un esclave à la haute condition de *maryannu*.

Voici l'exemple d'une donation royale (3) accompagnant, semble-t-il, une promotion (15.137) :

« A dater d'aujourd'hui, Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit, a produit la maison de Tubbirši, fils d'Ultuku, et ses terres, et il l'a donné à Abdiḥagab et à ses fils. — A jamais! D'autre part, du « service » des surveillants, le roi a enlevé Abdiḥagab et ses fils et il (les) a placés parmi les « comtes » du roi. Pour son « comte » (Abdiḥagab) versera 20 (sicles) d'argent et, (désormais), le bourgmestre et le « maître des domaines » n'auront plus de pouvoir sur lui. — Seeau d'Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit. »

(1) D'après J. NOUGAYROL, Communication à l'Académie des Inscriptions, le 4 avril 1952 et communication verbale.

(2) D'après J. NOUGAYROL, Communication

à l'Académie des Inscriptions, le 6 février 1953.

(3) Cf. J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1952, p. 185.

Autre exemple ⁽¹⁾, avec exposé des motifs (16.269) :

« Quand le scribe Yatarmu s'est montré un ennemi du roi, son maître, Qabbanu l'a mis à mort et a ainsi (re)donné au roi son maître la ville de Beka-Ištar. A cause de ce jugement, le don ci-dessus a été fait à Qabbanu et à ses fils. Depuis, le roi son maître l'a déclaré « pur » (du service) des affaires du Palais. »

Le roi d'Ugarit savait d'ailleurs à l'occasion sévir contre des coupables (16.249) :

« Attendu que », tel et tel personnages ont commis une lourde faute, qu'ils ont fait une copie du Grand sceau royal, et qu'ils ont établi (ainsi) des tablettes mensongères au sein même d'Ugarit; attendu, aussi, que tels fonctionnaires les ont pris sur le fait, le roi Niqmepa ne les condamne pas à mort, mais il les taxe de faux. Ces faussaires et leurs fils n'entreront plus (désormais) dans le Palais, et dans le territoire de la Ville, ils ne pénétreront plus.

Ce fut aussi sous forme d'acte royal, qu'Arhalbu, fils régnant du roi Niqmadu II, a fait connaître ses dernières volontés, en ce qui concerne sa femme. Voici ce solennel avertissement (16.144) d'après la traduction de M. Nougayrol :

« A dater d'aujourd'hui Arhalbu, roi d'Ugarit, a dit : Si, dans l'avenir, moi, je meurs, qui prendrait en mariage, des mains de mon frère, ma femme Kubaba, fille de Takan, que Baal le noie! Son trône, il n'agrandira pas! Sa maison ne « florira » pas! Oui, que Baal, maître du Mont-Hazi ⁽²⁾, le noie! »

7. *La question du sceau dynastique.* — Les actes royaux retrouvés dans le palais d'Ugarit présentent une particularité surprenante : à deux exceptions près, ils ont tous été authentifiés au moyen d'un sceau qui n'est pas celui du roi au nom duquel les documents sont publiés, mais qui appartenait à un roi apparemment antérieur, un roi-ancêtre probablement. Selon l'inscription sur l'empreinte, il portait les nom et titre : « Yaqarum, fils de Niqmadu, roi d'Ugarit ». L'usage, quoique rare, n'est pas inconnu dans le Proche-Orient au deuxième millénaire. M. Nougayrol ⁽³⁾ rappelle à ce sujet les dons immobiliers faits par les rois hittites ⁽⁴⁾ qui portent l'empreinte d'un sceau archaïque au nom de Tabarna, roi indiscutablement antérieur aux documents en question. De même, M. Sidney Smith ⁽⁵⁾ a signalé un traité et un acte émis sous la signature de Niqmepa, roi d'Alalakh, homonyme du

⁽¹⁾ D'après J. NOUGAYROL, Communication à l'Académie des Inscriptions, 6 février 1953.

⁽²⁾ Dans sa communication à l'Académie des Inscriptions, le 6 février 1953, M. NOUGAYROL identifie cette montagne avec le Djebel Akra ou Mont Casius au Nord de Ras Shamra.

⁽³⁾ J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1952, p. 187.

⁽⁴⁾ H. GUTERBOCK, dans *Archiv. für Orient-*

forschung, V, p. 47 et suiv.

⁽⁵⁾ SIDNEY SMITH, *A Preliminary account of the tablets from Atchana*, dans *The Antiquaries Journal*, XIX, 1939, p. 38 et suiv. M. Sidney Smith, dans cet article, signale aussi le même usage par les rois du Mitanni : sur une tablette de Sutarna figure le sceau de Sauššatar.



1. - Vue des fouilles, quartier d'habitations à l'Est du Palais.



2. - Mur Nord des Archives internationales
en cours de dégagement.



3. - Dégagement de la cour IV au Nord
des archives internationales.



1. - Empreinte du cylindre-sceau de Initeshub, roi de Karkemish.



2. - Tablette avec empreintes de bague-sceau hittite de Tagisharrumu.



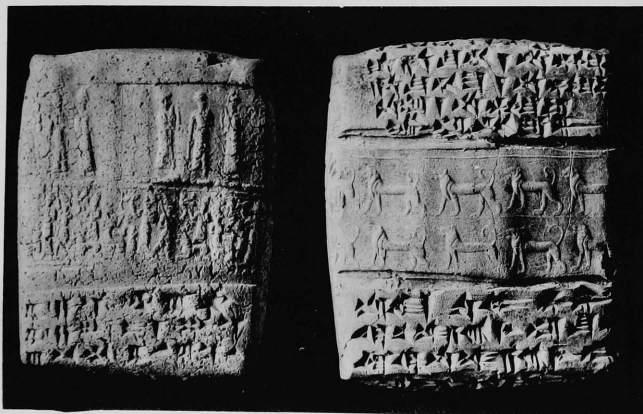
3. - Empreinte du sceau de Suppiluliuma.



4. - Empreinte du cylindre-sceau de Initeshub, roi de Karkemish.



5. - Empreinte du sceau de Tabrammu.



6. - Tablette avec empreintes de cylindre provenant d'une maison à l'Est du Palais.

7. - Convention entre Abdinimurta roi de Sigannu et le roi d'Ugarit.



8. - Tablette accadienne avec empreinte du cylindre-sceau dynastique original.

roi d'Ugarit, trouvés par Sir Leonard Woolley à Atchana, qui portent l'empreinte d'un sceau appartenant à un roi du nom d'Abail, considéré par l'éditeur des textes comme étant, vraisemblablement, un prédécesseur, dont Niqmepa tenait ses droits légitimes au trône.

A Ras Shamra, la question du sceau « dynastique » se complique par le fait qu'on peut distinguer sur les tablettes des Archives Centrales des exemples de deux empreintes. Les unes ont l'apparence de provenir de l'original du sceau de Yaqarum, les autres d'une réplique fidèle certes, mais très légèrement différente dans certains détails et un peu plus petite. Ces deux sceaux, donc ce qui est appelé l'original et sa réplique, ont été utilisés simultanément. Il restera à établir pour quelle raison les scribes se servaient tantôt de l'un, tantôt de l'autre. S'agirait-il ici de la fraude flétrie par Niqmepa dans la lettre 16.249 citée dans le paragraphe précédent? Dans un seul cas, les deux sceaux se trouvent imprimés sur la même tablette (16.393), anépigraphé d'ailleurs et non-cuite, comme s'il s'agissait d'un essai ou d'une comparaison.

Autre complication : Si l'emploi d'un sceau archaïque est bien attesté hors de Ras Shamra, l'écart entre la date probable du sceau et celle des actes ne semble nulle part être aussi grand que là. On pourrait y voir, selon M. Nougayrol⁽¹⁾, la preuve que le royaume d'Ugarit jouissait d'une ancienneté dynastique particulièrement remarquable. En effet, si l'on fait confiance aux datations jusqu'ici proposées pour ce type bien connu de cylindre-sceau montrant l'hommage au roi assis sur le trône, thème créé par les graveurs de la troisième dynastie d'Ur et encore en faveur jusque sous la première dynastie de Babylone, il faudrait attribuer le cylindre de Yaqarum au *xix*^e ou *xviii*^e siècle avant notre ère⁽²⁾. Cependant, est-il concevable, se demande le déchiffreur des actes royaux de Ras Shamra⁽³⁾, que des tablettes datant du *xiv*^e ou *xiii*^e siècle aient pu être timbrées avec un sceau antérieur de près d'un demi-millénaire?

Du point de vue stratigraphique aussi, une difficulté se présente. Partout, sur la vaste colline où nos fouilles ont atteint les couches inférieures du premier niveau correspondant au Bronze Récent ou Ugarit Récent (*xvi*^e-

(1) J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1952, p. 186.

(2) J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1952, p. 186.

SYRIA. — XXXI.

(3) *Ibid.*, p. 187. Voir aussi les remarques de

M. R. Fawtier dans *CRAI*, 1952, p. 227 et suiv.

xiii^e s. avant notre ère), nous avons observé une rupture de la séquence stratigraphique. Une période obscure marquée par une absence ou une extrême rareté ou pauvreté des vestiges archéologiques s'intercale ici qui sépare la fin du niveau II ou Bronze Moyen (Ugarit Moyen) du début de l'Ugarit Récent⁽¹⁾. Des indices actuellement disponibles, il faut conclure qu'au cours de l'Ugarit Moyen 3 (1750 à 1600), l'activité était suspendue dans une partie de la cité, soit que celle-ci ait été partiellement détruite, soit que sa population ait été réduite par émigration, épidémie ou autre cause. Nous en sommes pour le moment réduit à des hypothèses. Rien, évidemment, n'empêche d'admettre que la dynastie d'Ugarit ait pu rester au pouvoir pendant la période de détresse du xvii^e siècle avant notre ère ou qu'elle ait pu reprendre ses droits dans le pays après une éclipse ou un exil temporaire. On comprendrait fort bien, dans ce cas, l'insistance de marquer son ancienneté dont témoigne l'emploi du sceau dynastique.

La suite des fouilles à l'emplacement des Archives Centrales, ainsi que les sondages que nous nous proposons d'entreprendre ensuite sur ce terrain en vue d'éclaircir les étapes antérieures du palais, permettront, je l'espère, de fournir un supplément d'information.

Dès à présent, cependant, il est acquis que les dynastes d'Ugarit des xiv^e et xiii^e siècles se sont servis, pour signer leurs actes, d'un cylindre-sceau au nom du roi Yaqarum, fils d'un Niqmadu, de préférence à leurs sceaux propres. De ces derniers, nous en connaissons déjà plusieurs exemplaires, ainsi celui de Niqmadu identifié par une légende syllabique inscrite dans le champ, autour d'un personnage perçant de la lance un lion qui l'attaque, et celui d'Ammistamru, à légende alphabétique non historiée. A en juger d'après la forme ovale de l'empreinte, ces sceaux devaient être gravés sur le cartouche d'une bague⁽²⁾ qu'on déroulait sur l'argile,

(1) Cf. notre *Stratigraphie Comparée et Chronologie de l'Asie Occidentale*, I, p. 16 et suiv.

(2) Ces bagues devaient ressembler à celle en or provenant de Konya conservée au Musée Ashmole à Oxford gravée d'une scène religieuse, cf. O. R. GURNEY, *The Hittites*, 1942, pl. XXII (6). Un autre exemplaire de ce type de bague est apparu sur le marché des antiquités et a été

offert, muni de la provenance Ras Shamra, au Musée du Louvre. Enquête faite, la provenance indiquée est suspecte, mais la pièce, dont on ignore le détenteur actuel, présentait l'intérêt de porter en cunéiforme babylonien une légende au nom d'un Ammurabi. Un fragment de tablette provenant des environs des Archives Ouest en 1949 et publié par M. Viroleaud

tandis que le sceau « dynastique » avait la forme traditionnelle du cylindre babylonien.

D'une manière générale, l'usage du sceau dynastique semble avoir exclu celui du sceau propre du roi. Nous devons cependant signaler des exceptions, celle de la tablette syllabique 16.270 par exemple, qui porte le sceau personnel d'Ammistamru imprimé au-dessus du sceau dynastique, au bord supérieur du document. Il est vrai qu'il s'agit ici d'une convention passée entre Ammistamru, et le roi Istarmuwa, roi d'Amurru, à propos d'une princesse de ce pays ⁽¹⁾, donc d'un document d'ordre privé, ce qui explique, peut-être, l'usage du sceau personnel du roi à côté du sceau dynastique.

En revanche, en ce qui concerne le sceau personnel du roi Niqmadu, nous le trouvons, en l'absence du sceau dynastique, imprimé deux fois sur l'avvers d'une tablette (16.191 + 272) constituant un contrat en ugaritique, c'est-à-dire en cunéiforme alphabétique ⁽²⁾. Quoiqu'il s'agisse ici de la déclaration d'un certain Ewr-kl affranchissant toute une famille dont le chef s'appelle Agdu, ce document privé n'a, peut-être, pas été jugé digne de recevoir l'empreinte du sceau dynastique.

8. *Ordre, titulaire et chronologie des rois d'Ugarit jusqu'ici connus.* — Antérieurement aux fouilles de 1951-1953, les noms de trois rois d'Ugarit nous étaient connus : Niqmadu, Niqmepa, et Ammurabi. D'un quatrième, nous ne possédions que des lectures incertaines; il a pu être identifié, depuis, avec l'un des Ammistamru.

Aujourd'hui, grâce aux actes et contrats royaux tirés des Archives Centrales du palais, le nombre des rois connus ayant régné à Ugarit est de dix, y compris les deux rois inscrits sur le sceau dynastique. D'après le relevé de M. Nougayrol ⁽³⁾ ce sont dans l'ordre de succession :

Niqmadu I
Yaqarum

Niqmepa
Ammistamru II

(*Syria*, XXVIII, 1951, p. 53) atteste qu'un dynaste d'Ugarit, probablement du XIII^e siècle, portait effectivement ce célèbre nom.

⁽¹⁾ J. Nougayrol, communication verbale.

⁽²⁾ Ch. VIROLLEAUD, communication à l'Académie des Inscriptions, 19 juin 1953.

⁽³⁾ Communication à l'Académie des Inscriptions, 29 janvier 1954.

Ammistamru I	Ibiranu
Niqmadu II	Niqmadu III
Arhalbu	Ammurabi

L'ordre de succession présente encore quelques incertitudes en ce qui concerne les trois derniers rois, ainsi que certaines reines qui semblent avoir exercé le pouvoir à Ugarit. D'autre part, il convient, peut-être, d'ajouter un onzième roi : Ibira, mentionné dans le texte 4.449, trouvé à Ras Shamra en 1932, auquel le roi Niqmepa d'Alalakh (Tell Atchana) écrit pour lui signaler la fuite d'un de ces fonctionnaires qui fut, peut-être, le chef des écuries royales ⁽¹⁾. Selon M. Nougayrol, le règne de ce Ibira aurait précédé celui de Niqmadu I.

La date approximative de plusieurs règnes peut, dès à présent, être indiquée grâce aux synchronismes suivants relevés dans les textes :

Ammistamru I doit, sans doute, être identifié avec le () istu de la lettre 45 d'El Amarna, un correspondant probable d'Aménophis IV, dont le règne tombe ⁽²⁾ entre environ 1372 et 1354.

Niqmadu II est encore un contemporain d'Aménophis IV et aussi un contemporain de Suppiluliuma ⁽³⁾, env. 1395 à 1355 ⁽⁴⁾. De son temps ont vécu également les rois ou reitelets suivants dont les noms sont apparus sur les tablettes des Archives Sud (§ 13) : Ituraddu (du pays de Mukis), Addunirari et Tette (du pays de Nuhasse), Agitesub (du pays de Ni'i), Sarrukusuh (de Carkemish).

Le long règne de Niqmepa a coïncidé avec celui du roi hittite Mursil II (env. 1353 à 1336) et semble s'être terminé seulement du temps de Hattusil III (env. 1290 à 1266). Abdianati, du pays de Siyannu, est aussi signalé dans la correspondance de ce roi.

⁽¹⁾ Ch. VIROLLEAUD, *La légende phénicienne de Danel*, Paris, 1936, p. 23 et suiv., ainsi que le commentaire d'W. F. Albright, dans *BASOR*, LXXVIII, 1936, p. 24, et E. Dhorme, dans *Syria*, XVIII, 1937, p. 110. Le document est mentionné aussi dans notre volume *The Cuneiform texts of Ras Shamra-Ugarit*, Londres, 1939, p. 43 et 87.

⁽²⁾ E. DRIOTON et J. VANDIER, *L'Égypte*,

Paris, 1952 (3^e édition).

⁽³⁾ Voir déjà Ch. VIROLLEAUD, *Lettres et documents administratifs provenant des archives d'Ugarit*, dans *Syria*, XXI, 1940, p. 260 et plus loin, § 13.

⁽⁴⁾ E. WEIDNER, *Bemerkungen zur Königsliste aus Chorsabad*, dans *Archiv für Orientalforschung*, XV, 1951, p. 102.

Ammistamru II a régné, lui aussi, du temps de deux rois hittites successifs : Hattusil III et Tuthaliya IV (env. 1265 à 1236, selon E. Weidner). De plus, il avait affaire avec les rois Bentesina d'Amurru et Initesub de Carkemish.

Ibiranu avait pour contemporain un certain Armaziti de Carkemish et Ammurabi d'Ugarit correspondait avec Talmitesub, le fils du roi Initesub de Carkemish.

Selon ces synchronismes, les actes, contrats et lettres des rois d'Ugarit actuellement connus couvrent la période de 1375 à 1235 environ. Il s'agit donc de la période de tension entre Hittites et Égyptiens, précisément à propos de la Syrie du Nord, où le royaume d'Ugarit constituait, sans doute, l'un des principaux enjeux de la compétition. Cette période se terminait, vers 1270, par le traité d'amitié entre Ramsès II et Hattusil III, après quoi les rois d'Ugarit ont pu ouvertement retourner à leur alliance avec l'Égypte, ce qui est confirmé par divers monuments trouvés à Ras Shamra (cf. plus loin § 12).

9. *Le trousseau de la reine Ahat-milku et d'autres documents des Archives royales.* — En plus des nombreux actes et contrats royaux revêtus du sceau dynastique, nous avons tiré du centre du palais entre 1951 et 1953 plusieurs autres documents faisant partie des archives privées des rois ou de leur correspondance. L'un des plus importants est la belle tablette 16146 + 161 qui porte au-dessus du texte l'empreinte d'un cylindre-sceau au nom de DU-Tesub (roi d'Amurru). Le texte de quarante-trois lignes serrées en écriture babylonienne élégante commence par cette indication : « Ceci est la tablette du trousseau de Ahat-milku, la reine ⁽¹⁾. » Suit l'énumération des bijoux et de la vaisselle en or ou en argent, puis les vêtements et étoffes, ensuite des meubles, les ustensiles en bronze et de quelques objets divers, qui nous donne une idée du luxe et de la richesse des cours syriennes au xiv^e siècle avant notre ère. En effet, les bracelets, pendants, diadèmes et ceintures dont les poids sont soigneusement notés, représentent au total plus de 12 kilogrammes d'or, tandis que les gobelets d'argent pèsent 9 kilogrammes.

(1) Cf. J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1953, p. 45 et suiv.

Il est précisé que les vêtements, énumérés par groupe d'au moins 40, sont pour moitié à la mode hourrite, pour moitié à la mode d'Amurru. Parmi les meubles sont mentionnés des fauteuils, chaises et tabourets, incrustés d'or et de lapis-lazuli, ainsi que trois lits de repos ornés de placages en ivoire avec leurs marchepieds. Des découvertes signalées plus loin (§ 14) confirment la somptuosité de ces meubles.

Le poids des ustensiles en bronze dépasse 350 kilogrammes. A la fin, l'inventaire cite six récipients remplis de parfums, vingt boîtes à fard et quatre salières en ivoire; il se termine par une note brève indiquant que les « sorties » énumérées concernent cinquante-trois catégories d'objets.

Qui est cette reine Ahat-milku qui fut dotée par le roi d'Amurru d'un aussi somptueux trousseau? Il faut sans doute admettre, avec M. Nougayrol, qu'il s'agit d'une de ses filles donnée en mariage au roi d'Ugarit. En effet, une tablette trouvée également dans les Archives Centrales (16.197) mentionne une reine d'Ugarit du nom d'Ahat-milku qui authentifie un échange de terre par Ammistamru, probablement Ammistamru II. D'autre part, d'Amurru paraît provenir aussi, à en juger d'après les formules de salutation, une lettre des Archives Centrales (16.111), dans laquelle, selon M. Nougayrol, une dame Ulmi semble lancer un appel à la charité de sa fille, reine d'Ugarit, qui pourrait bien être aussi Ahat-milku : « Ma fille, tu sais déjà comment j'ai mis le feu à toute ma maison et comment tout, dans ma maison a été détruit... »

10. *Ugarit et la Crète (kaptu-ri)*. — Les textes jusqu'ici relativement rares ⁽¹⁾ qui reflètent l'activité maritime de l'ancienne Ugarit viennent de s'enrichir d'un document important. Je voudrais citer ici ce texte encore inédit avec l'accord de son déchiffreur ⁽²⁾. Il prouve que les relations entre Ugarit et la Crète, qui remontent, selon nos trouvailles antérieures, au

(1) Cf. cependant Ch. VIROLLEAUD, dans *Syria*, XII, 1931, p. 228; XVIII, 1937, p. 167; XXVIII, 1951, p. 167; *CRAI*, 1953, p. 208; C. F. A. SCHAEFFER, *The Cuneiform texts of Ras Shamra-Ugarit*, Londres, 1939, p. 39; T. H. GASTER, *A Phoenician Naval Gazette*, dans *Palestine Exploration Fund*, 1938, p. 105.

— Dans un autre texte publié par M. Virolleaud, il est question de saisies de bateaux, apparemment de deux types différents, cf. *Revue d'Assyriologie*, 37, 1940-41, p. 33 et suiv.

(2) M. NOUGAYROL, addition à sa communication à l'Académie du 6 février 1953.

Bronze Moyen ⁽¹⁾, se sont poursuivies jusqu'au xiv^e siècle, ou, du moins, avaient repris après la période d'éclipse qui, à Ugarit, marque le passage du Bronze Moyen au Bronze Récent, autrement dit le xvii^e siècle. Voici cet intéressant document (R. S. 16.238) :

« A dater d'aujourd'hui, Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit, a déclaré « pur » Sinaranu, fils de Siginu. Comme le soleil est « pur », il est « pur » ; son grain, sa boisson fermentée, son huile, au Palais n'entreront pas. Son bateau est (également) « pur » : quand du pays de Caphtor son bateau arrivera, son garde, auprès du roi il fera entrer, mais l'inspecteur n'approchera pas de sa maison. A l'égard du roi, Sinaranu est tout dévoué : lui-même (?) et sa maison appartiennent aux chefs. Que Baal, maître du Mont-Hazi détruise celui qui, de ces paroles, détruirait quelque chose ! Pour la suite des jours, jusqu'aux fils de ses fils, à jamais. »

Ce Sinaranu, important personnage à Ugarit connu par d'autres textes et qui assume, dans certaines circonstances, les fonctions de trésorier du roi, semble donc avoir bénéficié de la franchise du port pour ses importations de Crète.

11. *Une tablette minoenne ou chypro-minoenne de Ras Shamra.* — La dix-septième campagne de fouilles de Ras Shamra nous a fourni un autre document significatif pour les rapports entre Ugarit et le monde égéen ou, plus précisément, sa partie orientale, la région chypro-minoenne. Une ouvrière des fouilles habitant sur le tell dans une ferme destinée à être démolie, a recueilli en surface, immédiatement à l'Est du palais, au point topographique 570 (voir plus loin, § 18), la moitié d'une petite tablette de section lentiforme en terre cuite couleur brun clair. Elle porte sur les deux faces un texte gravé avec soin composé de signes ressemblant à l'écriture appelée chypro-minoenne ⁽²⁾ et dont la parenté avec l'écriture dite linéaire B de Crète et de Mycènes est évidente ⁽³⁾.

Ductus et aspect général de l'écriture de la tablette de Ras Shamra

⁽¹⁾ Cf. nos *Ugaritica* I, p. 53 et suiv. II, et II, p. 256.

⁽²⁾ A. J. EVANS, *Scripta Minoa*, I, p. 68; C.-F.-A. SCHAEFFER, *Missions en Chypre*, p. 119; S. CASSOU, *Ancient Cyprus*, p. 72; I. Ford, *Minoan Writing*, dans *AJA*, 58, 1954, p. 101.

⁽³⁾ A. J. EVANS, *loc. cit.*, et A. J. EVANS-J. L. MYRES, *Scripta Minoa*, II, Londres 1952;

R. DUSSAUD, *Les Civilisations Préhelléniques dans le bassin de la mer égéenne*, p. 431; M. VENTRIS AND I. CHADWICK, *Evidence for greek dialect in the Mycenaean Archives*, dans *Journ. of Hell. Studies*, 1953, p. 84; du même *A Note on Decipherment Methods*, dans *Antiquity*, 1953, p. 200.

rappellent celle des tablettes récemment trouvées à Enkomi-Alasia ⁽¹⁾. Mais les signes sont plus grands, mieux tracés et posés sur des lignes, comme sur certaines tablettes de Crète ⁽²⁾ et de Grèce ⁽³⁾. Les mots sont séparés par de courts traits verticaux se terminant par un point, ressemblant à un point d'exclamation. L'écriture « tourne » verticalement autour de la tablette, comme dans l'écriture cunéiforme. On reconnaît immédiatement des signes identiques à ceux utilisés pour signer les vases mycéniens de Chypre ⁽⁴⁾ ou les boules en terre cuite ⁽⁵⁾ et dont se servaient aussi les scribes des tablettes d'Enkomi ⁽⁶⁾. D'autre part, des signes identiques peuvent être relevés sur les tablettes minoennes de Crète ⁽⁷⁾ et mycéniennes de Grèce ⁽⁸⁾. L'écriture sur la tablette de Ras Shamra, comme celle des tablettes d'Enkomi ne contient cependant aucun de ces signes à forme caractérisée ou hiéroglyphe, si fréquents dans l'écriture linéaire minoenne et mycénienne. Cette différence permet de supposer que la langue de la tablette de Ras Shamra n'est pas la même que celle des tablettes de Crète, de Pylos et de Mycènes ⁽⁹⁾. Il s'agit du Chypriote probablement. Le nombre des écritures en usage dans l'ancienne Ugarit est ainsi porté à cinq : cunéiforme babylonien, cunéiforme alphabétique ou ugaritique, hiéroglyphes égyptiens, hiéroglyphes hittites, et maintenant le syllabaire probablement chypriote.

12. *Les dynastes d'Ugarit et l'Égypte. Le mariage de Niqmadu avec une*

⁽¹⁾ Deux fragments ont été trouvés dans le périmètre des fouilles du département des Antiquités de Chypre (Cf. P. DIKAIOS, *An inscribed tablet from Enkomi, Cyprus*, dans *Antiquity*, 1953, p. 103, p. IV; du même *A second inscribed clay tablet from Enkomi, Antiquity*, 1953, p. 253, pl. IV-V. Un troisième fragment vient d'être trouvé pendant notre campagne de fouilles de 1953 dans la région ouest du site. Il sera publié sous peu par M. A. Masson.

⁽²⁾ A. J. EVANS et J. L. MYRES, *Scripta Minoa*, II, fig. 777 à 806, 831, 902; 911, 1516, etc.; R. DUSSAUD, *Civilisations Préhelléniques*, p. 423.

⁽³⁾ E. L. BENNETT, Jr. *The Pylos Tablets*, Princeton, 1951; M. VENTRIS, *loc. cit.*, *Antiquity*, 1953, p. 201, fig. 1, tablette de Mycènes).

⁽⁴⁾ *Nos Missions en Chypre*, p. 119, fig. 50, (signes VIII, XVI), CASSOU, *Ancient Cyprus*, p. 97, signes 1, 29.

⁽⁵⁾ Cf. R. DUSSAUD, *Civilisations Préhelléniques*, p. 429; A. MASSON, *Nouvelles inscriptions en caractères chypro-minoens*, dans notre volume *Enkomi-Alasia*, p. 391, signes fig. 124 (2), 131 (1).

⁽⁶⁾ M. VENTRIS, liste des signes dans *Antiquity*, 1953, p. 236, fig. 3 : signes numéros 4, 5, 11, 17, 19, 57.

⁽⁷⁾ Cf. EVANS-MYRES, *Scripta-Minoa* II, pl. I (4, 7); III (38).

⁽⁸⁾ M. VENTRIS and J. CHADWICK, dans *Journ. of Hell. Studies*, 1953, p. 85, fig. 1, K I (3, 59).

⁽⁹⁾ Voir déjà R. DUSSAUD, *Civilisations Préhelléniques*, p. 431.

princesse égyptienne. — Parmi les trouvailles des trois dernières campagnes de fouilles concernant les relations entre l'Égypte et Ugarit, je voudrais signaler ici une grande quantité de vases ou fragments de vases en albâtre qui gisaient parmi les ruines du palais, mêlés aux tablettes des Archives Centrales. Ils portent les cartouches des pharaons suivants ⁽¹⁾ dont les dynastes d'Ugarit ont dû se considérer comme les alliés : Thoutmosis III (1504 à 1450), Aménophis III (1408 à 1372), Akhnaton ou Aménophis IV (1372 à 1354), ainsi que la reine Nefertiti, Horemheb (env. 1354 à 1314), Ramsès II (1301 à 1235 ou 1209 à 1224).

L'un des vases incomplets est gravé sur la panse d'une inscription hiéroglyphique, ainsi que d'une scène dont l'interprétation, si elle est admise, présente un grand intérêt pour l'histoire des relations entre l'Égypte et Ugarit.

D'après une lecture due à M. Vandier, l'inscription mentionne le nom du roi Niqmadu qualifié de « Grand du pays d'Ugarit ». Au-dessous, l'on voit le roi (une brisure a fait disparaître le corps) probablement assis sous un triple baldaquin dressé selon le rituel égyptien pour les mariages à la cour. Il reçoit l'offrande de l'eau et de l'essuie-main de la part d'une jeune femme aux traits fins et distingués, vêtue d'une chemise transparente et coiffée de la couronne des favorites du pharaon de l'époque de Tell el Amarna.

Selon M^{me} Desroches-Noblecourt, à qui je dois l'explication de la scène ⁽²⁾, il s'agirait du mariage du roi Niqmadu d'Ugarit avec une dame ou une princesse du harem pharaonique. Cet honneur insigne marque évidemment le désir du roi d'Égypte de renforcer par des liens matrimoniaux ses rapports avec la cour du pays d'Ugarit, bastion le plus septentrional de son influence en Syrie. Ce fut à partir du règne d'Aménophis III et de son successeur Akhenaton que le roi d'Ugarit a reçu du Nord des avantages, puis des pressions pour le décider à adhérer à la coalition des pays hittites, hostiles à l'Égypte.

Ce Niqmadu II d'Ugarit qui est figuré sur notre vase égyptien du mariage, car il ne peut guère s'agir que de lui, était précisément un contem-

(1) Cités ici dans l'ordre chronologique, les dates indiquées sont celles proposées par MM. Drioton et Vandier ou Rowton, en ce

qui concerne Ramsès II.

(2) Son interprétation sera publiée dans *Ugaritica III*, en préparation.

porain de Suppiluliuma et d'Aménophis IV au temps desquels, selon les lettres de Tell el Amarna, l'adhésion du roi d'Ugarit à la traditionnelle alliance avec l'Égypte était encore intacte, quoique des tributs dussent déjà être servis aussi au roi hittite, comme les archives d'Ugarit nous le révèlent.

Peu de temps après, nous l'apprenons par les mêmes sources, cet équilibre précaire nécessitait de la part des successeurs de Niqmadu le double jeu qu'ils pratiquaient d'ailleurs avec adresse ⁽¹⁾ et qu'ils renforçaient par des mariages politiques opportuns, tel celui d'Ammistamru, petit-fils de Niqmadu II, avec la princesse amorite Ahat-milku.

13. *Ugarit et les Hittites : Les Archives Sud du palais.* — Les textes politiques et économiques ainsi que les lettres concernant les relations entre Ugarit et les pays du Nord et Nord-Est, en particulier l'empire Hittite, constituent un département spécial, topographiquement nettement distinct des trois autres archives du palais. Ils étaient conservés dans deux pièces contiguës situées à l'extrémité sud d'une cour intérieure de l'aile méridionale du palais dégagé pendant notre campagne de fouilles de l'automne 1953, voir le plan, fig. 1, cour V. Cette cour sépare l'emplacement des nouvelles tablettes, désignées ici sous le nom d'Archives Sud, des Archives Centrales explorées en 1951 et 1952, voir le plan, figure 1.

Le format et la terre des tablettes au nombre de plus de 200 jusqu'ici retirées des Archives Sud diffèrent par rapport aux tablettes des archives précédemment trouvées. De nombreuses tablettes portent imprimé sur la face bombée le grand sceau lentiforme à légende bilingue en hiéroglyphe hittite et cunéiforme babylonien des rois de Hatti : Suppiluliuma (env. 1395 à 1355), Mursil II ⁽²⁾, Hattusil III (env. 1290 à 1266) et Tudhaliya IV (env. 1265 à 1236).

⁽¹⁾ Ainsi la tablette 16.136 des Archives Centrales mentionnée par M. Nougayrol dans sa communication à l'Académie, le 6 février 1953, montre l'un des Ammistamru d'Ugarit en rapport diplomatique avec les Hittites, comblant de dons un certain Pa-ahu, qualifié l'« homme d'Égypte ». La formule « homme de tel pays » désigne souvent dans les tablettes de cette époque des personnages importants,

parfois des princes ou même des rois.

⁽²⁾ L'empreinte du sceau de Mursil II (env. 1353 à 1326) sur les tablettes des Archives Sud ne correspond pas au sceau original trouvé à Ras Shamra dans la cour I en 1950, cf. *Syria*, XXIX, p. 172, et notre étude : *Un sceau royal hittite retrouvé à Ugarit dans Ugaritica III*, en préparation.

Toute cette intense activité politique et diplomatique depuis le règne de Suppiluliuma et pendant ceux de ces successeurs déclenchée par la compétition égypto-hittite à propos de la Syrie du Nord, se reflète dans ces nouveaux textes qui étendent notre documentation jusqu'à la fin du XIII^e siècle avant notre ère, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la disparition de l'empire de Hatti. En particulier, nous sommes renseignés par des documents authentiques et contemporains sur les rapports politiques et économiques entre Ugarit et les Hittites, ainsi que leurs vassaux ou alliés de la Syrie du Nord et du Nord-Est.

C'est là un complément aux informations fournies par les textes de Tell el Amarna, d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire de la Syrie du second millénaire. Nous serons ainsi en mesure de confronter les renseignements de source syrienne et égyptienne avec ceux maintenant accessibles d'origine hittite, et aussi de vérifier nos conclusions basées jusqu'ici principalement sur la documentation archéologique. En effet, après une vingtaine d'années de recherches à Ras Shamra et une série de campagnes de fouilles en Anatolie, où nous avons pu nous familiariser avec le matériel archéologique et la documentation historique hittite, nous avons admis qu'à aucun moment de son histoire mouvementée et souvent périlleuse, Ugarit n'a été occupée et réellement privée de sa souveraineté par son dangereux voisin du Nord. En dix-sept campagnes de fouilles, Ras Shamra n'a produit aucun monument qui attesterait l'occupation territoriale par les Hittites ⁽¹⁾. Et cette constatation vaut pour l'ensemble des sites archéologiques sur la côte syrienne à partir du Djebel Akra (Mont Casius) vers le Sud, dans la mesure où les fouilles, les récoltes de surface et les trouvailles accidentelles, les ont fait connaître ⁽²⁾. D'autre part, aucun des textes d'El Amarna qui concernent la Syrie et Ugarit en particulier, ne peut, objectivement, être interprété dans un autre sens ⁽³⁾.

Les textes tirés en octobre 1953 des Archives Sud découvertes dans

⁽¹⁾ *Ugaritica* 1, p. 37.

⁽²⁾ Cf. *Stratigraphie comparée et Chronologie de l'Asie occidentale*, p. VII et p. 40 à 79.

⁽³⁾ Dans son esquisse de l'histoire d'Ugarit servant d'introduction à sa thèse de doctorat : *La Légende phénicienne de Danel*, Paris, 1936,

au paragraphe intitulé Ugarit au temps d'El Amarna, p. 50, M. Virolleaud qui envisage pourtant, et à plusieurs reprises, la thèse de l'occupation de la ville par les Hittites, est obligé de reconnaître que rien ne permet, cependant, de l'assurer.

l'aile méridionale du palais confirment que tout en payant des tributs aux rois hittites et en reconnaissant explicitement leur supériorité politique et militaire à partir du règne de Suppiluliuma, les rois d'Ugarit agissaient en tant que souverains de leur territoire. La longue liste dynastique des xiv^e et xiii^e siècles, maintenant révélée par nos textes, atteste la stabilité de leur règne. Il faut se garder, d'autre part, d'accepter à la lettre certaines affirmations des rois hittites relatives à leurs prétentions sur Ugarit. Ainsi sur une tablette des Archives Sud trouvée pendant notre campagne de fouilles de 1953, le roi Suppiluliuma, tout en sollicitant l'alliance, l'amitié et la confiance de Niqmadu II et en lui promettant son appui en cas d'attaque par les ennemis des Hittites, n'hésite pas de s'attribuer le titre de « maître » du roi d'Ugarit. Il faut sans doute comprendre que Suppiluliuma essayait de se substituer ainsi au Pharaon, jusque-là le traditionnel protecteur d'Ugarit et qui, en réalité, le fut probablement encore à ce moment ⁽¹⁾.

Voici la traduction que donne M. Nougayrol ⁽²⁾ de cet important document :

« Ainsi (parle) le Soleil Grand-roi... à Niqmadu, dis : Bien que le pays de Nuhasse et le pays de Mukis soient (maintenant) mes ennemis, toi, Niqmadu, ne les crains pas, aie confiance en toi-même. De même que, jadis, tes ancêtres furent amis et non ennemis du pays hittite, toi maintenant, Niqmadu, sois l'ennemi de mon ennemi, et l'ami de mon ami. Et si toi, Niqmadu, tu fais cas de ces paroles du Grand-roi ton maître, et les gardes, alors, par des preuves tu verras l'effet des bontés que le Grand-roi, ton maître, aura pour toi.

« Garde donc, ô ! Niqmadu, l'alliance et l'amitié du pays hittite, et tu verras ensuite comment le Grand-roi traite les rois de Nuhasse et le roi de Mukis qui ont abandonné l'alliance et l'amitié du pays hittite et sont devenus les ennemis du Grand-roi, leur maître. Alors, ô ! Niqmadu, dans l'avenir tu auras confiance dans les paroles du Grand-roi, ton maître.

« Et si tous ces rois lancent quelque armée à la conquête de ton pays, toi, Niqmadu, ne les crains pas, mais dépêche aussitôt ton messager vers moi !

Si toi (même), Niqmadu, par tes (propres) armes, tu défais l'armée de Nuhasse ou l'armée de Mukis, en prenant les devants, que personne de tes mains ne les ôte ! Et si, par exemple, l'armée de Nuhasse n'existant plus, celle de Mukis, telle des fuyards, à l'intérieur de ton pays pénètre, personne de tes mains ne la reprendra. Si (encore), par exemple, certaines villes de tes confins font acte d'inimitié contre toi et tu engages le combat avec elles, et l'empertes, dans l'avenir que personne de tes mains ne les ôte ! (Enfin), si, par exemple, dans l'avenir, le Grand-roi l'emperte sur ces rois, le Grand-roi t'accordera une tablette scellée d'alliance. »

En fait, selon ce texte, Suppiluliuma craignait que le roi d'Ugarit pouvait se laisser tenter de rallier le Nuhasse et Mukis, alors ses adversaires. Il lui rappelle que ses prédécesseurs auraient toujours été les amis du pays hittite. Il lui suggère de prendre les devants par une attaque brusquée

⁽¹⁾ Cf. plus haut, § 12.

criptions, 29 janvier 1954.

⁽²⁾ Communication à l'Académie des Ins-

contre l'armée du Nuhasse et celle de Mukis. Il promet à Niqmadu le butin en cas de victoire et lui offre une alliance en toute forme. C'est certes pas là le langage d'un maître!

Niqmadu d'Ugarit s'est d'ailleurs décidé à rester neutre, ce qui lui valait d'une part l'alliance promise de Suppiluliuma, mais aussi une invasion sur son territoire des ennemis des Hittites. Voici comment se déroulèrent les événements d'après deux autres textes retirés en 1953 des Archives Sud du palais signés de Suppiluliuma ⁽¹⁾ :

« Lorsque tous les rois de Nuhasse et le roi de Mukis devinrent les ennemis du Soleil Grand-roi leur maître, Niqmadu, roi du pays d'Ugarit, fut l'ami et non l'ennemi du Soleil grand-roi son maître. Les rois de Nuhasse et le roi de Mukis pressèrent Niqmadu, roi du pays d'Ugarit, en ces termes : « Pourquoi ne deviens-tu pas avec nous l'ennemi du Soleil? » Mais Niqmadu n'accepte pas de devenir l'ennemi du Soleil, Grand-roi son maître, et, le Soleil Grand-roi ayant vu la fidélité de Niqmadu, Suppiluliuma, le Grand-roi, le roi du pays hittite, fit une alliance pour Niqmadu, roi du pays d'Ugarit, en ces termes... »

Notons que le roi hittite se déclare dans ce document le maître des rois du Nuhasse et de Mukis qui, au contraire, se sentent assez de force pour lui faire la guerre! En vérité, dans la bouche du maître de Boghazkeuy, l'expression n'a ici que la valeur d'une clause de style ou de protocole qu'il ne convient pas de prendre à la lettre.

Voici le prix qu'a dû payer le roi d'Ugarit pour son attitude neutraliste :

« Ainsi (parle) Suppiluliuma, le Soleil Grand-Roi, roi du pays hittite, le héros : lorsque Ituraddu, roi de Mukis, Addunirari, roi de Nuhasse et Agitesub, roi de Ni'i, (se soustrayant) au pouvoir du Soleil Grand-roi leur maître, coalisèrent leurs pays et leurs armées, ils prirent des villes du pays d'Ugarit, fondirent sur le pays d'Ugarit, pillèrent Niqmadu, roi du pays d'Ugarit, et détruisirent le pays d'Ugarit. Alors Niqmadu, roi du pays d'Ugarit, manda ceci à Suppiluliuma, le Grand-roi : O! Soleil Grand-roi, mon maître, des mains de l'ennemi délivre-moi! Je suis le serviteur du Soleil Grand-roi, mon maître! De l'ennemi de mon maître je suis devenu l'ennemi, de l'ami de mon maître l'ami! Ces rois nous pressent! »

Il faut remarquer que c'est ici une citation du roi hittite qui semble dramatiser la situation créée par l'invasion d'Ugarit, car Niqmadu, dans son appel de secours, se contente de dire que les rois coalisés de Mukis, Nuhasse et Ni'i le pressent. Il ressort d'ailleurs de la suite même du récit de Suppiluliuma qu'Ugarit n'a pas dû beaucoup souffrir de cette invasion et que la capitale n'a pas été atteinte. Car aussitôt l'alerte passée, le roi Niqmadu a pu puiser dans ses trésors de quoi récompenser les généraux hittites.

(1) NOUGAYROL, Communication du 29 janvier 1954 à l'Académie des Inscriptions.

Suppiluliuma déclare, en effet :

Le Grand-roi entendit ces paroles de Niqmadu. Le Grand-roi Suppiluliuma dépêcha donc fils de roi et Grands, avec des soldats et des (chars), vers le pays d'Ugarit, et ils chassèrent les armées ennemies de l'intérieur du pays d'Ugarit, et ils firent don à Niqmadu du butin qu'ils avaient (re) pris. Alors Niqmadu, roi du pays d'Ugarit, rendit hommage aux fils du roi et aux Grands, et il leur fit don de l'argent, de l'or et du cuivre.... et il se rendit à Alalah devant le Soleil Grand-roi, son maître... »

D'autre part, si le roi hittite s'est contenté de recevoir l'hommage de son allié dans son quartier général à Alalakh et renonça à pousser jusqu'à Ugarit, qu'il aurait pu atteindre dans quelques journées de marche, c'est qu'il respectait la souveraineté territoriale de Niqmadu. Peut-être, aussi, ne tenait-il pas à s'aventurer plus vers le Sud dans la sphère d'influence égyptienne, dont Ugarit constituait la frontière septentrionale. Je signale ici la découverte, pendant notre campagne de fouilles de 1953, de deux grands vases brisés en albâtre portant une inscription au nom du pharaon Horemheb (env. 1345 à 1314). Leur présence à Ugarit indique que même encore durant le règne des successeurs immédiats de Suppiluliuma, Mursil II, son fils (env. 1353 à 1326), et Muwattali, son petit-fils (env. 1325 à 1298), les rois d'Ugarit avaient maintenu, peut-être à l'insu des Hittites, leurs rapports avec l'Égypte. Cette conclusion n'est en contradiction ni avec les textes datant de cette période que le sol de Ras Shamra vient de nous léguer, parmi lesquels il y a partie d'un traité d'alliance entre Mursil II et Niqmepa qui confirme les frontières préalablement garanties par Suppiluliuma ⁽¹⁾, ni avec le contexte historique tel que les Annales de Mursil II et les informations de source égyptienne permettent de le rétablir. En effet, sous Horemheb, puis sous son successeur Sêti I^{er} (1312-1298, Ramsès I^{er} n'avait régné qu'un an à peu près), l'Égypte avait repris l'initiative politique et militaire en Syrie et rendu le courage aux ennemis des Hittites dans ce pays ⁽²⁾.

Enfin, quel fut, en réalité, l'état des relations ou le « climat » entre le roi d'Ugarit et son « suzerain » de Boghazkeyu pendant la période la plus critique de la lutte entre l'Égypte et le Hatti, lorsque Ugarit, loin du secours

⁽¹⁾ J. NOUGAYROL, Communication à l'Académie, 15 juin 1954.

⁽²⁾ Cf. E. CAVAIGNAC, *Les Hittites*, Paris,

1950, p. 31 et suiv.; O. R. GURNEY, *The Hittites*, Londres, 1952, p. 33 et suiv.

du Pharaon, a dû pactiser avec le Hittite et joindre un contingent de soldats à l'armée de coalition opposée par Muwattalu à Ramsès II, dans la bataille de Kadesh (1297 ou 1286 av. n. è.)?

La découverte à Ras Shamra, parmi les ruines du palais, de plusieurs vases d'apparat en albâtre marqués du cartouche de Ramsès II indique qu'Ugarit avait repris sa traditionnelle alliance avec l'Égypte dès que la pression hittite diminuait, probablement aussitôt après la signature du traité d'alliance égypto-hittite, vers (1281 ou 1269).

Les textes du temps d'Hattusil III (env. 1290-1266 ou 1275-1250) jusqu'ici retrouvés dans nos Archives Sud permettent d'admettre une détente dans les relations entre Ugarit et le Hatti. Des questions entre nomades et sédentaires (17.130) et entre des gens d'Ugarit et les Habiru dans les provinces frontalières des deux pays sont réglées équitablement et, apparemment, à la satisfaction du roi d'Ugarit.

Voici le texte relatif aux Habiru portant le sceau de Hattusil et de la reine Puduhepa (17.238) :

« Sceau du Tabarna Hattusil Grand-roi : Si un serviteur du roi d'Ugarit ou un Ougaritien, ou un serviteur de serviteur du roi d'Ugarit, quel qu'il soit, se rebelle et passe dans le territoire des Habiru du Soleil, (moi), Grand-roi, je ne l'accepterai pas, mais le rendrai au roi d'Ugarit. Si des gens d'Ugarit, on leur livre contre argent quelqu'un d'un autre pays et qu'il s'enfuit d'Ugarit, et passe chez les Habiru, (moi) Grand-roi, je ne l'accepterai pas, mais le rendrai au roi d'Ugarit (1). »

A en juger selon les documents du temps de Tudhaliya IV (1250-1220 ou 1255-1236), dernier roi hittite mentionné dans les textes jusqu'ici retrouvés dans les Archives Sud, Ugarit avait retrouvé une certaine liberté de manœuvre et réussi à se dégager des obligations militaires, malgré la pression du Nord. Son roi a même pu risquer de ne plus payer à l'heure les tributs exigés par les Hittites :

17.247. « Ainsi (parle) Pihawalui, fils du roi, à Ibiranu, dis : voici que pour le Soleil tout va bien. Depuis que tu as pris le pouvoir royal d'Ugarit, vers le Soleil pourquoi ne vins-tu pas? Pourquoi n'as-tu pas envoyé tes messagers? Voici que sur cette affaire le Soleil est fort irrité. Donc, hâte-toi d'envoyer tes messagers et fais porter ici les présents du roi, avec les miens. »

17.289. « Ainsi (parle) le roi de Carkemish, à Ibiranu, roi de Ugarit, dis : Salut à toi. Voici que Talmitesub, gardabbu du Soleil, va aller à toi, il va voir à combien montent tes troupes et tes chars. Fais donc partir les troupes et les chars qui ont été mis à ta charge par le Palais. Le Soleil en fera le compte. Puisse le cœur du Soleil n'être pas mécontent. C'est une question de vie ou de mort. »

Il me semble difficile d'interpréter la dernière phrase de ce texte capital comme dirigée contre le roi d'Ugarit. Une menace aussi grave

(1) Cf. J. Nougayrol, Communication à l'Académie des Inscriptions, 25 juin 1954, de même que les textes cités par la suite : 17, 247 et 289, etc.

est difficilement conciliable avec le ton général de la lettre en somme correct et qui débute par des salutations.

Je crois que le représentant du roi hittite à Carkemish, pressé d'obtenir les renforts demandés au roi d'Ugarit, insiste ici sur la gravité de la situation militaire générale : « c'est une question de vie ou de mort » — sous-entendu pour nous tous. En effet, Tudhaliya IV avait vu surgir deux adversaires nouveaux : l'un à l'Ouest qui l'a obligé, entre env. 1260 et 1250 selon M. Cavaignac ⁽¹⁾, de conduire ses armées jusqu'à la rive de la Mer Egée, l'autre plus redoutable, à l'Est. Dès l'avènement sur le trône de l'Assyrie, vers 1246, Tukulti-Ninurta avait entrepris une vigoureuse offensive militaire. Après avoir combattu le Mitanni inféodé au roi de Boghazkeuy, il semble avoir infligé aux Hittites une humiliation sévère en les rejetant sur la rive anatolienne de l'Euphrate supérieure et en prenant quelque 28.000 prisonniers, chiffre peut-être exagéré. C'est cette atmosphère d'anxiété avant les événements, que le texte 17.289 de nos Archives Sud me semble refléter d'une façon si saisissante.

Tudhaliya, cependant, n'a pas perdu la tête et riposta par un sévère blocus économique contre l'Assyrie dont témoigne le traité, antérieurement connu, avec Istar muva, roi d'Amurru, dont la fille Bentesima fut divorcée et peut-être mise à mort par son mari, le roi Ammistamru II, pour avoir intrigué contre Ugarit (texte 17.159 de nos Archives Sud). Dans ce traité il est dit : « ... Puisque le roi d'Assyrie est mon ennemi, qu'il soit ton ennemi. Que tes marchands n'aillent pas en Assur, que les marchands de là-bas ne viennent pas chez toi, n'y passent même pas. Si l'un d'eux passe chez toi, saisis-le et expédie-le au Roi-Soleil. — Puisque le roi d'Assur fait la guerre, quand le Roi-Soleil mobilise troupes et chars, etc..., mobilise aussi et envoie loyalement tes troupes et tes chars. »

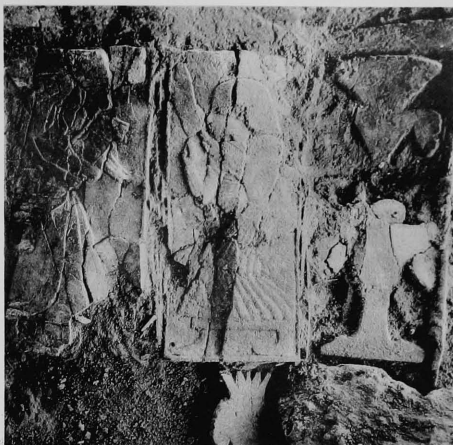
Il est significatif pour les relations entre Boghazkeuy et Ugarit d'apprendre par le texte 17.59 des Archives Sud, que le roi hittite, dans les mêmes circonstances, a traité tout différemment le roi d'Ugarit :

(Devant) Initesub, roi de Carkemish (le Soleil Tudhaliya, Grand-roi, roi du Hatti, délève de ses obligations militaires (?) Ammistamru), roi d'Ugarit. (Quand l'Assyrie fera fureur (?), (de) l'Ugarit, ses troupes et ses chars (au combat) n'iront pas. (Contre Ammistamru), roi d'Ugarit, on ne suscitera

⁽¹⁾ S. CAVAIGNAC, *Les Hittites*, Paris, 1950, p. 43.



1. - Le panneau d'ivoire du lit de repos, *in situ*
(face extérieure).



2. - Trois plaquettes du panneau d'ivoire, *in situ*.



3. - Dégagement par MM. Forrer et Hafez du plateau
en ivoire du guéridon (1953).



4. - Le guéridon en ivoire, partiellement dégagé.



Plaquette d'ivoire du lit de repos du palais : la déesse nourricière.

RAS SHAMRA - UGARIT, 1952.

pour cela nulle affaire. Lorsque la guerre avec l'Assyrie (sera terminée), que le Soleil l'aura emporté sur le roi d'Assyrie (et) qu'ils feront la paix ensemble, (au sujet de ces) troupes et chars, d'affaire on ne lui suscitera pas, et, plus tard, on ne lui en suscitera pas. — Le roi d'Ugarit a donné au Soleil 50 mines d'or prises sur les caravanes de la maison de Tuppa. »

L'un des textes les plus récents dont nous disposons actuellement pour éclaircir le problème, les relations entre le Hatti et Ugarit dans la seconde moitié du XIII^e s., trouvés dans les Archives Sud et provenant de Carkemish (17.220 et 355), précise que certains biens immobiliers de la princesse Ahlinikkalu, fille du Roi-Soleil, donc princesse hittite, seront restitués au roi Ammurabi d'Ugarit, à charge pour celui-ci de laisser à l'ancienne propriétaire les « meubles » qu'ils contiennent.

Ces indications suffisent à montrer que les rois d'Ugarit n'ont accepté qu'à contrecœur l'alliance avec les rois du Hatti et ne se sont soumis à leurs exigences que pour se soustraire aux menaces et à l'occupation de leur pays par l'armée hittite. Les textes tirés en 1953 des Archives Sud confirment le succès de cette politique d'attribution. D'autre part, les rois d'Ugarit, à aucun moment de leurs règnes successifs, depuis le milieu environ du XV^e siècle, c'est-à-dire après l'insurrection ⁽¹⁾ matée par Aménophis II vers 1444, ne semblent avoir volontairement abandonné leur traditionnelle alliance avec l'Égypte. Cette attitude leur était dictée par les intérêts économiques d'Ugarit en tant que métropole de commerce maritime et terrestre de la Syrie septentrionale, aussi bien que par le souci de leur sécurité.

Dans quelle mesure, d'autre part, les importantes installations mycéniennes révélées par nos fouilles à Ras Shamra ont pu amener les Ahiyawas à prêter leur appui à Ugarit, notamment celui de leur flotte, il n'est pas encore possible de le préciser. En tout cas, certains textes de Boghazkeuy permettent de deviner le désir des Hittites de respecter les intérêts de cette puissance maritime sur laquelle leurs armées n'avaient d'ailleurs pas de prise ⁽²⁾. Ils devaient se rendre compte qu'il en fut de même pour le pays d'Ugarit dont le roi n'avait qu'à embarquer sur l'un des bateaux ancrés dans le port, en vue du palais, pour se mettre lui-même, sa famille,

⁽¹⁾ Cf. *Ugaritica*, I, p. 27 et *Stratigraphie Comparée*, I, p. 10.

SYRIA. — XXXI.

⁽²⁾ Cf. aussi nos observations dans *Enkomi-Alasia*, I, p. 356.

ses trésors et son gouvernement à l'abri d'une puissance essentiellement terrestre, comme le fut celle du maître de Boghazkeuy. N'oublions pas que l'élément de surprise ne pouvait guère entrer en jeu, à cause de la protection qu'offre la haute chaîne de montagnes au Nord et Nord-Est d'Ugarit⁽¹⁾. Elle oppose encore aujourd'hui une barrière sérieuse aux communications et constitue toujours une ligne de démarcation ethnique entre territoire syrien et territoire turc. Ce fut immédiatement devant cette barrière, du côté anatolien, à Alalakh, que nous voyons Suppiluliuma s'arrêter pour établir son quartier général, où il rencontra le roi d'Ugarit pour signer un traité (cf. plus haut).

Il n'est plus permis, d'autre part, de sous-estimer les moyens défensifs d'Ugarit et son organisation militaire apparemment très poussée, si l'on juge d'après les listes de distributions d'armes ou de fournitures de chars, de chevaux, d'arcs, de frondes, etc., retrouvées à Ras Shamra⁽²⁾. Il convient de rappeler aussi l'importance de l'ouvrage fortifié, dégagé aux abords du palais, avec son enceinte de 16 mètres de diamètre, son grand glacis revêtu de pierres et sa tour de garde carrée dont les dimensions dépassent les ouvrages similaires du second millénaire connus d'ailleurs, y compris ceux d'Anatolie⁽³⁾. Les dynastes d'Ugarit n'avaient donc certes pas négligé d'assurer la sécurité de leur capitale. Le succès remporté au cours d'une de leurs entreprises militaires est d'ailleurs décrit avec fierté sur un monument que nous venons de tirer du sol d'Ugarit, cf. ci-après (§ 14). Rappelons aussi, que sur les stèles commémoratives d'Aménophis II (1450 à 1425) retrouvées à Karnak et à Memphis, il est fait allusion à la garnison d'Ugarit désignée comme la « forteresse du roi »⁽⁴⁾.

Il est utile, il me semble, de préciser ces points, car comme nous ne connaissons pas encore les limites territoriales du royaume, l'on pourrait

⁽¹⁾ Il ne faut pas oublier que la distance de Boghazkeuy à Ugarit est la même que celle entre ce pays et la frontière égyptienne, mais que les communications vers le Sud, le long de la côte, ou par mer, sont beaucoup plus faciles que celles à travers les montagnes anatoliennes.

⁽²⁾ Voir F. THUREAU-DANGIN, *Une tablette bilingue de Ras Shamra*, dans *Revue d'Assy-*

riologie, 37, 1940; Ch. Virolleaud dans *Syria*, XXVIII, p. 49, et d'autres textes récemment trouvés à Ras Shamra en cours de publication.

⁽³⁾ Cf. notre rapport dans *Syria*, XX, p. 288 et XXVIII, p. 4.

⁽⁴⁾ Cf. les références dans *Stratigraphie Comparée et Chronologie de l'Asie Occidentale*, p. 10.

être tenté de considérer Ugarit comme un pays sans importance militaire qui aurait été à la merci de toutes les sautes d'humeur belliqueuse de la part des Hittites, ou de leurs vassaux dans le Nord.

Notons enfin, que dans le matériel archéologique, on ne perçoit à Ugarit pratiquement aucune influence hittite. Les rois d'Ugarit se sont, par contre, entourés d'objets, de bijoux et de meubles dont le style est souvent fidèlement emprunté à des modèles égyptiens. Deux importantes découvertes faites pendant les campagnes de fouilles de 1952 et 1953 en fournissent une nouvelle démonstration.

14. *Un panneau d'ivoire provenant d'un lit de repos du palais d'Ugarit.* — Dans la grande cour III encore incomplètement dégagée, située à l'Est des

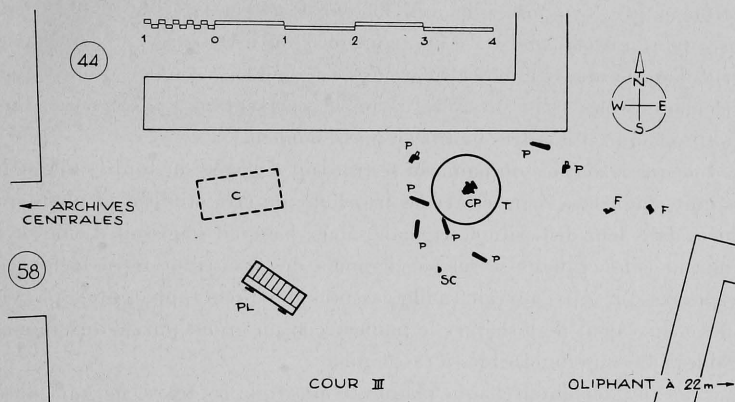


FIG. 3. — Ras Shamra-Ugarit. L'emplacement où furent trouvés les ivoires.
Relevé de M. Forrer.

Archives Centrales, sous une forte couche de terre, de cendres et de pierres provenant de l'effondrement des murs voisins du palais, nous avons trouvé, en 1952, un ensemble d'objets et de meubles en ivoire, écrasés sur place. Les fragments couvraient une surface d'environ 6 mètres de diamètre.

L'un des meubles, marqué PL sur le plan, fig. 3, était orné d'un panneau sculpté du plus haut intérêt. Rendus extrêmement friables et

même poudreux par l'alternance des infiltrations d'eau pendant l'hiver, suivies de périodes de sécheresse, le panneau menaçait de tomber en poussière à la moindre manipulation. Protégés par des toiles en nylon et un coffrage en bois, la plupart des ivoires ont dû, de nouveau, être enfouies sous un matelas de terre fine pour regagner, par un séchage progressif dans leur propre milieu, une solidité suffisante permettant l'enlèvement.

C'est au panneau sculpté que furent donnés nos premiers soins. Il s'agit sans conteste du plus grand ivoire jamais trouvé dans le Proche-Orient ou en Égypte, le panneau mesurant un mètre de large sur près de 50 centimètres de haut.

Maintenu dans un cadre fait de montants en ivoire et de traverses, combinaison d'ivoire et de bois, le panneau se compose de huit plaquettes rectangulaires juxtaposées, hautes chacune de 24 cm, large de 10 à 12. Deux frises figurant des combats d'animaux réels ou imaginaires et des chasses servent de bordure. La frise inférieure est doublée en outre d'une bande d'éléments isolés faits en ivoire découpé représentant l'arbre sacré, l'œil apothropaïque et d'autres motifs ou porte-bonheur.

Lorsque la surface du panneau se trouvait dégagée sur toute sa largeur, les huit plaquettes sculptées et les frises ont pu être étudiées et photographiées dans leur disposition originale. Mais, lorsqu'il s'agissait d'enlever le panneau enfoncé dans le sol par le poids des masses de terre mélangées de pierres qui le recouvrait, mille cassures devinrent apparentes, pl. VII. Elles menaçaient de disloquer le panneau en un grand puzzle aux innombrables éléments impossibles à rassembler.

Il a fallu démonter chaque plaquette ainsi que les frises, fig. 4, et après nettoyage à l'alcool des fragments, au nombre de plusieurs milliers, les rassembler de nouveau. Ce travail minutieux a été mené à bien par M. Forrer, membre de la Mission, et M. Raif Hafez, l'habile chef d'atelier du Musée de Damas, sous une chaleur étouffante et en un temps record, avec utilisation d'une partie des nuits.

Une surprise nous attendait : lorsque le panneau était enlevé, un second panneau apparaissait en-dessous. Il s'agissait donc d'un panneau à double face dont les plaquettes au nombre de 16 et les frises étaient maintenues dos à dos au moyen de rivets en ivoire.

L'ensemble correspond si exactement en ce qui concerne les mesures et la disposition générale du décor aux panneaux qui terminent le côté pied des lits de repos égyptiens ⁽¹⁾, qu'il n'y a guère de doute que nous avons trouvé ici l'un des lits d'apparat du palais d'Ugarit. Au voisinage, nous

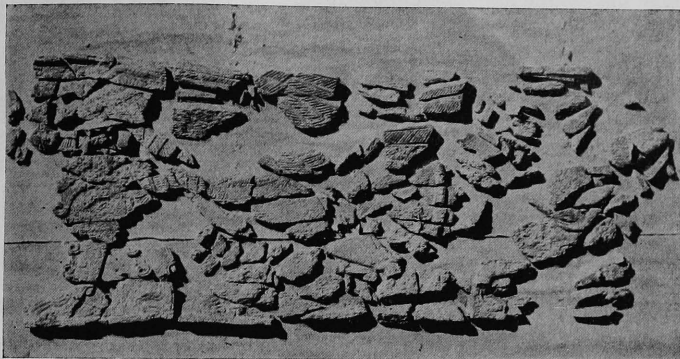


FIG. 4. — Ras Shamra-Ugarit.

État original d'une section de la frise en ivoire ornant le panneau du lit de repos trouvé dans le palais.

avons aussi récupéré plusieurs pieds en forme de patte de lion, fig. 5, marqués P sur le plan, fig. 3. La reconstruction du meuble ne saurait être tentée que lorsque tous les éléments en auront été récupérés au cours des prochaines campagnes.

Sur chaque face du panneau, on reconnaît, aux extrémités, deux plaquettes en ivoire découpées, représentant le symbole de l'arbre sacré et, entre eux, une succession de plaquettes en ivoire plein, sculptées et gravées. C'est ici, je crois, la première fois que les ivoires d'un meuble oriental de cette haute époque ont été trouvés *in situ* dans des conditions permettant de déterminer le sens et la signification de la décoration.

Le centre de la face du panneau regardant vers l'intérieur du lit est constitué par une plaquette montrant une déesse entourant de ses bras

⁽¹⁾ Cf. p. ex. QUIBELL, *The tomb of Yuna and Tuia* (Catalogue du Musée du Caire) et

H. CARTER, *The tomb of Tut-ankh-Amen I*, pl. XLIX.

deux adolescents. Elle est encadrée de scènes figurant, à gauche, la reine, et le couple royal, à droite, vers lesquels se dirigent des personnages portant des offrandes ou montant la garde.

Sur les planches VIII à X sont reproduites trois plaquettes après le montage des fragments dans l'atelier de la Mission et avant toute restau-

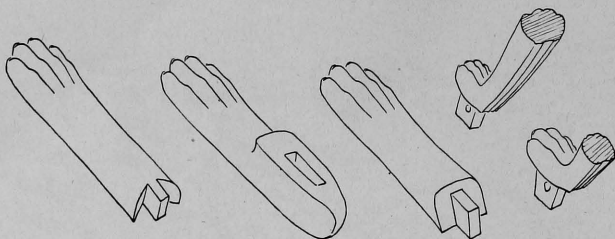


FIG. 5. — Ras Shamra-Ugarit.

Différents types de pieds de meubles en ivoire trouvés dans le palais.
Dessin de M. Forrer.

ration. Quand les parties manquantes et les fentes auront été discrètement remplies, la sculpture sera plus facile à reconnaître et plus belle. Mais ce travail ne saurait être exécuté que plus tard, quand les ivoires auront retrouvé leur stabilité définitive.

La déesse vue de face, pl. VIII, seuls les pieds sont un peu maladroitement tournés de profil, au corps massif, vêtue d'une robe richement brodée, presse contre ses seins, discrètement cachés sous son corsage, deux jeunes personnes d'aspect identique comme des jumeaux, vêtus de même, et qui saisissent du même geste ses mamelles pour boire, la tête renversée, le lait de la déesse à pleine gorgée.

Munie d'une double paire de grandes ailes dont deux, dressées, encadrent la figure, deux, baissées, à peine visibles derrière les deux adolescents, la déesse au visage ovale et régulier, a une bouche fine légèrement souriante, mais des lèvres serrées. Un beau nez d'aspect sémitique, aux narines légèrement enflées, permet de deviner un tempérament passionné, sinon cruel.

Ses grands yeux en amande, sa coiffure aux boucles tombant sur ses larges épaules rappelant la coiffure hathorienne, la grande paire de cornes de taureau qui naissent de son front surmonté d'un disque figurant la foudre

stylisée et les astres ⁽¹⁾, contribuent à donner à cette étrange figure divine un aspect à la fois mystérieux et autoritaire. Incontestablement, elle participe de la nature d'Anat, cette amante du taureau Baal qu'elle rejoint à tire-d'aile pour l'amour dans les prairies fleuries ⁽²⁾. Elle s'apparente évidemment aussi aux maternelles figures des déesses égyptiennes Isis et Hathor et elle remplit la fonction symbolique des déesses nourricières.

Parmi les milliers de représentations déjà connues de la glyptique du Proche-Orient et de la Méditerranée orientale et des bas-reliefs de la Mésopotamie, de la Syrie et de l'Égypte, il ne se trouve, à ma connaissance, aucune qui montrerait une déesse semblable allaitant deux adolescents.

Et qui sont donc ses deux nourrissons? M. Dussaud, promoteur des fouilles de Ras Shamra, m'a suggéré qu'il pourrait s'agir du jeune roi d'Ugarit et de son double. En effet, sur la grande stèle retrouvée dans le sanctuaire de Baal en 1932, le roi d'Ugarit est placé sous la protection du dieu taureau, c'est-à-dire du dieu de la foudre, dont notre déesse nourricière arbore les attributs. Et puisque notre ivoire est encadré d'autres scènes tirées de la vie du roi, l'idée serait admissible, que le centre du panneau fasse allusion à l'adolescence du souverain et à sa parenté avec le dieu tutélaire, dont il devient le fils en tétant le sein de la parèdre. L'allaitement du roi par une déesse et le thème de rénovation ou revigoration, comme celui de l'adoption, sont d'ailleurs l'objet de nombreuses représentations en Égypte, précisément à l'époque de notre ivoire ⁽³⁾.

Cependant, jusqu'ici dans l'iconographie d'Ugarit, le roi est toujours vêtu de la longue tunique. Le torse nu et le pagne brodé sont, d'ordinaire, distinctifs à Ugarit des dieux. Il convient donc d'envisager la possibilité que les deux protégés de notre déesse soient d'essence divine ⁽⁴⁾ et de

⁽¹⁾ L'original d'un tel disque fut trouvé en 1930 parmi les ruines de la résidence du Grand prêtre d'Ugarit, cf. notre rapport dans *Syria*, XII, 1931, pl. XIII ⁽⁴⁾.

⁽²⁾ Ch. VIROLLEAUD, *Anat et la Génisse*, dans *Syria*, XVII, 1936, p. 154 et R. DUSSAUD, *Cultes cananéens aux sources du Jourdain d'après les textes de Ras Shamra*, *ibid.*, p. 287.

⁽³⁾ Cf. p. ex. J. LECLANT, dans *Journal of Near Eastern Studies*, X, 1951, p. 123. — Sur

la déesse Niu-hur allaitant le futur roi en Mésopotamie, cf. E. DHORME, *Les Religions de Babylonie et d'Assyrie*, MANA, I, p. 48.

⁽⁴⁾ On peut ici poser la question, si le dédoublement des nourrissons sur notre ivoire n'est pas simplement dû à une recherche de symétrie, comme dans le cas des deux bouquetins encadrant la déesse aux épis sur l'ivoire de Minet-el-Beida découvert en 1929, cf. *Nos Ugaritica* I, frontispice, et *Syria*, XX, 1929, pl. LVI. Cf.

rappeler ici, d'après M. Virolleaud, que la vierge Anat était considérée à Ugarit comme la nourrice des dieux, concurremment avec Asherat, sa mère ⁽¹⁾.

Dès à présent, je crois cependant que l'origine syrienne et plus particulièrement ugaritienne de notre déesse ne fait pas de doute. Tous ces attributs sont fidèlement empruntés à l'iconographie religieuse connue par des trouvailles antérieures de Ras Shamra.

A gauche de la plaquette centrale, l'on voit une princesse levant un vase vers la déesse-nourricière et tenant dans la droite un sceptre se terminant par une fleur de lotus stylisée. Son profil, sa coiffure, sa longue robe brodée et sa belle ceinture étant identiquement pareils par rapport à l'épouse du roi sur le panneau à droite de la déesse, je suppose qu'il s'agit d'une représentation de la princesse en tant que fiancée du roi. Sa sveltesse et l'absence d'indication des seins confirment, en effet, sa jeunesse.

Par contre, sur la plaquette qui montre la même princesse face au roi (pl. IX), le ventre discrètement marqué permet de deviner ses espérances que semble partager son mari qui pose sa main délicatement sur le sein de sa charmante épouse. Celle-ci l'entoure de son bras et lui tend un flacon de parfum, scène d'une touchante intimité, rares dans les représentations officielles du Proche-Orient, mais qui rappelle les scènes de la vie privée d'Akhenaton ⁽²⁾.

Vers ces trois plaquettes médianes du panneau d'ivoire figurant la déesse nourricière et le couple royal, se dirigent, de gauche, deux porteurs d'offrandes. Le premier, un chasseur armé de l'arc et du carquois, porte sur l'épaule gauche une biche tuée, tandis que, dans sa droite, il tient l'extrémité d'une laisse fixée au collier d'un beau cerf portant fier ses bois de cinq cors. Trottant devant le chasseur, le cerf est sans doute apprivoisé et a servi d'appât, pour attirer par ses appels la biche que le chasseur embusqué vient d'abattre ⁽³⁾.

à ce sujet l'explication des motifs symétriques proposée par M. Virolleaud et mentionnée dans R. C. FLAVIGNY, *Le dessin de l'Asie occidentale ancienne*, p. 15.

⁽¹⁾ Cf. *Syria*, XXIII, 1942-43, p. 147.

⁽²⁾ Cf. p. ex. H. CARTER, *The Tomb of Tut-*

Ankh-Amen, I, pl. LXIII, meilleure reproduction dans P. Fox, *Tutankhamuns Treasure*, Oxf. Univ. Press, 1951, pl. X.

⁽³⁾ Cf. dans *Ugaritica* II, p. 27, l'explication de la chasse à l'appât à propos de la patère en or d'Ugarit.

Derrière le chasseur ayant préséance sur l'éleveur, vient un personnage portant la grande robe empesée et largement fendue sur le devant, qui dans ses bras offre une belle chèvre ou un bouc aux cornes élégamment arquées.

Enfin, à droite du panneau, on reconnaît, tourné vers le couple royal, un officier de la garde dans l'attitude d'un factionnaire, vêtu à l'égyptienne, tenant la lance, hampe à terre, la harpé royale qui marque son rang appuyée contre l'épaule.

Le côté opposé du panneau, donc celui qui faisait face à l'extérieur, présente la même disposition du décor. Cependant, le thème général en diffère par rapport aux sujets figurés sur le panneau tourné vers l'intérieur du lit. Tandis qu'ici la vie privée du roi et de la reine est décrite, ainsi que l'offrande des dignitaires de sa cour, le tout groupé autour de la déesse-nourricière, protectrice de la maison royale, le panneau opposé décrit plutôt la vie publique du monarque. Il montre l'obligation du souverain d'assurer la défense du territoire, ainsi que ses plaisirs et sports favoris.

Des deux plaquettes au centre du panneau, celle de droite figure deux officiers de l'armée royale marchant en formation et portant arc et harpé. A gauche, l'on voit le roi en personne, revêtu de l'uniforme au baudrier croisé, le front ceint d'un diadème, pl. X. Il menace de sa belle dague de crever l'œil d'un chef ennemi, tombé à genoux devant lui et levant les mains pour implorer grâce. Le roi le saisit par une mèche de cheveux au sommet de la coiffure soignée du vaincu. Tous les détails de cette scène dramatique sont gravés avec soin et témoignent d'une rare maîtrise de l'ivoirier.

Cette évocation du rôle de protecteur victorieux du royaume est encadrée par deux images empruntées au sport favori du souverain : la chasse. La plaquette, à gauche, incomplète, montre le roi coiffé d'un turban, sur le devant duquel est fixé l'uraeus royal. Richement vêtu, le roi porte une belle carnassière ornée d'une applique en forme de tête de fauve. Le chasseur royal a forcé aux abois un grand lion, qui, la queue prise entre ses pattes postérieures, la tête renversée, a dû recevoir la pointe du javelot en pleine nuque.

À droite, un garde-chasse royal, vêtu comme le chasseur au cerf de la face opposée, emporte dans ses bras un petit lion apprivoisé, tenu en laisse. Il saurait lui faire comprendre l'obéissance, à l'aide d'un casse-tête tenu

dans la main gauche et servant d'ordinaire à achever le gibier rapporté par le lion dressé et lâché (1).

Ces plaquettes centrales de notre panneau évoquant guerre et chasse sont encadrées par deux représentations symboliques : à droite un personnage vêtu de la robe de cour égyptienne qui lève ses mains pour s'incliner devant le roi. A gauche, une déesse nue qui expose son corps svelte de face, la tête tournée vers le centre du panneau. Dans sa gauche, elle lève un sceptre floral; dans la droite, elle tient le signe *ankh* signifiant vie et bonheur.

Pour des raisons stylistiques et techniques que nous exposerons ailleurs, le panneau du lit de repos trouvé dans le palais d'Ugarit peut, sans hésitation, être considéré comme l'œuvre d'un ivoirier, ou plutôt d'un groupe d'ivoiriers syriens et probablement même ugaritiens.

On pourrait s'étonner de ne percevoir sur aucune de ces nombreuses représentations la moindre influence de l'art égéen ou mycénien, qui pourtant a marqué tant d'œuvres d'art d'Ugarit de la même période et, parmi eux, précisément des ivoires. A mon avis, la raison en est à chercher dans un choix délibéré du style égyptien pour les représentations concernant la cour d'Ugarit, qui semble avoir calqué ses mœurs et coutumes sur ceux en usage à la cour du pharaon, protecteur traditionnel d'Ugarit.

Le moment est venu de justifier la date du panneau d'ivoire. Selon la situation stratigraphique, comme du point de vue du contexte archéologique et céramologique, nous sommes amené à proposer le xiv^e siècle avant notre ère. Et cette date générale est confirmée et précisée par une trouvaille importante, faite au milieu même des ivoires dans la même couche : il s'agit du fragment d'un des scarabées historiques d'Aménophis III, celui qui relate son mariage avec la princesse syrienne ou mitanienne Tiy, cf. le plan, fig. 3 (Sc). Ce faire part a dû être édité et distribué parmi les cours et ambassades des pays amis, peu de temps après l'avènement au trône du pharaon, vers 1408, selon la chronologie proposée par MM. Drioton et Vandier (2).

C'est donc au temps du règne de ce pharaon ou de son successeur immé-

(1) Sur l'emploi de lions domestiques pour la chasse ou la guerre, cf. nos *Ugaritica* II, p. 41 et fig. 5.

(2) Une étude de M^{lle} Krieger sur le scarabée de Ras Shamra sera publiée dans *Ugaritica* III.

diat Aménophis IV, autre protecteur et ami d'Ugarit, qu'il convient d'attribuer notre panneau, période qui s'étend de 1400 à 1350 avant notre ère en chiffres ronds et pendant laquelle régnaient successivement à Ugarit : Ammistamru I, son fils Niqmadu II et petit-fils Arhalpa.

15. *Un guéridon en ivoire du palais d'Ugarit.* — Presque immédiatement à côté du panneau de lit décrit ci-dessus, cf. le plan, fig. 3 CP, nous avons trouvé pendant la campagne de fouilles de 1953 le plateau circulaire en ivoire d'une table ronde supportée par un seul pied central. L'emploi à Ugarit de pareils meubles est attesté par une petite stèle en calcaire trouvée pendant notre septième campagne de fouilles, en 1935. On y voit deux personnages en train d'échanger un serment au-dessus de deux paquets de tablettes posés entre eux sur le plateau du guéridon, fig. 6. ⁽¹⁾

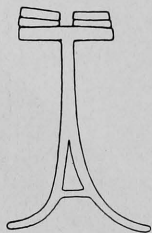


FIG. 6. — Ras Shamra-Ugarit. Guéridon figuré sur une stèle.

Écrasé par la chute des pierres, le meuble gisait en milliers de fragments et d'éclats, la face du plateau circulaire par terre. A sa partie supérieure, le pied se développait en un élégant chapiteau orné de feuilles stylisées, fig. 7, qui reposait, couché sur le côté, au centre de la face inférieure du plateau. Mais du fût proprement dit, il n'y avait plus de traces identifiables. Il est cependant certain qu'il s'appuyait sur des pieds en forme de patte de lion également en ivoire dont plusieurs ont été retrouvés au même emplacement, fig. 5.

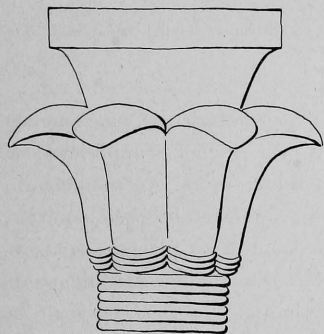


FIG. 7. — Ras Shamra-Ugarit. Chapiteau en ivoire supportant le plateau du guéridon trouvé dans le palais. Dessin de W. Forrer.

D'un diamètre de 1 m 07, le plateau est divisé par des baguettes en ivoire en quatre zones concentriques autour d'un

⁽¹⁾ Cf. notre rapport dans *Syria*, XVII, 1936, pl. XIV, et *The Cuneiform Texts of Ras*

Shamra-Ugarit, Londres, 1939, pl. XXVII (2).

motif central, une grande rosace à douze pétales ⁽¹⁾. La zone extérieure d'environ 7 à 8 cm de largeur est en ivoire plein. Son bord est orné de petites arcades délicatement ajourées, simulant les festons retombant d'une nappe brodée, fig. 8. Dans les creux étaient incrustés des éléments en lapis-lazuli et en pâte de verre de différentes teintes. Scintillant de

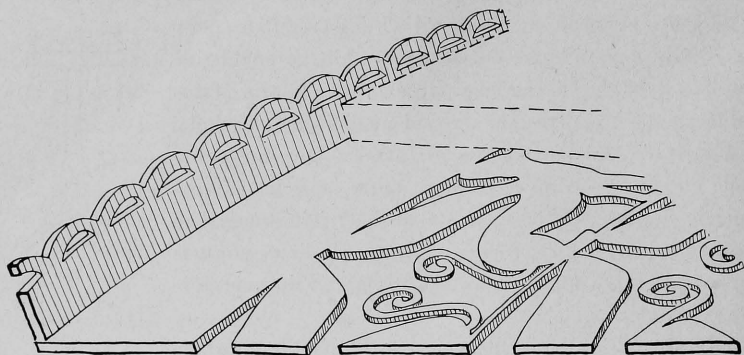


FIG. 8. — Ras Shamra-Ugarit. Dessin schématique montrant le plateau du guéridon en ivoire trouvé, le dessus par terre, parmi les ruines du palais, cour III. — Au premier plan, le placage découpé en ivoire, vu de dos; au fond, le plateau, supposé en bois, sur lequel s'appuyait le placage; à gauche le rebord ajouré masquant l'armature du plateau et simulant les festons d'une nappe. Dessin de W. Forrer.

couleurs, ce bord haut de 2,5 cm environ permettait de masquer la tranche du plateau, probablement en bois, sur lequel s'appliquait le placage en ivoire découpé du dessus de la table, fig. 8. Au moment du dégagement, aucune trace de ce support n'a pu être observée. Il était, cependant, indispensable pour donner de la solidité au placage, épais de 2 à 3 mm seulement, ajouré au centre et fait d'un habile assemblage de plaquettes découpées dans des défenses d'éléphants.

(1) Nous ne saurions trop remercier ici MM. Forrer et Hafez de leur zèle et dévouement d'avoir entrepris, dans des conditions particulièrement difficiles, le dégagement et le sauvetage de ce grand ivoire. Couchés par terre, pendant plus d'un mois, ils ont disséqué

les fragments extrêmement fragiles dans la terre, les ont préparés, puis enlevés après en avoir dressé un plan précis par triangulation qui seul permettra la reconstitution, le nombre des fragments dépassant vingt mille.

Entre le support et la partie centrale et ajourée du placage était sans doute inséré un fond sur lequel devaient se détacher les figures découpées. De ce fond, bien entendu, rien n'a subsisté, à moins qu'il ne s'agissait d'une feuille en or laminé dont de minuscules fragments furent recueillis, à plusieurs endroits, parmi les ivoires.

La description du décor découpé et gravé au centre du plateau est, à l'heure actuelle, rendue difficile par le fait que les nombreux fragments reposaient avec leur face gravée enfoncés dans la terre. Il a fallu les détacher, un par un, dans cette position, avec la terre adhérente et placer dans le même ordre sur de petits plateaux aussitôt couverts de papier de soie et d'une mince couche de terre humide. Toute manipulation supplémentaire entraînant un séchage trop rapide risquait de faire tomber l'ivoire en poudre. Le dessus du plateau ne pourra donc être étudié qu'après la consolidation et l'assemblage des milliers de fragments, travail délicat qui occupera nos collaborateurs encore pendant plusieurs mois.

Comme les photographies faites des ivoires *in situ* le montrent, pl. VII, nous n'avons jusqu'ici pu examiner que le contour des figures découpées, vues de dos, fig. 8. Le décor de la zone intérieure, la plus proche de la rosace centrale, paraît être composé d'animaux fabuleux, d'oiseaux ou de sphinx ailés placés parmi des éléments floraux et des arbres stylisés.

La zone médiane figure des groupes de sphinx ou lions ailés et dressés qui plantent leurs griffes dans le dos d'un fauve couché de part et d'autre de l'arbre sacré.

Le décor de la zone extérieure, la plus proche du bord uni du plateau, se compose de plusieurs groupes de grands griffons aux ailes déployées gardant l'arbre sacré.

Le décor de notre guéridon en ivoire présente donc le même arrangement en trois zones concentriques avec rosace centrale, que celui de la coupe repoussée et gravée en or retirée en 1933 des ruines d'un bâtiment au Sud du temple de Baal ⁽¹⁾.

(1) Cf. l'annonce de la découverte dans *Syria*, XV, 1934, p. 124, et la publication

définitive dans *Ugaritica* II, p. 23, et pl. II à V, VIII (développement).

16. *Autres meubles en ivoire du palais.* — Parmi les pieds en forme de patte de lion faits d'ivoire retrouvés près du guéridon décrit ci-dessus, il y en a plusieurs qui appartiennent à des meubles non encore identifiés, fig. 3 (P). De l'un d'eux, notamment, nous avons recueilli une plaquette rectangulaire gravée avec une finesse et une maîtrise exceptionnelle d'une scène de chasse. Debout sur son char tiré par deux splendides coursiers, le chasseur est en train de décocher sa flèche en direction d'un lion dressé. Un second lion déjà mortellement frappé est tombé sous les chevaux. Il est possible que cette plaquette fasse partie d'une sorte de grand coffre de forme rectangulaire, long d'environ 80 cm, large de 50 cm, dont les montants et traverses en ivoire ont été identifiés au voisinage, fig. 3 (C). Son dégagement a dû être différé à la prochaine campagne.



FIG. 9. — Ras Shamra-Ugarit. Cor d'ivoire sculpté ou oliphant du palais.

17. *Un oliphant du palais d'Ugarit.* — A la fin de notre seizième campagne de fouilles, en novembre 1952, nous avons trouvé dans la partie septentrionale de la grande cour III, au point 533 du plan, à 1 m de profondeur, une défense d'éléphant sculptée, en partie brûlée, d'une extrême fragilité. Après préparation par M. Sheffik Iman et M. Forrer, elle fut enlevée avec son bloc de terre et transportée à Damas pour un lent séchage dans la cave du musée. Le dégagement et la restauration ont été entrepris par M. Raif Hafez. Il s'agit

d'un cor d'ivoire ou oliphant superbement sculpté et gravé, de la taille d'une trompette, long actuellement de 60 cm., fig. 9. Sectionnée net, l'embouchure d'un diamètre extérieur de 4 cm présente un canal régulièrement circulaire de 2 cm de diamètre. Il s'évase progressivement vers

l'extrémité opposée et incomplète de l'instrument, où le diamètre actuel atteint 11 cm.

La courbe interne de la défense est sculptée en haut-relief d'une déesse nue, vue de face, au corps jeune et svelte, les mains appliquées sur la poitrine, un peu au-dessous des seins fermes et pointus. Le sexe n'est pas marqué. Longueur totale de la figure 25 cm. Finement striée, la chevelure de la déesse fait le tour de l'embouchure de l'instrument et descend en une épaisse natte, gravée avec soin, au milieu de la courbe externe de l'oliphant. Nouée, à l'extrémité, par quatre bandeaux, elle se termine par plusieurs glands.

De chaque côté de la déesse un grand sphinx se tient debout, ailes dressées, dans l'attitude d'un gardien, une rosace gravée sur le flanc. La déesse avec la pointe des doigts de pied, les sphinx avec leurs pattes d'une ligne très élégante, posent sur un double bandeau légèrement en relief et rempli de godrons à base pointue. Il délimite la partie antérieure par laquelle on saisissait l'instrument. La surface de l'ivoire est ici lustrée par le maniement. Au delà de cette bande, la gravure a souffert par le feu et l'altération de l'ivoire. On ne reconnaît plus que deux félins croisés.

Faite d'une corne d'animal, la trompette primitive est connue dès la plus haute antiquité; son nom dans la Bible, « quérén », rappelle encore son origine. Elle servait alors d'instrument sacerdotal pour annoncer les fêtes ou pour accompagner l'offrande des sacrifices. On signalait par leur sonnerie l'ouverture des portes et convoquait le peuple pour annoncer des nouvelles ou la guerre. Le petit cor d'ivoire ou oliphant fut porté pendu en sautoir par les chasseurs de la cour et par l'homme d'armes du moyen âge. La corne de grande dimension faite d'une défense d'éléphant entière, généralement sculptée, aux mains d'un suzerain, constituait une marque de dignité. L'oliphant d'Ugarit nous fournit le prototype oriental, le plus ancien actuellement connu, de cet instrument. A en juger d'après le contexte archéologique, il doit remonter au xiv^e siècle avant notre ère.

18. *Un quartier d'habitations privées à l'Est du palais.* — A environ 45 mètres au delà du mur oriental du palais, nous avons commencé, en 1953, à explorer un quartier d'habitations privées, traversé par deux rues paral-

lèles NW-SE, distantes de 20 m l'une de l'autre et large de 5 m et 3 m respectivement. Entre ces deux rues s'étendent les habitations d'assez grandes dimensions pourvues chacune de son caveau de famille en pierres de taille, logé sous le sol d'une des pièces du rez-de-chaussée, fig. 10. Une

courette contient le puits avec margelle et auge monolithe.

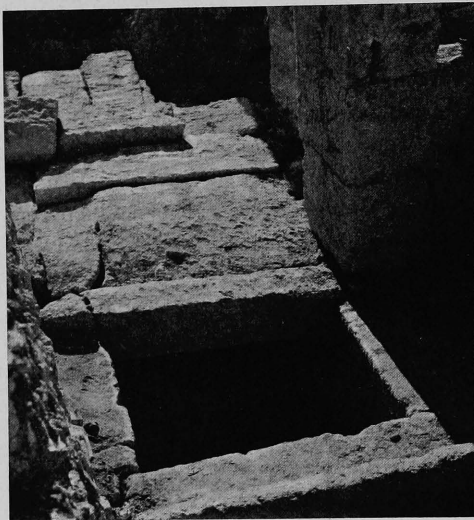
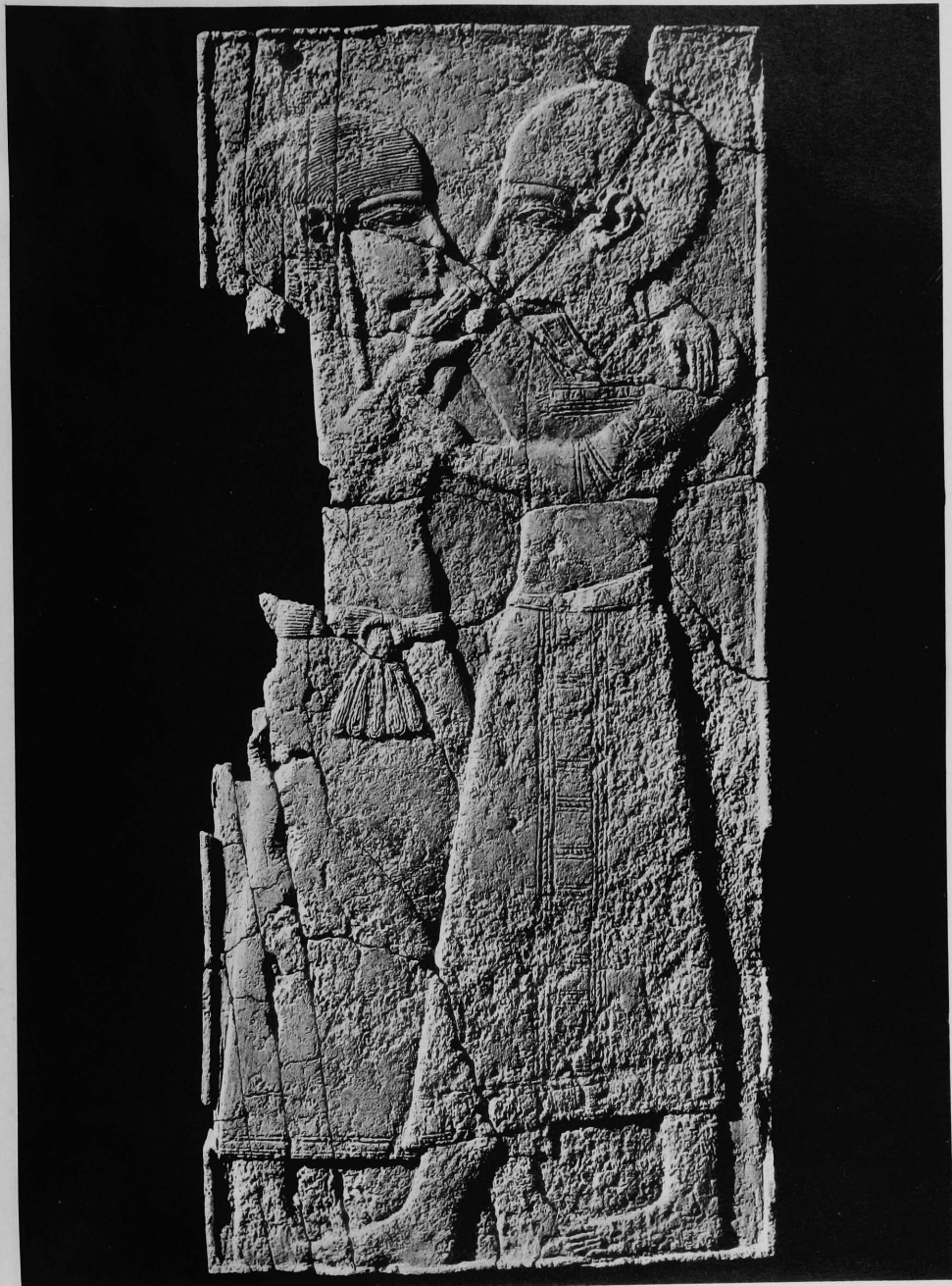


FIG. 10. — Ras Shamra-Ugarit. Dromos de l'un des caveaux de famille logé sous le sol du rez-de-chaussée d'une habitation dégagée à l'Est du palais.

De l'une de ces vastes demeures (treize pièces du rez-de-chaussée ont déjà été déblayées) proviennent le fragment de la tablette chypro-minoenne mentionnée plus haut, § 11, ainsi que trente-neuf autres tablettes ou fragments, dont sept en ugaritique et trente-deux en cunéiforme babylonien. Trois de ces derniers documents constituent des actes juridiques concernant un certain Mas-Mas-abu portant l'empreinte de son cylindre sceau. Sur treize

vocabulaires trouvés pendant cette campagne de fouilles, douze proviennent de cette même habitation. Il y avait aussi plusieurs actes passés devant témoins, une liste de marchandises provenant de diverses villes, une reconnaissance de dette ou de créance en argent, un texte hippiatric en ugaritique complétant le même traité trouvé en 1933 ⁽¹⁾, ainsi qu'un rituel magique suméro-accadien comprenant, dans son état actuel, pas moins de quatre-vingt dix-huit

⁽¹⁾ Ch. VIROLLEAUD, dans *Syria* XV, 1934, p. 75, et nos *Cuneiform texts from Ras Shamra-Ugarit*, p. 40.



Plaquette d'ivoire du lit de repos du palais : le couple royal.

RAS SHAMRA - UGARIT, 1952.



Plaque d'ivoire du lit de repos du palais : le roi victorieux.

RAS SHAMRA - UGARIT, 1952.

lignes écrites avec soin sur une tablette d'une taille exceptionnelle. M. Nougayrol signale⁽¹⁾ que le texte mélange comme à plaisir les passages accadiens aux passages sumériens écrits phonétiquement et témoigne de confusions assez surprenantes. Ainsi sur cette copie en ugaritique, Asalluhi est désignée comme la fille au lieu du fils du dieu Ea.

A en juger d'après le contexte archéologique, cette habitation est restée en usage jusqu'à la fin du XIII^e siècle ayant restitué entre d'autres trouvailles de cette période plusieurs vases mycéniens de facture tardive.

19. *Une épée au nom du pharaon Mineptah.* — Non moins spacieuse, l'habitation voisine ne contenait aucune tablette, mais a fourni une trouvaille très importante pour l'histoire d'Ugarit. Il s'agit d'un dépôt d'objets en bronze recueilli entre 1,50 m et 2 m de profondeur dans l'angle de la cour intérieure. Il se compose d'un trident long de 65 cm, d'un poignard à manche incrusté de bois, d'une pointe de flèche ou de javelot, ainsi que d'une superbe épée à soie, longue de 75 cm. L'arme intacte est marquée à la base de la lame du cartouche de Mineptah (1234 à 1224 selon Drioton et Vandier, ou 1224 à 1204, selon Rowton), vainqueur des Libyens et dont la gloire militaire, on le voit, avait brillé jusqu'à Ugarit⁽²⁾. Ce fait invite d'admettre la réalité d'une expédition conduite par le pharaon en Palestine à laquelle semble faire allusion la stèle dite d'Israël trouvée à Thèbes⁽³⁾. La mention de Mineptah sur l'épée de Ras Shamra nous fournit la date égyptienne la plus récente jusqu'ici assurée de l'histoire d'Ugarit.

20. *Sondages près du temple de Baal.* — Sur l'extrémité N-E du tell, nous avons commencé pendant cette campagne deux sondages pour vérifier et compléter les informations fournies par les fouilles en profondeur entreprises ici en 1934⁽⁴⁾. Les premiers résultats obtenus sont satisfaisants et permettent d'espérer que nous rencontrerons ici les niveaux II à V dans leur position stratigraphique, quand nous aurons pu approfondir nos recherches. Dans le sondage 1 commencé à l'Ouest du temple de Baal, nous avons

(1) Communication à l'Académie des Inscriptions, 29 janvier 1954.

(2) Cf. dans nos *Ugaritica* III, la description et l'étude de cette épée.

(3) Cf. les remarques dans E. Drioton et J. Vandier, *L'Égypte* (3^e éd.), p. 431.

(4) Cf. *Syria*, XVI, 1935, p. 160 et suiv.

atteint la base du second niveau vers 3 m de profondeur sous le niveau zéro du bord de la fouille (1). Dans l'angle sud-est du sondage, une poche de terre meuble descendant jusqu'à 4 m de profondeur contenait de nombreux tessons de poteries grossières, ainsi que plusieurs têtes de lance à douille ou à soie et des épingles et perles biconiques en bronze. Ces bronzes sont analogues à ceux retirés des tombes à la base du niveau II attribuées à une population appelée les « porteurs de torques » installée à Ugarit au début du second millénaire et, probablement, dès la fin du troisième (2). Un élargissement du sondage sera nécessaire pour pouvoir identifier la nature de cette masse assez considérable de matériaux d'intrusion du début du second niveau dans les couches supérieures du niveau III.

La limite entre ces deux niveaux se situe vers 3 m de profondeur où la terre brune et fine fortement tassée devient progressivement plus molle. Un matelas de cendres marque l'existence, vers 3,20 m de profondeur, d'un sol d'habitation sous lequel apparaissait aussitôt une urne funéraire contenant le squelette d'un nouveau-né. Au voisinage furent recueillis les premiers tessons de poterie peinte, parfois bichromes (lignes noires avec remplissage rouge) caractéristiques du niveau III. Plus bas, plusieurs couches d'incendies sont rencontrées contenant de nombreux ossements d'animaux domestiques (bovidés, capridés, porcins). A partir de moins 4 m, les lames de silex et d'obsidienne taillées deviennent plus fréquentes.

Vers 4,25 m apparaît un lit de briques crues de couleur beige clair de 12 cm d'épaisseur formant une sorte de voûte faiblement cintrée. Un peu plus bas, des poutres de bois carbonisées se sont conservées imbriquées dans une masse compacte de briques de 20 cm d'épaisseur, vestiges d'habitations modestes élevées sur des fondations en blocage d'une seule assise. A partir de 4,60 m, les fragments de céramiques peintes et monochromes deviennent plus rares, jusqu'à vers 5,25 m, où le sondage fut momentanément arrêté.

Immédiatement au Nord-Ouest du temple de Baal, sur un témoin strati-

(1) Il faut ajouter, selon les emplacements, environ 1 mètre à 1 m 50 pour obtenir la profondeur totale sous la surface ancienne du tell ici assez fortement en pente et érodé. Cf. aussi *Stratigraphie Comparée*, pl. III, montrant une

coupe stratigraphique explorée en haut de la pente du tell.

(2) Cf. nos *Ugaritica* II, p. 49 et suiv. et *Stratigraphie Comparée*, I, p. 15 et suiv.

graphique conservé ici pendant nos fouilles d'avant 1939, un second sondage fut commencé qui a fourni d'intéressants renseignements pour l'étude des couches moyennes et inférieures du niveau II. Nous y trouvâmes, notamment, une catégorie de céramique monochrome, fine, à parois minces rappelant la fameuse « eggshell-ware » du Minoen Moyen. Sobres et élégantes, les formes ressemblent à celles de certains vases provenant de sites du début du deuxième millénaire de la vallée de l'Oronte. Pour ce qui est des types de bronze, les rapprochements conduisent en Anatolie, en Perse et au Caucase. Ce sondage aussi sera repris et approfondi pendant nos prochaines campagnes.

Claude F.-A. SCHAEFFER.

Le Castel Blanc.
St-Germain-en-Laye, juin 1954.

RECTIFICATIONS


Dans le rapport sur les Fouilles de Ras Shamra-Ugarit (XV^e à XVII^e campagnes de fouilles), publié dans *Syria*, XXXI, 1954, p. 14 et suiv., les corrections suivantes sont à introduire :

P. 35. Le tableau des rois d'Ugarit, scindé en deux par la mise en pages risque de prêter à confusion. Il faut comprendre :

- | | |
|-------------------|--------------------|
| 1. Niqmadu (I) | 6. Niqmepa |
| 2. Yaqarum | 7. Ammistamru (II) |
| 3. Ammistamru (I) | 8. Ibiranu |
| 4. Niqmadu (II) | 9. Niqmadu (III) |
| 5. Arhalbu | 10. Ammurapi |

P. 36. Ligne 10, il convient de lire : Selon M. Nougayrol, le règne de ce Ibira aurait précédé, de plus ou moins loin, celui de Ammistamru (I).

P. 48. Ligne 19, lire : avec Istarwuwa, roi d'Amurru, dont la sœur fut répudiée par son mari, le roi Ammistamru (II) d'Ugarit (texte 17.159 de nos Archives Sud).



N/1198/03447/2006X